UNIVERSITY OF CALIFORNIA
AT LOS ANGELES

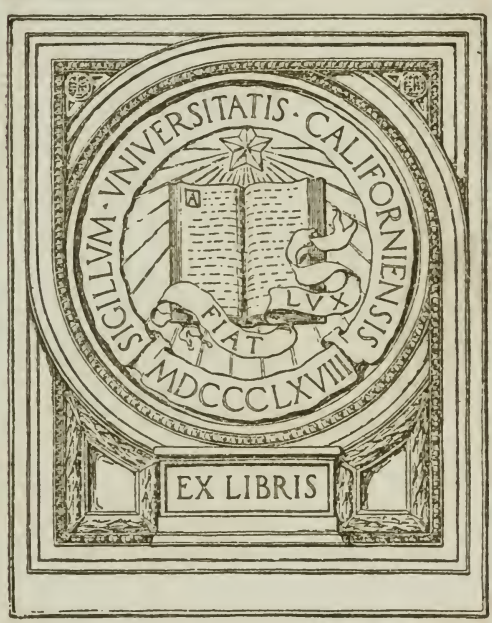

UNIVERSITY of CALIFORNIA
AT
LOS ANGELES
LIBRARY

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

re Série g

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA GUERRE

PAR

GABRIEL ARNOULT

DOCTEUR EN DROIT

AVEC 4 CARTES

QUATRIÈME MILLE

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

35

Prix : 40 centimes.

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

La Victoire de Lorraine. *Carnet d'un officier de dragons.* 1915. Un volume in-8, avec 7 illustrations et 1 carte . . . . . 1 fr. 25

Parmi les Ruines (*De la Marne au Grand Couronné*), par Gomez Carrillo. Traduit de l'espagnol par J.-N. Champeaux. 1915. Volume in-12 de 387 pages, broché . . . . . 3 fr. 50

La Vie de guerre, 1914-1915, contée par les soldats. Lettres recueillies et publiées par Charles Foley. 1915. Volume in-12. . . . . 3 fr. 50

Les Lettres héroïques (*Bibliothèque de la guerre,* n° 1). 1915. Volume in-12. . . . . 60 c.

Croyez en la France ! *Conférences militaires,* par Charles Bonnefon, ancien correspondant, à Berlin, du *Figaro* et de l'*Echo de Paris,* soldat au 240e d'infanterie. 1915. Volume in-8 étroit, broché. . . . . 50 c.

Les Parisiens pendant l'état de siège, par Raymond Séris et Jean Aubry. Préface de Maurice Barrès, de l'Académie Française. 1915. Beau volume in-8 écu, avec 43 illustrations inédites, couverture artistique, broché. 3 fr. 50

La France de demain, par Lucien de Bonnefon. 1915. Brochure in-12, vendue au profit de la Croix-Rouge . . . . . 30 c.

Cinq Mois de guerre (*Août-décembre 1914*), par S. R., membre de plusieurs sociétés savantes. 1915. Brochure in-12 . . . . . 30 c.

Guerre de 1914-191..., par le colonel R.-J. Frisch. (Articles parus dans le journal *Le Temps.*)

— **Théâtre des Opérations franco-anglo-allemandes.** *Rive gauche et rive droite du Rhin.* 1915. Volume in-8, broché. . . . . 2 fr. 50

— **Théâtre des Opérations russo-austro-allemandes.** 1915. Volume In-8, broché . . . . . 1 fr.

La Guerre dans les Vosges et en moyenne montagne. *Principes et données pratiques,* par le colonel R.-J. Frisch. 1914. Un volume in-18, relié en percaline . . . . . 1 fr. 75

La Campagne de 1914, par Champaubert. 1915. Brochure in-12, avec 23 cartes schématiques indiquant les positions des armées. . . . . 60 c.

Des Lignes de Tchataldja au canal de l'Yser. *Kirkilissé-Charleroi. — Lule-Burgas-La Marne. — Tchataldja-Les Flandres,* par ***. 1915. Un volume in-8, avec 14 croquis dans le texte . . . . . 1 fr. 50

Devant le Grand Couronné (*Septembre-novembre 1914*). Vingt dessins d'après nature, par Alfred Lévy. Album petit in-4 oblong, couverture en couleurs . . . . . 3 fr. 50

Les Indésirés. *Documents recueillis dans les journaux, les revues et les enquêtes. Solution gouvernementale.* Préface de M. Léon Goulette, président de l'Association de la Presse de l'Est. 1915. Volume in-12 . . . . . 75 c.

L'Adversaire. *Aperçu historique sur le développement de la puissance militaire de l'Allemagne, de ses origines à juin 1915,* par C.-H. d'Estre, breveté d'état-major. Volume in-8 . . . . . 1 fr.

La Belgique industrielle et commerciale de demain, par Robert Billiard. Préface de Henri Lafontaine, sénateur de Belgique, président du Bureau international de la paix. 1915. Un volume in-8, broché . . . . 4 fr.

La Neutralité de la Belgique. Préface de M. Paul Hymans, ministre d'État. 1915. Un volume in-12 de 168 pages, broché. . . . . 1 fr.

La Violation du Droit des gens en Belgique. *Rapports de la Commission d'enquête.* Préface de M. J. Van den Heuvel, ministre d'Etat. 1915. Un volume grand in-8 de 168 pages, avec 5 planches hors texte, br. 1 fr. 25

1815-1915

—

LES

ORIGINES HISTORIQUES

DE LA GUERRE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

1815-1915

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA GUERRE

PAR

GABRIEL ARNOULT

DOCTEUR EN DROIT

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1915

L504
P14
Der 1g-i

A LA MÉMOIRE
DE MON FRÈRE
LE CAPITAINE LOUIS ARNOULT
DU 18e CHASSEURS A CHEVAL
MORT LE 18 MAI 1915

CARTE I

L'EUROPE EN 1815

L'EUROPE EN 1815

Limites de la Confédération germanique.

Elle comprend deux États non allemands : le Holstein et le Lauenbourg au roi de Danemark et Luxembourg au roi des Pays-Bas.

1815-1915

—

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA GUERRE

LES TRAITÉS DE 1815

Les diplomates du Congrès de Vienne avaient, par les traités de 1815, découpé l'Europe d'une façon arbitraire, sans tenir compte des aspirations des peuples, pour assouvir les appétits des princes vainqueurs et pour prendre des garanties contre une revanche possible de la France.

L'Italie était morcelée et n'était qu'une expression géographique. L'Autriche en occupait tout le nord-est et exerçait sur le reste de la péninsule, le Piémont excepté ([1]), une prépondérance diplomatique et militaire.

Contre la France, on avait fait le royaume des Pays-Bas : pour empêcher la France de s'étendre sur les côtes de la mer du Nord, on avait réuni la Belgique à la Hollande. L'union contre nature de ces deux pays ne devait durer que jusqu'en 1830.

Contre la France encore, on avait fait la Confédération germanique, qui englobait le royaume de Prusse (moins la Prusse proprement dite et la Pologne prussienne), les États allemands, l'Autriche (moins la Hongrie).

Contre la France, enfin, on avait mis à sa frontière de Lorraine une sentinelle haineuse, la Prusse, en lui donnant les provinces rhénanes. La Prusse avait mission de monter la garde sur le Rhin.

Malgré tous ces calculs et toutes ces dispositions, l'Allemagne et l'Italie étant morcelées, la France vaincue et humiliée restait cependant en Europe l'agglomération la plus importante, l'État le plus peuplé.

Les traités de 1815 furent consacrés par la Sainte-Alliance. Les vainqueurs, auxquels se joignirent les Bourbons, s'engageaient à maintenir et à protéger leur œuvre contre toute tentative de destruction. Metternich organisa son système policier et surveilla toute l'Europe.

La Révolution de 1830, à la suite de laquelle fut consacrée l'indépendance de la Belgique,

porta une première atteinte aux traités de 1815. Il est vrai que, pour contrecarrer la France, on fit le morcellement du Luxembourg et surtout la neutralité du nouveau royaume. Le traité qui régla le sort de la Belgique fut signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique, l'Angleterre, la France, la Russie..., la Prusse et l'Autriche (2).

Il était évident que la Prusse séparée en deux tronçons : provinces rhénanes d'une part, royaume de Prusse d'autre part, chercherait à les réunir ; que l'Allemagne et l'Italie aspiraient à l'unité.

L'œuvre de 1815 fut cependant maintenue jusqu'en 1848. Le bouleversement de l'Europe fut tel à ce moment, que les puissances qui avaient fait les traités de Vienne purent craindre de tout voir remis en question.

(1) **Le royaume de Sardaigne,** gouverné par la Maison de Savoie, comprend la Sardaigne, le Piémont, le duché de Gênes, Nice, la Savoie. On l'appelle indifféremment Sardaigne ou Piémont.

(2) Protocole du 20 janvier 1831, article 5 : « **La Belgique formera un État perpétuellement neutre.** Les cinq puissances lui garantissent cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'inviolabilité de son territoire. »

GUERRE DE CRIMÉE

Les membres du Gouvernement provisoire de la République Française comprirent qu'il n'était pas de l'intérêt de la France d'encourager la formation de grands États à ses portes et déclarèrent qu'ils n'interviendraient pas.

Beaucoup moins ferme fut celui qui venait de faire le coup d'État du 2 décembre 1851. Après avoir contribué à restaurer l'ancien régime à Rome, il tenait avant tout à faire quelque chose d'original. Contre les intérêts évidents de la France, il s'allia à l'Angleterre pour refréner les aspirations de la Russie en Orient et défendre contre elle l'homme malade. L'expédition de Crimée est un recul : pour la première fois on voit des puissances européennes arrêter la Turquie dans sa chute fatale. La France n'y gagna rien (3). Le traité de Paris (30 mars 1856) consacra l'autonomie relative de la Moldavie, de la Valachie et de la Serbie, mais surtout l'entrée de la Turquie dans le concert européen et l'abaissement plutôt que la défaite de la Russie, qui ne pouvait plus avoir de vaisseaux de guerre sur la Mer Noire.

(3) Pendant cette guerre, deux événements d'une importance capitale se sont accomplis :

Cavour, le premier ministre du petit royaume de Piémont, qui aspirait à faire l'unité de l'Italie, comprit qu'il ne pouvait la faire à lui seul et que, pour être aidé plus tard, il fallait commencer par aider ceux dont on aurait besoin. Il s'unit aux alliés et leur envoya 15.000 hommes. Le Piémont fut admis au Congrès de Paris et Cavour put y poser la question italienne.

D'autre part, la France et l'Angleterre, comprenant qu'il fallait attaquer la Russie par le Danube, cherchaient à obtenir le concours de l'Autriche. Le jeu de l'Autriche fut de se retrancher derrière la Prusse. Cette dernière se retrancha derrière la Confédération germanique. Finalement, **Bismarck** fit adopter, le 8 mai 1855, par la Diète de cette Confédération, la mise sur pied de guerre des contingents fédéraux *dans leurs cantonnements respectifs,* et les troupes prussiennes et allemandes se massèrent sur le Rhin. C'était sauver la Russie et prêter à gros intérêts. On ne pouvait plus songer à faire passer des troupes par l'Allemagne. Restait l'Italie. Mais l'Autriche ne pouvait admettre le passage des alliés du Piémont à travers le royaume lombard-vénitien. Il fallut se borner à la Crimée. D'après Sabourof (*Revue de Paris, 15 mars 1912,* p. 243, Russie, France, Allemagne, 1870-1880), par la convention du 15 avril 1856 la France, l'Autriche et l'Angleterre s'étaient engagées à faire la guerre à la Russie en cas d'infraction au traité de Paris. « C'était la coalition en permanence contre la Russie. Une seule puissance nous restait fidèle, la Prusse. » La Russie cesse donc de soutenir en Allemagne l'Autriche contre la Prusse. Ajoutez à cela l'affaire de Pologne en 1861 (voir plus bas, p. 19) et vous comprendrez l'attitude de la Russie en 1866 et en 1870.

GUERRE D'ITALIE

Napoléon III en voulait beaucoup à l'Autriche qui, pendant toute la guerre de Crimée, n'avait cessé de jouer double jeu. Imbu du principe des nationalités ([4]), il voulait exploiter ce principe contre l'Autriche en Allemagne et en Italie. Ancien carbonaro, menacé par la bombe d'Orsini, il devait bientôt passer les Alpes.

Il avait su faire déclarer la guerre au Piémont par l'Autriche. Il s'était assuré la neutralité de la Prusse et de la Russie. Lors de la conspiration de Plombières, il s'était entendu avec Cavour. Le Piémont serait augmenté du Milanais et de la Vénétie. La France aurait Nice et la Savoie. On ne ferait qu'une confédération italienne sous la direction du Piémont, rattachée à la France. Le Pape conserverait ses États sans que la France eût à le garder. C'est ainsi que Napoléon III répondait aux objections de ceux qui lui reprochaient de créer un grand État aux portes de la France et de risquer de s'aliéner la papauté en menaçant son pouvoir temporel. Mais c'était une aberration de croire que, lorsqu'on a déchaîné la tempête, on pourra l'arrêter à son gré. Après avoir promis d'affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique, après avoir convié les Italiens à s'enrôler sous les drapeaux du

Piémont, on vit celui qui venait de remporter les brillantes victoires de Montebello, de Palestro (20-31 mai 1859), de Magenta (4 juin) et de Solférino (24 juin), s'arrêter à mi-chemin et proposer lui-même la paix au vaincu dans l'entrevue de Villafranca. Quelle était la raison de cette volte-face? C'est que les Italiens n'avaient que trop bien répondu à l'appel de Napoléon III. Ils avaient chassé tous les princes du centre de la péninsule. Les légitimistes s'agitaient en Bretagne en voyant le Pape menacé. La Prusse devenait inquiétante sur le Rhin. Napoléon III effrayé croyait pouvoir arrêter la révolution. Il fut décidé avec François-Joseph que la Lombardie serait cédée à la France pour être remise à la Sardaigne, que l'Autriche garderait la Vénétie et entrerait dans la confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape, qu'on restaurerait les princes du centre. Les Italiens furent exaspérés et se hâtèrent de s'annexer au Piémont. Cavour démissionna et organisa les trois gouvernements provisoires de Florence, Modène et Bologne. Victor-Emmanuel déclarait à Napoléon III que, s'il ne cédait pas au vœu des Italiens, son trône serait renversé. Finalement, Napoléon III se décida à autoriser l'annexion du centre au Piémont contre l'annexion à la France de Nice et de la Savoie, les deux annexions devant être subordonnées à un plébiscite favo-

rable des populations. On joua une comédie diplomatique. Benedetti eut l'air de parler très haut, Cavour de céder. Mais, quand le traité du 24 mars 1860 fut signé, il se frotta les mains en disant : « Et maintenant, vous voilà nos complices ! » Bientôt, en effet, une émeute ayant éclaté en Sicile, Cavour laissa Garibaldi organiser l'expédition des Mille. La conquête de la Sicile s'opéra en un coup de main. En vain, pour plaire à Napoléon III, Victor-Emmanuel défendait-t-il à Garibaldi de passer le détroit. Garibaldi prit Naples et annonça son intention de proclamer Victor-Emmanuel roi d'Italie du haut du Quirinal ou du Vatican. Napoléon III dut autoriser Cavour à aller relever Garibaldi à Naples. « *Fate presto* », lui dit-il. Cavour fit vite, et bientôt le premier Parlement italien se réunissait à Turin (18 février 1861). Victor-Emmanuel était proclamé roi d'Italie, l'unité italienne était faite, moins Venise et Rome. Napoléon III avait fait cette unité, mais ne récoltait pas les avantages de son intervention. Il avait, par ses incertitudes, mécontenté les Italiens. Il s'était aliéné le Pape, diminué dans ses États, réduit au patrimoine de Saint-Pierre, et il était obligé de garder contre les Italiens, ses alliés de la veille, celui qui ne cessait de fulminer contre lui. La question de Rome pesa sur la politique napoléonienne jusqu'à la chute de l'Empire. Elle

amena même un conflit sanglant avec les Garibaldiens à Mentana (3 novembre 1867).

(4) Qu'est-ce au juste que le **principe des nationalités?**

Résumé d'un mot, il veut que chaque nation forme un État indépendant. Or si cela a lieu souvent et si on ne distingue même plus l'État de la nation, si par exemple on confond l'État français et la nation française, cela n'est pas toujours vrai. Il y a des nations qui sont englobées dans d'autres États et opprimées par eux. Citons par exemple la Grèce qui faisait partie de l'Empire ottoman et qui n'est devenue un État qu'en 1829. Il y a d'autres nations, comme la Pologne, qui sont divisées entre trois États.

Le Congrès de Vienne avait complètement méconnu le principe des nationalités. Comme nous l'avons vu, les auteurs de la Sainte-Alliance fondaient leur système uniquement sur l'accord des rois.

Napoléon III y opposait le principe des nationalités. Mais il restait dans le vaque et se gardait bien, rêveur et imprécis comme il l'était, de creuser son idée. Ce sont d'ailleurs les entorses qu'il a données ou laissé donner au principe qui ont permis d'arriver à quelques résultats positifs et de séparer le juste de l'injuste.

Si l'État doit être distingué de la nation, comme tout le monde sait ce qu'est un État, il s'agit seulement de déterminer ce qu'est une nation et par suite à quel titre on pourra invoquer le principe des nationalités.

On distingue d'ordinaire comme éléments de la nation : l'identité de *race,* l'identité de *langue* et l'identité de *culture.*

Ces éléments pris isolément ou réunis ne suffisent pas à baser le principe des nationalités. La France est le résultat de la fusion de plusieurs races et c'est le type de l'État unitaire. La Suisse parle trois

langues. Il y a en Europe, en Amérique, un fonds commun de civilisation : les codes français, les principes modernes de la Révolution française se sont répandus un peu partout. Nous n'insisterons pas. Aucun de ces éléments dits naturels ne constitue la nation. Invoqués isolément ou groupés, ils ont permis les pires injustices. Comme le disait Thiers au Corps législatif, le 14 mars 1867, « on ne voulait pas que les Allemands qui habitent les duchés de l'Elbe fussent sous le joug des Danois, et aujourd'hui il y a 300.000 Danois sous le joug des Allemands! » Les annexions violentes de la Prusse opérées à la date de 1866 en Allemagne même et surtout l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1871 sont des injustices flagrantes commises au nom du principe des nationalités.

Pour arriver à la justice, ou du moins pour s'en approcher, il faut faire intervenir à côté des éléments naturels un élément moral, la liberté des populations, leur volonté de vivre dans un État donné, l'amour d'une patrie commune. Et cet élément, à l'inverse des autres, peut suffire à lui seul à justifier une annexion. Que dire en effet contre une annexion acceptée par les populations ?

Du principe des nationalités il faut rapprocher deux autres doctrines : la théorie des frontières naturelles et celle de l'équilibre. Toutes deux ont une part de vérité et toutes deux peuvent, comme le principe des nationalités, conduire les chefs d'États et les diplomates à de grandes injustices.

Ces trois théories : principe des nationalités, frontières naturelles, équilibre, peuvent être en conflit. Ainsi on ne pourrait admettre que le principe des nationalités empêchât de démembrer en plusieurs États, pour établir l'équilibre, un État de proie, menaçant les autres, voulant les annihiler et les englober sous prétexte qu'il a une mission divine et une culture supérieure.

GUERRE DES DUCHÉS DANOIS

Intervenant maladroitement dans les affaires de Pologne, Napoléon III était abandonné par l'Autriche et par l'Angleterre et ne réussissait qu'à s'aliéner à tout jamais le tsar Alexandre II, qui avait eu connaissance de son projet de remaniement de la carte du monde, projet dont la Russie, en fin de compte, payait les frais.

Il ne comprit pas, lorsque éclata l'affaire des duchés danois et lorsque l'Angleterre l'appela au secours du Danemark, qu'il fallait faire litière de tout amour-propre et à tout prix sauver le Danemark et empêcher la marche ascendante de la Prusse. L'inaction de la France permit à deux grands États, la Prusse et l'Autriche, de se jeter sur un petit État et de lui voler deux provinces, pour empêcher, comme le dit Bismarck, la Confédération germanique de les lui prendre.

GUERRE DE 1866

C'était un coup de maître du premier ministre prussien. Propriétaire des duchés de Schleswig et d'Holstein par indivis avec l'Autriche, il pouvait à son gré créer, calmer, envenimer le conflit avec cette puissance qu'il voulait chasser de l'Allemagne.

Quand il vit Napoléon III engagé au Mexique, il alla le voir à Biarritz, lui représenta que la Prusse était un corps mal fait, manquant de ventre du côté de la Hesse et du Nassau, ayant l'épaule démise du côté du Hanovre, qu'il fallait lui permettre de s'arrondir. Napoléon III le laissait causer, se croyant plus fort que lui, s'imaginant qu'il laisserait s'user les deux puissances, qu'il interviendrait ensuite et, sans tirer l'épée, dicterait la paix. Jugeant la Prusse trop faible, il lui donna son ancienne alliée, l'Italie ([5]), immobilisa ainsi la moitié des forces autrichiennes et permit à la Prusse de gagner la bataille de Sadowa (3 juillet 1866).

Malade, stupéfait par cette victoire foudroyante qui dérangeait tous ses plans, il ne sut pas intervenir à temps et, quand il s'y décida, ce fut seulement pour proposer les préliminaires de la paix. L'Autriche était exclue de l'Allema-

gne, mais on ne lui prendrait que la Vénétie (6). Les États du nord de l'Allemagne pourraient se former en confédération, mais ils ne pourraient s'unir aux États du sud. Les duchés danois étaient réunis à la Prusse.

La Prusse n'accepta ces préliminaires qu'à la condition de s'approprier en Allemagne 4.500.000 sujets nouveaux, d'annexer le Hanovre, la Hesse électorale, la Hesse-Hombourg, le duché de Nassau, la ville de Francfort et plusieurs districts bavarois. Tardivement se produisit la demande française de compensation, d'annexion de la Bavière rhénane et de la Hesse rhénane. Grâce à la maladresse de Benedetti, qui commençait son jeu dangereux de petits papiers, Bismarck put montrer la demande française aux États du sud, obtenir d'eux une alliance secrète avec la Prusse et violer ainsi le traité de Prague avant de l'avoir signé.

(5) **Bismarck** promettait à l'Italie l'**acquisition de la Vénétie.** L'alliance n'était valable que pour trois mois. La Prusse devait donner le signal. Bismarck voyant les troupes françaises sur le point de revenir du Mexique, sachant, d'autre part, que l'Autriche avait entamé avec la France des négociations dans lesquelles il était question de donner la Vénétie à la France pour la remettre à l'Italie, Bismarck s'était hâté. Les Italiens avaient été battus à Custozza le 24 juin. Le lendemain de Sadowa, François-Joseph s'empressa de télégraphier à Napoléon III : il lui remettait la Vénétie pour la céder à

l'Italie et lui demandait son intervention pour obtenir de l'Italie la paix, de la Prusse un armistice.

Napoléon III se borna à proposer l'armistice à la Prusse et à l'Italie. Les Italiens voulaient continuer la guerre, conquérir la Vénétie. Ils parlaient de Trente, du Tyrol. Leur défaite navale à Lissa (20 juillet) rendit François-Joseph plus accommodant avec la Prusse. La signature des préliminaires de Nikolsbourg (26 juillet) causa une grande déception aux Italiens. Leurs prétentions sur Trente, sur le Tyrol étaient coupées net. La remise de la Vénétie ne leur fut qu'à demi-agréable et ils boudèrent la France.

De ce moment date ce qu'on appelle l'**irrédemtisme.** A côté de l'Italie unifiée, il y a l'Italie non rachetée, l'*Italia irredenta.* C'est le Tyrol, c'est Trente, c'est Goritz, c'est Trieste, l'Istrie, c'est la Dalmatie. Cet irrédentisme est très extensible. Certains l'étendent à tous les pays où résonne le *si,* d'autres à l'Albanie, à Nice et à la Savoie, au canton suisse du Tessin, à la Corse, à Malte.

(6) **Guillaume Ier** aurait voulu prendre la **Silésie** autrichienne et une bande de territoire à la frontière de Bohême (Lavisse, *Histoire Générale*, t. XI, p. 452). Ce fut Bismarck qui l'en empêcha. Il songeait déjà à l'éventualité d'un rapprochement avec l'Autriche et ne voulait pas se l'aliéner par une annexion.

CARTE II

L'ALLEMAGNE EN 1866 ET EN 1871

L'ALLEMAGNE EN 1866 ET EN 1871

Limites des États du Sud.

Limite de l'invasion allemande en 1871.

Si l'on se reporte à la carte I, page 9, on remarquera les différences qui existent entre la Confédération germanique et la Confédération de l'Allemagne du Nord. Le Luxembourg est sorti de la Confédération, mais la Prusse et la Pologne prussienne y sont englobées.

GUERRE DE 1870-71

Restait maintenant au chancelier à achever l'unité allemande par la réunion officielle et complète des États du sud. Il sut chauffer le patriotisme allemand à propos de la question du Luxembourg ([7]) et, sachant que ce patriotisme est fait pour les trois quarts de la haine de la France, se réserver avec cette dernière une source de conflit dans la fameuse candidature Hohenzollern au trône d'Espagne. Mise en avant, retirée, elle n'était connue que des diplomates quand Napoléon III la livra à la publicité de la presse et quand son ministre, le duc de Gramont, déclara que jamais la France ne permettrait la reconstitution de l'empire de Charles-Quint. C'était casser les vitres. L'affaire cependant semblait arrangée par la renonciation du prince de Hohenzollern, lorsque Bismarck, par un truquage de la dépêche d'Ems dont il s'est cyniquement vanté depuis, sut faire croire à la fois à l'Allemagne qu'elle était menacée par l'ennemi héréditaire et à la France qu'elle était insultée dans la personne de son ambassadeur. Napoléon III déclara la guerre au roi de Prusse. Il ne se doutait pas ou ne voulait pas s'avouer qu'il aurait affaire à toute l'Allemagne ([8]). Il avait retiré

ses troupes de Rome, mais il hésitait encore à donner à l'Italie sa capitale et à se procurer ainsi l'alliance de cette puissance et par suite de l'Autriche, lorsqu'il apprit la défaite de Mac-Mahon à Reichshoffen et celle de Frossard à Forbach (6 août 1870). Victor-Emmanuel renonça à toute intervention. Après Sedan, la République Française continua la lutte et sauva l'honneur. Le Gouvernement de la Défense nationale commit la faute de rester à Paris et de lier ainsi le sort de la France à celui de sa capitale. Lorsque Paris, affamé par un blocus qui faisait la joie de Bismarck et de Moltke — et que leurs héritiers n'admettent pas pour leur pays, parce que, quand les Allemands gagnent c'est bien joué, mais quand ils perdent, c'est qu'on triche (9), — lorsque Paris capitula, le Gouvernement français fit des ouvertures de paix.

Entre temps, les Italiens étaient entrés à Rome. Le calcul de Gramont était déjoué. On n'avait pas fait la triple alliance pour garder Rome au Pape. La France était vaincue et le Pape perdait Rome. D'autre part, à la nouvelle de la capitulation de Metz, la Russie avait dénoncé le traité de Paris, de sorte que l'œuvre de la guerre de Crimée était détruite.

(7) **Bismarck** empêcha l'achat du **Luxembourg** par Napoléon III. La neutralité perpétuelle du Luxembourg fut établie *à la demande de la Prusse*

et garantie par les puissances (Traité de Londres du 11 mai 1867).

(8) **Bismarck** sut manœuvrer de façon à isoler la France. Guillaume et le tsar Alexandre II s'étaient rencontrés à Ems, et le Tsar avait donné à Guillaume carte blanche en Occident, s'était engagé à immobiliser l'Autriche, moyennant quoi il obtenait carte blanche en Orient. Quant à l'Angleterre, Bismarck sut obtenir d'elle une neutralité plutôt favorable, en lui montrant un projet de traité d'alliance que Benedetti lui avait remis le 20 août 1866, et d'après lequel Napoléon III, prenant la Belgique, Guillaume était autorisé à s'unir aux États du sud.

(9) Inconscients à force d'orgueil, ils semblent ne pas se douter qu'on puisse appliquer contre eux les procédés de guerre qu'ils ont instaurés ou qu'on puisse arriver à y échapper. Ainsi, devant Ivangorod, s'étant approchés de la forteresse à une distance où ne portait pas l'artillerie russe, mais d'où ils pouvaient réduire la place, ils se reposaient avant le bombardement, ayant décidé : 1° que la forteresse devait être réduite par l'artillerie lourde allemande (ce qui était juste et ressortait, comme leçon, d'événements antérieurs); et 2° (ce qui était moins juste et supposait que la leçon ne pouvait pas profiter à l'adversaire), que les Russes devaient retomber dans la faute qui avait été commise, ne pas sortir de la forteresse et s'y laisser détruire avec elle. Le général russe, en les attaquant à l'improviste, dut les surprendre doublement.

L'HÉGÉMONIE DE L'ALLEMAGNE

Par le traité de Francfort du 10 mai 1871, Bismarck créa une paix boiteuse qui avait pour base l'abaissement et l'isolement de la France d'une part, l'hégémonie de l'Allemagne d'autre part, avec, comme corollaire, l'extension vers l'Orient, vers les Balkans, de l'Autriche, que la Prusse venait de mettre à la porte de l'Allemagne. L'abaissement de la France et l'hégémonie de l'Allemagne sont consacrés, sont rendus tangibles par une cession de territoire. C'était créer la question d'Alsace-Lorraine qui pesa sur toute la politique européenne et non seulement sur les rapports franco-allemands, de 1871 à 1914. Mais la revendication des droits de la France resta à tous et à jamais ouverte, et la justice immanente devait, après un long sommeil, se réveiller.

Dès 1875, Bismarck pouvait constater que son programme était irréalisable. Il ne pouvait empêcher le relèvement rapide de la France et il venait, en voulant l'humilier, de s'attirer une démarche menaçante de l'Angleterre et une circulaire humiliante de Gortchacof, le chancelier du tsar Alexandre II.

CARTE III

LES ÉTATS BALKANIQUES APRÈS LE TRAITÉ DE BERLIN

LES ÉTATS BALKANIQUES APRÈS LE TRAITÉ DE BERLIN

Limites de la Bulgarie proposées au traité de San Stefano.

Territoire de la Bessarabie, cédé par la Roumanie à la Russie.

La Roumélie Orientale n'a été annexée à la Bulgarie qu'en 1885. La Macédoine est comprise entre le lac Ochrida, la pointe sud de la Serbie et le mont Rhodope.

GUERRE D'ORIENT

Bismarck crut pouvoir exécuter une autre partie de son programme : l'orientation de l'Autriche vers les Balkans et se venger en même temps de la Russie. Il sut attiser le feu en Orient, l'empêcher de s'éteindre et, quand, par le traité de San Stefano, la Russie eut fait de la Turquie quelque chose d'inoffensif, il sut manœuvrer de façon à dépouiller la Russie et ses protégés, la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro, des conquêtes qui avaient coûté tant d'efforts au Tsar. La Grèce ne gagnait rien, la Roumanie rétrocédait la Bessarabie à la Russie et, si elle s'agrandissait de 2.000 kilomètres carrés dans la Dobroudja, c'était aux dépens de la Bulgarie. En revanche, grâce à l'honnête courtier, l'Angleterre prenant Chypre, l'Autriche se voyait octroyer l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Au Congrès de Berlin, Bismarck avait créé une paix plus boiteuse encore que celle de 1871, toutes les nations se soupçonnant, jalouses les unes des autres, les petites comme les grandes. Il avait créé une nouvelle Alsace-Lorraine : la Macédoine. Ce fut un crime de lèse-humanité que de remettre ce malheureux pays sous le joug du Sultan.

La paix était encore plus instable que celle de 1871. Le conflit éventuel n'était plus limité à l'Allemagne et à la France. De nouveaux États étaient en jeu. La Russie ne pardonnait pas à l'Allemagne la « trahison » de 1878 ([10]) et armait. La paix armée était fondée. La course à l'abîme commença. Toutes les puissances se mirent à armer, à armer plus que leurs voisines. Les petits États armaient aussi. L'exemple de 1914 a démontré qu'ils avaient eu raison de ne pas avoir trop de confiance dans des « chiffons de papier ».

(10) Menacé par l'Angleterre et par l'Autriche, se rendant compte que la première ne ferait rien sans la seconde, le **Tsar** avait prié Bismarck de lui rendre le service rendu par la Russie à la Prusse en 1870 et d'immobiliser l'Autriche. Bismarck répondit qu'il devait surveiller la France et employer à cette tâche toutes ses forces.

TRIPLE ALLIANCE

Tant que Bismarck fut au pouvoir, il sut maintenir son œuvre, la fortifier par la Double Alliance avec l'Autriche (1879), transformée en Triple Alliance par l'adjonction de l'italie (1883) (11), envenimer les rapports franco-anglais et franco-italiens à propos des colonies, empêcher l'alliance franco-russe. Il divisait pour régner (12). En 1887, il avait perdu la tête et songé à une agression brutale, mais l'attitude de la Russie lui avait fait rentrer ses griffes et Guillaume Ier avait dit à son ministre que c'était bien dur, à son âge, d'être obligé de faire des excuses à la France.

(11) **Bismarck** avait exploité contre la France de Mac-Mahon les manifestations en faveur du pouvoir temporel. Avec le nouveau roi Humbert Ier, qui n'aimait pas la France, il eut la tâche facile. Il lui représenta qu'un moyen peut-être pour l'Italie d'avoir plus tard le Tyrol, ce serait de s'allier à l'Autriche. Il lui parla de l'établissement de l'Italie en Albanie. Il s'engagea à faciliter son établissement en Afrique ou ailleurs. Il parla de la reprise de Nice, de la Savoie, de l'acquisition de la Corse. La tactique de l'Allemagne, qui consiste à offrir à l'Italie ce qui ne lui appartient pas, n'est donc pas nouvelle. Elle date de 1878-1880.

A l'Autriche, Bismarck démontra que, si la guerre éclatait entre l'Autriche et la Russie, l'Allemagne,

occupée par la France, ne pourrait aider son alliée. L'Italie seule pourrait le faire. Le roi Humbert fit un voyage à Berlin (fin 1882) et bientôt signa la Triple Alliance.

L'art de Bismarck fut de flatter l'Italie sans rien lui donner, de détourner l'irrédentisme contre la France. En cas de guerre, il immobilisait sur les Alpes une partie des forces françaises. Sans parler des sentiments humanitaires qui empêchèrent la République Française de prendre l'initiative d'une guerre, on comprend très bien, à la lueur des enseignements de la guerre actuelle, qu'elle ne pouvait entamer une guerre, sans l'alliance russe, avec la perspective d'une campagne sur les Alpes.

La Triple Alliance n'a profité en rien à l'Italie qui a joué un rôle de dupe. On flattait ses aspirations de grandeur et d'extension. On ne lui donnait rien. On se bornait à de vagues promesses pour l'avenir. Crispi se fit l'homme lige de Bismarck et se montra souvent plus arrogant et plus menaçant que lui. Les déceptions coloniales de l'Italie amenèrent sa chute en 1896 et, depuis cette date, depuis l'avènement du roi Victor-Emmanuel, l'époux de la fille du prince de Monténégro, l'Italie a joué en Europe un rôle pacifique. La Triple Alliance, à ses yeux, était un contrepoids à l'alliance franco-russe et assurait ainsi l'équilibre et le maintien de la paix. Elle entretenait de bons rapports avec la France et avec la Russie. L'évolution vers la France avait commencé en 1896 par la revision des traités tunisiens. Elle avait continué par la conclusion d'un traité de commerce. Ensuite eurent lieu des conversations diplomatiques basées sur les ententes anglo-italiennes. Elles aboutirent aux accords méditerranéens et, en 1902, à l'occasion du renouvellement de la Triplice, M. Delcassé pouvait conclure que jamais l'Italie ne participerait à une agression contre la France. Les derniers événements ont montré qu'il ne s'était pas trompé.

(12) **Bismarck est à son apogée en 1884 :** il est arrivé à isoler la France, il a fait la Triple Alliance et il vient de conclure avec la Russie, à laquelle il a réussi à faire croire qu'il peut à son gré contenir ou déchaîner la révolution, un accord par lequel les deux puissances se promettent une neutralité bienveillante, au cas où l'une d'elles serait attaquée. C'est une sorte de contre-assurance que Bismarck concilie très bien avec le traité austro-allemand de 1879, traité conclu surtout contre la Russie.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE ET L'ENTENTE CORDIALE

Quand Bismarck fut chassé comme un laquais par Guillaume II, l'œuvre du grand Prussien s'effrita rapidement. Il tombe en 1890 et l'alliance franco-russe est de 1891. De 1891 à 1904, l'hégémonie de l'Allemagne est contre-balancée par l'alliance franco-russe, la Double Alliance fait contrepoids à la Triple Alliance.

Au cours de cette période, une autre modification, d'une importance capitale, s'accomplit dans l'équilibre européen. Un nouveau roi est monté sur le trône d'Angleterre. Il aurait été inaccessible aux suggestions de Bismarck, il le sera encore moins à celles d'un Guillaume II. Après Fachoda (1898), après la guerre du Transvaal (1899), Édouard VII réussit ce tour de force d'établir avec la France une entente cordiale. Il s'entend avec M. Delcassé pour mettre fin au différend franco-anglais. Un accord général sur les colonies intervient. La France renonce à l'Égypte, l'Angleterre renonce au Maroc. En même temps, M. Delcassé noue des relations amicales avec la plupart des puissances, grandes et petites. Une certaine cordialité semble même sur le point de s'établir avec l'Autriche.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE ET LA QUESTION MAROCAINE

L'instant est critique. L'Allemagne se voit menacée d'un encerclement qui, de pacifique, peut devenir dangereux pour le pangermanisme (13). Que faire ? Lancer habilement la Russie dans l'aventure japonaise (14), l'y laisser s'y enferrer, comme Bismarck l'avait laissé s'engager sur Constantinople en 1878 ; puis, après Moukden, après Tsou-sima, faire le voyage de Tanger ; apparaître comme un Lohengrin sauveur du droit européen (!) aux yeux des Marocains et du monde. Le coup raté, on devient brutal ; on exige le renvoi de M. Delcassé, et la France doit se soumettre pour éviter une attaque brusquée, sans le contre poids de la Russie impuissante et humiliée. Ensuite c'est Algésiras, c'est Casablanca, c'est Agadir, la menace perpétuelle de guerre ! Et cependant le Maroc échoit définitivement à la France, au prix, il est vrai, de la cession si regrettable d'une partie du Congo (15).

(13) **Cette doctrine** des Bülow, des List, des de Lagarde, des Franz, des von Bernhardi, partagée par le Kaiser, a été magistralement exposée par M. Andler. Elle veut faire plus, et mieux que Bismarck,

110172

dont elle juge la politique effacée. Bismarck limitait son ambition à l'hégémonie de l'Europe. Il n'avait ni colonies ni marine. Le pangermanisme rêve une grande Allemagne fédérale allant de la Belgique au Golfe Persique. L'Allemagne étouffe chez elle. Il lui faut des terres pour coloniser, des terres en Hongrie, en Europe, en Asie, dans le monde entier. C'est une race d'élite. Elle a une mission divine. Elle doit modeler l'univers à son image et lui apporter les bienfaits de la culture allemande. Ceux qui se mettent en travers de ses destinées s'opposent à la volonté même de Dieu et doivent être sacrifiés sans pitié. La force prouve le droit. L'Allemagne a le secret de la victoire.

(14) Le calcul était faux. **Les Japonais** se sont réconciliés avec les Russes et, s'étant rendu compte du rôle joué par l'Allemagne, se sont empressés de se joindre contre elle aux alliés.

(15) **L'Allemagne n'était pas contente de l'Italie** de son rôle à Algésiras, où elle n'avait été soutenue que par l'Autriche. L'Italie prit prétexte de l'établissement de la France au Maroc et des accords méditerranéens pour occuper la Tripolitaine. Si la France ne fit aucune objection, les deux alliées de l'Italie se montrèrent peu enthousiastes et suscitèrent des difficultés à leur alliée dans l'expédition de Tripoli. Guillaume II, allié de l'Italie, était l'ami de la Turquie. Il sacrifia son alliée à son amie.

L'Autriche alla plus loin. Elle paralysa la campagne maritime de l'Italie contre la Turquie dans l'Adriatique, dans la Mer Ionienne et aux Dardanelles, en invoquant la rupture de l'équilibre en Orient et le fameux article 7 de la Triple Alliance que nous retrouverons plus loin (p. 54) et qui alors avait de la valeur. Elle alla même jusqu'à la menace.

En 1911, l'État-major autrichien se préparait à une agression contre l'Italie. Les armements à la frontière italienne devenaient inquiétants. Le chef

de l'État-major, Hœtzendorff, soutenu, disait-on, par l'archiduc François-Ferdinand, avait une attitude des plus menaçantes. On se crut à deux doigts d'une guerre. L'affaire s'arrangea par le renvoi d'Hœtzendorff, mais « dès ce moment les Italiens sont toujours restés sous l'impression éventuelle d'une menace inattendue ». Un Autrichien, questionné vers cette époque sur l'attitude qu'aurait l'Autriche en cas de guerre franco-allemande, resta imprécis, mais soudain s'excita au sujet de l'Italie contre laquelle il manifesta sa rage. Singuliers alliés que ceux qui s'exprimaient ainsi l'un au sujet de l'autre, et comme l'on comprend bien que l'alliance seule empêchait la collision !

ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'Allemagne avait relevé la tête. L'Autriche étendit la main et annexa la Bosnie et l'Herzégovine (1909). C'était dire aux Serbes : jamais ces pays serbes ne seront à vous. C'était faire une troisième Alsace-Lorraine. La Russie eut une attitude agressive. Mais M. Fallières, devant les horreurs d'un cataclysme européen, arrondit les angles de la réponse française à la note autrichienne. Ce fut l'intervention de la France qui assura la paix.

CARTE IV

LES ÉTATS BALKANIQUES EN 1914

LES ÉTATS BALKANIQUES EN 1914

LES GUERRES BALKANIQUES

Les deux Alsace-Lorraine d'Orient, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, avaient posé d'une façon inquiétante la question d'Orient. Devant les prétentions autrichiennes se dressa soudain l'alliance, qui semblait improbable, des États balkaniques. Leur défaite paraissait si certaine que la France avait fait adopter en leur faveur le principe d'après lequel la guerre n'entraînerait aucune modification territoriale. L'écrasement de la Turquie amena un remaniement de la carte d'Orient.

Tout le monde sait comment l'Autriche, soutenue par l'Allemagne, éleva des prétentions de plus en plus extraordinaires : 1878 et 1909 l'avaient mise en appétit. Ne pas se battre, mais prendre de gros morceaux en montrant les dents, c'est toute la politique autrichienne, si on y ajoute la fourberie et la ruse poussées aussi loin, sinon plus que par la Turquie ([16]). La Serbie n'a pas le droit de respirer : on l'étouffe, on lui supprime l'accès de la mer. La guerre européenne n'est évitée que par miracle. On crée l'Albanie et on y envoie un capitaine de uhlans de la Garde, célèbre par sa facilité à s'embarquer au moindre danger.

En même temps l'Allemagne s'aperçoit que le

parti allemand en Autriche n'est plus assez fort pour dominer le slavisme et qu'elle ne peut pas compter sur une aide efficace de son satellite. Il faut armer ([17]). De là, la loi de 1913 dont certains, en France, ne veulent pas voir le danger. C'est à grand'peine que la loi de salut public est votée, que la France peut mettre trois classes sous les armes et compenser ainsi son infériorité numérique.

(16) Rappelons le **procès d'Agram** qu'on dut abandonner, l'affaire Friedjung basée sur des faux officiels fabriqués par le fameux ministre autrichien à Belgrade, Forgach. Le premier ministre, comte d'Ærenthal, dut reconnaître les faux. Dans tout autre pays il aurait dû se retirer. Il resta premier ministre autrichien jusqu'à sa mort. Rappelons l'affaire de Prizrend : il s'agissait d'un consul autrichien qui aurait été malmené par les troupes serbes. Toute l'affaire reposait sur de fausses dépêches venues de Vienne. Rappelons enfin le rôle joué par l'Autriche dans la seconde guerre balkanique. Il est démontré aujourd'hui que ce fut l'Autriche qui jeta la Bulgarie sur la Serbie. Il ne serait pas exagéré de définir la politique autrichienne une basse politique policière, et le ministère autrichien une fabrique officielle de faux.

(17) Ce sont les motifs de la **loi de 1913** donnés d'une façon lourde et filandreuse, à la manière allemande, dans une brochure quasi officielle : *L'Armée allemande après sa réorganisation,* par le lieutenant-colonel Walter von Bremen. Traduit par le lieutenant Jean Schmidt. Avec l'emplacement des troupes en 1914. Un volume in-8 étroit, avec le portrait de Guillaume II. Paris, Berger-Levrault.

L'AGRESSION CONTRE LA SERBIE ET LA GUERRE DE 1914

Mais les deux empires germaniques voulaient et préparaient la guerre ([18]). L'assassinat à Serajevo (28 juin 1914) de l'archiduc François-Ferdinand ne fut que le prétexte d'une action brutale, décidée depuis longtemps, mais ajournée d'un mois, on ne sait encore pourquoi ([19]). L'ultimatum de l'Autriche à la Serbie est en effet du 23 juillet.

Il fallait disloquer la Triple Entente, endormir la Russie, effrayer la France et s'assurer la neutralité de l'Angleterre : effrayer la France, en la plaçant brusquement en face d'une guerre qu'elle ne pouvait éviter qu'en abandonnant son alliée, la Russie, et à laquelle elle devait se résoudre si elle ne voulait pas commettre cette lâcheté ; obtenir la neutralité de l'Angleterre en donnant à ses ministres libéraux, pacifiques et presque pacifistes, l'assurance qu'on ne ferait aucune acquisition territoriale aux dépens de la France (mais sans s'engager d'une manière semblable au sujet des colonies françaises) ([20]). On obtenait du Tsar un arrêt de sa mobilisation en lui promettant d'en faire autant et, en même temps, on continuait la préparation de la guerre. L'Autri-

che refusait même de lire la réponse serbe, si humble qu'elle étonna tout le monde. L'Allemagne craignit d'être prise en flagrant délit de double jeu ([21]). Elle déclara la guerre à la Russie le 1er août, à la France le 3, puis se jeta sur le Luxembourg et la Belgique pour écraser la France par une attaque foudroyante.

On devait, un mois après, lui dicter la paix à Paris ([22]) et reporter contre la Russie toutes les forces germaniques conjuguées.

On n'avait escompté ni la résistance héroïque de la Belgique, ni la manœuvre habile du général Joffre, ni son rétablissement unique dans l'histoire, ni la victoire éclatante de la Marne.

On avait oublié de relire certaines lettres de l' « inoubliable grand-père » à son ministre, lettres qui démontraient qu'en cas de guerre avec l'Allemagne, jamais la France ne serait dans d'aussi mauvaises conditions qu'en 1870. On avait oublié la promesse qu'on avait faite, sur son lit de mort, au premier empereur : celle de ne jamais déclarer la guerre à la Russie. On avait oublié la maxime de Bismarck : que la question d'Orient ne vaut pas les os d'un grenadier poméranien. On n'avait pas songé que, si les créateurs de l'Allemagne étaient effrayés à l'idée d'une guerre contre la France et la Russie et avaient, sous l'empire de cette crainte, pris l'Italie comme alliée sur les Alpes ([23]) jamais ils

n'avaient envisagé la possibilité d'un troisième adversaire, l'Angleterre. On crut l'écarter par le mensonge, la fourberie, la corruption ([24]) et on ne se rendit pas compte qu'en violant la Belgique, on faisait tout le contraire de ce qu'avait fait Bismarck en 1870. Il avait su, en effet, obtenir de l'Angleterre une abstention plutôt favorable à l'Allemagne, en lui montrant le brouillon d'un projet de traité d'après lequel Napoléon III aurait annexé la Belgique.

On agissait brutalement comme Bismarck, plus brutalement, car jamais Bismarck n'eût parlé de « chiffons de papier ». Il se fût contenté de le penser. On n'avait ni sa méthode ni son habileté. En voulant l'imiter, on le parodiait maladroitement. On n'a pas suivi ses leçons, on n'a pas écouté ses conseils. Après le tour de force de 1871, après celui de 1878, son programme était de maintenir, de faire peur en montrant la force allemande, en décrivant, en un langage prophétique, les atrocités de la guerre future auprès de laquelle celle de 1870 ne serait qu'un jeu d'enfants ([25]), mais — nous croyons qu'on peut l'affirmer sans crainte de se tromper — de ne jamais compromettre dans une guerre, et surtout dans une guerre avec la Russie et la France, encore bien moins avec l'Angleterre et l'Italie comme troisième et quatrième adversaires, l'œuvre qu'il n'avait pu mener à

bien que grâce à son génie, grâce à un concours inespéré de circonstances, grâce surtout à ce qu'il avait affaire à « une illustre médiocrité méconnue ». C'est ainsi qu'il qualifiait son adversaire, Napoléon III.

L'Histoire dira — elle commence déjà à dire — quel sera le résultat de la méconnaissance, par de « médiocres » élèves, des leçons et préceptes d'un maître sans scrupules — mais aussi sans faiblesse.

(18) **M. Giolitti**, dans la séance du 5 décembre 1914, a prouvé qu'*en 1913* l'Autriche méditait déjà l'agression contre la Serbie, agression que l'Italie a probablement empêchée en refusant de s'y associer. Voici le texte de la déclaration de M. Giolitti : « Au cours de la guerre balkanique, le 9 août 1913, le marquis de San Giuliano m'adressa le télégramme suivant : L'Autriche nous fait connaître, ainsi qu'à l'Allemagne, son intention d'agir contre la Serbie, et elle déclare qu'une telle action de sa part ne peut être considérée que comme défensive. Elle espère faire jouer le *casus fœderis* de la Triple Alliance, que je juge inapplicable en la circonstance. Je cherche à combiner mes efforts avec ceux de l'Allemagne en vue d'empêcher une telle action de la part de l'Autriche, mais il serait nécessaire de dire clairement que nous ne considérons pas cette action éventuelle comme défensive. Nous ne croyons donc pas qu'il existe de *casus fœderis*. » Le Cabinet italien répondit à Vienne qu'il ne fallait pas compter sur sa coopération, l'alliance ne prévoyant l'intervention de l'Italie que si les Empires étaient attaqués et non pas agresseurs.

(19) Probablement pour endormir la défiance des puissances.

(20) *Ce serait une honte pour nous que de passer ce marché avec l'Allemagne aux dépens de la France, une honte de laquelle la bonne renommée de ce pays ne se remettrait jamais* (Sir Edward Grey à Sir E. Goschen, ambassadeur anglais à Berlin, 30 juillet, *Correspondance britannique,* n° 101). **Sir Edward Grey** cherchant, le 31 juillet, dans une conversation avec l'ambassadeur allemand, prince Lichnowsky, comment un conflit franco-allemand pourrait être retardé jusqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen d'entente entre l'Autriche et la Russie, Guillaume II fit semblant d'y voir une offre de l'Angleterre de garantir, avec son armée et sa flotte, la neutralité de la France. On croit facilement ce à quoi on a intérêt (*Livre jaune,* annexe n° II *bis*).

(21) Au cours de la crise, plusieurs fois les Allemands se trouvèrent pris en flagrant délit de mensonge et furent cinglés par les diplomates français. Le 21 juillet, **de Jagow,** protestant qu'il ignorait absolument le contenu de la note autrichienne, l'ambassadeur français, M. Jules Cambon, répondit qu'il *s'étonnait d'une déclaration aussi peu conforme à ce que les circonstances conduisent à penser* (*Livre jaune,* n° 16). Le 24 juillet, M. Cambon manifeste encore sa surprise de voir de Jagow *s'engager à soutenir des prétentions dont il ignore la limite et la portée.* Jagow, démonté, interrompt : « C'est bien parce que nous causons entre nous personnellement que je vous laisse me dire cela. » Puis il demande à M. Cambon si vraiment il trouve la situation grave : « Assurément, lui répondit M. Cambon, car si ce qui se passe a été réfléchi, je ne comprends pas qu'on ait coupé les ponts derrière soi. » (*Livre jaune,* n° 30.) Le 27 juillet, Jagow lui ayant dit qu'il ne se refusait pas à agir pour écarter le conflit austro-russe, mais qu'il ne pouvait pas intervenir dans le

conflit austro-serbe : « L'un est la conséquence de l'autre, dit M. Cambon, et il importe d'empêcher qu'il ne survienne un état de fait nouveau, de nature à amener une intervention de la Russie. » « Comme le secrétaire d'État persistait à dire qu'il était obligé de tenir ses engagements à l'égard de l'Autriche, je lui ai demandé, dit M. Cambon, *s'il s'était engagé à la suivre partout, les yeux bandés,* et s'il avait pris connaissance de la réponse de la Serbie à l'Autriche, que le chargé d'affaires de la Serbie lui avait remise ce matin. — *Je n'en ai pas encore eu le temps,* me dit-il. — Je le regrette. Vous verriez que, sauf sur des points de détail, la Serbie se soumet entièrement. Il semble donc que, puisque l'Autriche a obtenu les satisfactions que votre appui lui a procurées, vous pouvez aujourd'hui lui conseiller de s'en contenter ou d'examiner avec la Serbie les termes de la réponse de celle-ci. Comme M. de Jagow ne me répondait pas clairement, je lui ai demandé *si l'Allemagne voulait la guerre.* Il a protesté vivement, disant qu'il savait que c'était ma pensée, mais que c'était tout à fait inexact. — Il faut donc, ai-je repris, agir en conséquence. Quand vous lirez la réponse serbe, pesez-en les termes avec votre conscience, je vous en prie, au nom de l'humanité, et n'assumez pas personnellement une part de responsabilité dans les catastrophes que vous laissez préparer. » (*Livre jaune,* n° 74.)

Il ne faut pas oublier non plus que Guillaume II et son chancelier ont escamoté deux dépêches russes, une du Tsar à Guillaume, réclamant d'une façon pressante la médiation de celui-ci (*Livre blanc,* n° 23ᵃ), une autre de M. Sazonof à Sir Edward Grey pour demander une discussion à Londres (*Correspondance britannique,* n° 133), ou du moins y ont répondu par une déclaration de guerre. Notons encore que Guillaume II, si fier d'ordinaire de sa prose, n'a jamais publié ses dépêches à François-Joseph, à M. Berchtold et à son ambassadeur en

Autriche, Tchirsky, de sorte que, devant le tribunal de l'Histoire, il s'est placé avec François-Joseph dans la situation habituelle de deux complices méditant un crime. Nous connaissons l'acte, la préméditation est établie par l'ensemble des circonstances qui précèdent, accompagnent ou suivent l'acte, mais nous ignorons les paroles que les complices ont échangées dans l'ombre. Le succès devant tout absoudre, on n'a pas songé à cette circonstance aggravante du silence.

(22) **Paris occupé** serait divisé en secteurs. On exigerait de la France la signature de la paix. En cas de refus, on se livrerait à l'exécution militaire du premier secteur. Si la France refusait encore, on passerait au deuxième secteur, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait dompté la France.

(23) L'**Allemagne,** sûre de gagner la partie par une **attaque brusquée** et grâce à la **violation de la Belgique,** a semblé négliger les atouts qu'elle avait. Après l'exemple de 1866, la renonciation à la diversion sur les Alpes semble due à un accès de folie. Mais l'Italie qui avait refusé de s'associer à l'agression de 1913, ne pouvait s'associer à celle de 1914. Au cours des négociations qui ont suivi l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, elle n'a pas cessé de chercher à assurer le maintien de la paix. Dès le 3 août ellè notifiait à l'Allemagne sa neutralité. La Triple Alliance ne jouait pas. Il est vrai qu'elle devait se reformer en novembre 1914 par l'adjonction de l'amie, de la **Turquie.** L'abstention de l'Italie provoqua la colère des deux empereurs. L'Italie fut menacée, et cette menace fut particulièrement grave au moment de la bataille de Charleroi. L'Allemagne et l'Autriche s'apprêtaient à attaquer l'Italie par le nord et à s'emparer de Milan. L'Allemagne, se voyant déjà à Paris, voulait attaquer la France de flanc et prendre Lyon. Après la bataille de la Marne le ton changea. Le premier ministre hongrois, comte Tisza,

un des principaux auteurs responsables de l'agression contre la Serbie, voulait éviter à tout prix l'adjonction de nouvelles recrues aux alliés. Il chercha à maintenir les Roumains sans leur faire de concessions, mais trouva tout naturel que l'autre partie de la monarchie, l'Autriche, fît des concessions à l'Italie pour la maintenir dans la neutralité. Guillaume approuva ce plan. Le comte Berchtold, qui eut des scrupules, fut remplacé en janvier 1915 par le baron Burian. Le prince de Bülow, l'ancien chancelier de l'empire d'Allemagne, partit pour Rome et alors commencèrent ces interminables négociations qui devaient durer du 9 novembre 1914 au 4 mai 1915. L'Allemagne, pour maintenir l'Italie dans la neutralité et dans l'inaction, lui offrait des concessions territoriales que l'Autriche lui ferait après la guerre, et l'Autriche, toujours en retard, finissait par consentir à ces concessions parce qu'elle espérait les compenser par des acquisitions dans les Balkans et parce qu'elle estimait que la Triple Alliance qui, à ses yeux, continuait d'exister, ne serait pas diminuée par ces concessions qu'elle faisait à une alliée. Mais la ruse était trop grossière. Promettre pour après la guerre, c'était pour reprendre la promesse en cas de victoire et que signifiait-elle en cas de défaite? Quelle était la sanction de cette promesse pour l'avenir? D'après le *Times,* le roi d'Italie ayant demandé au prince de Bülow quelles étaient les garanties de la permanence de ces offres et Bülow ayant répondu : La parole de l'Allemagne, le Roi aurait répliqué : Il est trop tard pour qu'une pareille garantie soit acceptable. Ceux qui, en Italie, avaient des scrupules à l'idée d'entreprendre une guerre contre d'anciens alliés, devaient les perdre. L'extension progressive des offres austro-allemandes a montré la duplicité qui les inspirait et quand, d'après le *Times* et l'*Idea Nazionale,* le député allemand Erzberger, lieutenant de Bülow, joignit aux offres allemandes une demande tendant à ce

que l'Italie reconnaisse l'occupation de la Belgique, l'indignation éclata. « Cette proposition a excité ici une grande colère, dit le *Times*. Il est impossible à un ministre italien quel qu'il soit de prendre en considération une telle demande. L'opinion s'accentue de jour en jour que même si l'Autriche cède sur tous les points du programme italien, la paix pourrait devenir un danger plus redoutable que la guerre. »

La **Triplice** fut dénoncée le 4 mai 1915, et c'est cette dénonciation que le Gouvernement s'attendait à voir suivie d'une déclaration de guerre, qui l'empêcha ainsi que le Roi d'assister à la manifestation du Quarto. L'astuce et les démarches de Bülow, groupant toutes les forces neutralistes, provoquèrent la démission du ministère Salandra. « Que la force de Rome, s'écriait d'Annunzio, le 13 mai, renverse enfin les bancs des marchands malhonnêtes et des faussaires et que Rome retrouve dans le forum la hardiesse de César s'écriant : *Alea jacta est* (le sort en est jeté) sur la rouge table de la terre. » L'opinion publique se manifesta avec une force irrésistible dans toute la péninsule en faveur de l'intervention. L'*heure du Roi* était sonnée. Il avait à arbitrer la situation, à décider du sort de l'Italie. Il maintint au pouvoir le Cabinet Salandra. Dès lors les événements se précipitent. Le ministère demande aux Chambres les pouvoirs nécessaires pour une guerre éventuelle. Le vote presque unanime des Chambres est bientôt suivi d'une déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche (23 mai).

La **thèse italienne** est la suivante : Le jeune royaume d'Italie avait besoin de la paix. L'Autriche ne pouvait être que son ennemie ou son alliée. L'Italie, ne pouvant et ne voulant pas faire la guerre, préféra la seconde alternative. (Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'est la France, ou plutôt son empereur, qui fit la première alliance italo-prussienne en 1866.) L'Autriche était l'alliée pour des raisons

politiques, mais au fond elle restait l'ennemie. L'Italie, au cours de ces trente dernières années, a fait de grands sacrifices à la paix et à l'équilibre européen. Pour les assurer, elle a refréné ses aspirations, étouffé ses revendications, elle n'a pas prêté l'oreille aux cris de l'*Italia irredenta*. Elle a consenti à conserver en face de l'Autriche une situation d'infériorité militaire tenant tant à la position formidable du Trentin qu'à la nature de sa côte sur l'Adriatique, plate, favorable à un débarquement, sans un point où, de Venise à Brindisi, sur 800 kilomètres, puisse exister un vrai port militaire. Tout cela, elle l'a accepté par amour de la paix et parce que l'article 7 du traité de la Triple Alliance assurait le maintien du *statu quo* dans les Balkans, ou du moins ne permettait de le modifier qu'avec l'assentiment de l'Italie. L'Autriche, en se jetant sur la Serbie sans prévenir l'Italie, a traité l'Italie en quantité négligeable, en vassale qu'on peut mépriser et qu'on n'a pas à consulter. Elle a violé l'article 7. Le traité de la Triplice n'existe plus. L'Italie le dénonce et reprend sa liberté d'action.

Nous n'entreprendrons pas de discuter la thèse contraire, celle des Tisza et des Bethmann-Hollweg. Refuser d'accepter la responsabilité de la rupture de la Triplice, parler de la foi jurée, rappeler au respect des traités, — des traités favorables à l'Allemagne (car ceux-là seuls ont le droit d'exister), — cela surprendrait — si les actes et les paroles d'un Allemand pouvaient encore surprendre — dans la bouche de l'auteur de la maxime du chiffon de papier et de la nécessité qui n'a pas de loi.

L'Italie a donné un exemple que d'autres alliés de la Triplice, les Roumains, paraissent disposés à suivre, malgré les suggestions de M. de Wedel qui joue chez eux les Bülow, que les Grecs paraissent regretter de s'être laissé donner et que les Bulgares peuvent aussi méditer. Elle n'a pas attendu la der-

nière heure pour marcher, parce que, à cette heure et sur cette terre, ce n'est pas comme dans l'Évangile où les derniers sont les premiers. Les artisans de la dernière heure risquent de ne plus trouver d'alliés ni d'oreilles pour entendre leurs revendications.

(24) Il n'est pas inutile de reproduire la belle **réponse de Sir E. Goschen,** ambassadeur d'Angleterre, à la doctrine du **chiffon de papier** : « J'ai trouvé le chancelier très agité. Son Excellence commença de suite une harangue qui dura environ vingt minutes. Il dit que la mesure prise par le Gouvernement de Sa Majesté Britannique était terrible au dernier point ; *rien que pour un mot* — « *neutralité* », un mot dont en temps de guerre on n'avait si souvent tenu aucun compte, — *rien que pour un chiffon de papier* la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation de la même famille, qui ne demandait pas mieux que d'être son amie... Il tenait la Grande-Bretagne responsable de tous les terribles événements qui pourront se produire. Je protestai avec force contre cette déclaration, et je dis que, autant que lui-même et Herr von Jagow avaient voulu me faire comprendre que, pour des raisons stratégiques, c'était pour l'Allemagne une affaire de vie ou de mort d'avancer à travers la Belgique et de violer la neutralité belge, autant je voulais lui faire comprendre à son tour que c'était, pour ainsi dire, *une affaire de « vie ou de mort » pour l'honneur de la Grande-Bretagne de tenir son engagement solennel.* Cet engagement était de faire, en cas d'attaque, son possible pour défendre la neutralité de la Belgique. *Si ce pacte solennel n'avait pas été tenu, quelle foi aurait-on pu ajouter à l'avenir aux engagements pris par la Grande-Bretagne?* Le chancelier reprit : « Mais à quel prix ce pacte aura-t-il été tenu ? Le Gouvernement britannique y a-t-il songé ? » Je lui donnai à entendre aussi clairement que possible que

la crainte des conséquences ne pouvait guère être considérée comme une excuse pour la rupture d'engagements solennels. » (*Correspondance britannique*, n° 160.) Comparez les paroles du chancelier au Reichstag, le 4 août : « Nécessité n'a pas de lois... On s'arrange comme on peut », et demandez-vous de quel côté est le droit.

(25) On n'a su réaliser de Bismarck que cette **sinistre prophétie**. Les massacres de Belgique et de France, les bombes jetées par les taubes et les zeppelins sur des populations sans défense, les pastilles et l'outillage incendiaires de l'armée allemande, l'emploi des gaz asphyxiants, la destruction de Louvain, le bombardement systématique de la cathédrale de Reims, celui d'Arras et d'Ypres, les ruines de Gerbéviller et de Nomeny, le torpillage sans visite et sans avis préalable des vaisseaux de commerce et des paquebots, couronné par celui du *Lusitania*, le cynisme avec lequel la *Wilhelmstrasse* tour à tour se vante de ses crimes ou, comme dans sa réponse aux **États-Unis**, en rejette la responsabilité sur les victimes, ont mis l'Allemagne au ban des nations civilisées et ont montré que la Kultur n'est qu'une barbarie scientifique. En disant : Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens ; nos soldats ne commettent aucun acte de cruauté indisciplinée (*Keine zuchtlose Grausamkeit*), les intellectuels (*Kulturträger*) ont implicitement avoué la cruauté systématique, disciplinée et organisée des bandes teutonnes. Par leur violation des règles du droit des gens, par leur mépris de tout ce qui est chevaleresque, par leurs excès sans motifs et sans résultats, les empires du centre ont voulu terroriser le monde entier : ils ont déshonoré la guerre et ont mérité l'opprobre et la haine du genre humain.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JUILLET 1915

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (N°s 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (N°s 6 à 55).

Delaney

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

1re Série h

GEORGES REYNALD

SÉNATEUR DE L'ARIÈGE

SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

AVEC PORTRAIT HORS TEXTE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7 | NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1915

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

Il a été donné à peu d'hommes de régler leur existence sur le plan qu'ils avaient tracé et de réaliser la tâche qu'ils s'étaient fixée par avance. M. Delcassé est au nombre de ces mortels favorisés. Il le doit pour une part sans doute aux circonstances qui, favorables ou hostiles, régissent toute destinée, mais plus encore à deux qualités maîtresses, toutes deux portées chez lui à un degré éminent : l'énergie au travail et la puissance et la netteté de la volonté. Ces qualités ont donné à ses efforts la continuité qui assure le succès; elles ont imprimé à son œuvre politique un caractère d'unité qui en rend l'examen facile, ne permettant ni dispersion ni erreur.

M. Delcassé est un Méridional, mais un Méridional qui parle peu; l'espèce n'en est pas aussi rare qu'on le croit communément. Du Midi il a conservé l'élan et la spontanéité du geste quand il est en présence d'un ami; il y a du soleil dans son accueil. Mais ses amis, qui sont nombreux au Parlement et ailleurs, se plaignent parfois de ne pas le voir de façon assez fréquente; quand ils lui en font l'affectueux reproche, il s'excuse en alléguant l'énormité de sa tâche qui le prive de tout loisir, et personne ne peut contredire à cette excuse.

Sa réputation de travailleur infatigable est bien établie dans les deux Chambres; elle est admirée

et quelque peu redoutée dans les ministères qui ont été sous sa direction. A la Marine, notamment, lorsqu'on était admis aux confidences des huissiers du Cabinet, on apprenait que certains matins tout le personnel de l'antichambre avait été devancé par la venue matinale du ministre. D'un pas alerte il avait gravi l'escalier réservé et était installé au bureau de Colbert avant l'heure où s'éveillent les ministères. Au quai d'Orsay il doit en être de même, mais je ne crois pas que l'on puisse recevoir pareille confidence : la première vertu de la maison est la discrétion absolue.

Au physique le ministre des Affaires étrangères est de petite taille, mais le corps apparaît résistant et vigoureux. La pression de la main est franche ; le regard est droit, l'œil vif sous le lorgnon fixe l'interlocuteur et ne se laisse pas aisément éviter. La mise est simple, mais rigoureusement correcte, sans jamais tomber dans le laisser-aller qu'autorise le sans-façon parlementaire. Nulle tendance à la grandiloquence ; quelquefois, au début d'une conversation ou dans les premières phrases d'un exposé, la parole se cherche et se reprend dans un souci de plus grande précision; mais quand M. Delcassé est entré dans son sujet, surtout lorsqu'il manie la matière politique ou diplomatique qui lui est familière, la période est abondante et souple, les mots sont bien en valeur, la pensée se développe sans heurts et par moments se condense en formules pleines et suggestives. Le langage diplomatique exige la clarté, la netteté des termes, avec le sentiment des nuances et l'art des réserves prudentes; il faut également qu'il sache, lorsqu'il en est besoin, s'égaler aux grands sujets qu'il traite ou aux intérêts importants qu'il a

charge d'exprimer. Le ministre des Affaires étrangères parle ce langage avec une maîtrise qui lui a valu à la tribune du Parlement de très vifs succès oratoires. Une parole simple, mais pure, mise au service d'idées élevées, sera toujours, en France, une forme appréciée de l'éloquence.

M. Delcassé est né en 1852 à Pamiers, vieille cité ariégeoise assise au pied des Pyrénées et dont l'église fortifiée rappelle le passé historique. L'ancien collège en était réputé dans la région pour l'excellence de ses humanités, et le futur ministre y puisa le goût des fortes études. Dès son arrivée à Paris, il fut tenté par le journalisme; son désir d'activité se satisfaisait au labeur quotidien que nécessite la rédaction des grands journaux. Il s'y fit rapidement sa place et s'adonna avec une ferveur qui ne devait jamais se démentir à l'étude des questions de politique extérieure.

Les circonstances s'y prêtaient et le milieu était essentiellement favorable. La rédaction de la *République Française*, dont faisait partie M. Delcassé, était un ardent foyer de pensée et d'action républicaines. On y vivait une vie intense. Groupés autour de Gambetta, ses collaborateurs se livraient sans réserve à son ascendant et participaient à l'ardeur de sa foi patriotique. Le tribun, frémissant encore des luttes récentes auxquelles il avait été si intimement mêlé, entraînait avec lui les convictions et les courages. La France, meurtrie et mutilée par la défaite, déchue de son prestige et de son rang, avait besoin de retrouver force au dedans et respect au dehors pour poursuivre ses destinées de grande nation. C'est au relèvement de la patrie que se consacrait Gambetta avec le concours des volontés jeunes et énergiques dont il était l'inspirateur et le

guide. Son empreinte était à ce point profonde sur son entourage que M. Delcassé n'a jamais parlé sans émotion de la familiarité affectueuse dont usait avec lui ce grand Français.

Le journalisme côtoie de trop près la politique pour ne pas en subir fréquemment l'attraction. En 1885, M. Delcassé se présenta aux élections législatives dans son département d'origine. Après le premier tour, il se désista en faveur d'un candidat appartenant à une liste moins favorisée, afin de permettre la formation d'une liste de concentration républicaine. Quatre ans plus tard, il était élu député dans l'arrondissement de Foix, malgré une très vive agitation boulangiste, et depuis cette époque, les électeurs, qui l'avaient une première fois élu, n'ont jamais manqué à lui accorder le renouvellement de son mandat.

*
* *

Élu député en 1889, M. Delcassé fut appelé au Gouvernement dès les premiers jours de 1893 avec la qualité de sous-secrétaire d'État aux Colonies. Ce poste donnait une ample matière à son activité. La France était en plein essor colonial, affirmant ainsi après nos désastres de 1870 sa vigueur renaissante. En Asie, elle avait joint le Tonkin à ses possessions d'Indo-Chine ; la Tunisie avait agrandi son domaine sur le littoral méditerranéen ; Madagascar était promis à son influence, et de toutes parts, au Soudan, dans le Haut-Congo, sur le Niger, nos explorateurs fouillaient le continent noir pour y constituer ce vaste empire qui s'étend sans interruption de l'Afrique équatoriale à nos provinces algériennes.

Une telle œuvre ne se poursuit pas sans des difficultés nombreuses. Quand M. Delcassé en prit la direction, le Dahomey était soulevé, le Siam empiétait sur nos droits dans la presqu'île indochinoise, les limites du Congo n'étaient pas respectées ; sur bien des points de ce large domaine il fallait tour à tour et souvent simultanément négocier et combattre.

Le temps même, qui est dans bien des cas un auxiliaire utile, faisait défaut. Il était facile de prévoir qu'avant peu il ne subsisterait plus sur le globe de terres sans maître. Une véritable fièvre d'expansion coloniale entraînait toutes les nations européennes; celles qui avaient paru, comme l'Allemagne, les plus indifférentes aux possessions lointaines, s'empressaient et se montraient avides de rattraper le temps perdu. Dans cette course la France ne devait pas se laisser devancer; il lui fallait sans tarder réaliser ses titres et marquer de son emprise les territoires nécessaires à l'unité et à la pleine valeur de son empire colonial.

Les difficultés intérieures n'étaient pas moins grandes. Contre l'expansion coloniale se dressaient en France des adversaires qui n'avaient pas désarmé. Les expéditions les plus heureuses, telles que celle de Tunisie, avaient eu des détracteurs. C'étaient pour une part des esprits doctrinaires qui répugnaient à toute idée de conquête et n'admettaient pas que la France usât de contrainte même vis-à-vis de tribus sauvages et de peuplades attardées dans la barbarie primitive. D'autres redoutaient que la France ne s'affaiblît en dispersant ainsi ses efforts et qu'elle ne se trouvât démunie au jour d'un conflit européen. Enfin quelques-uns cherchaient dans les incidents inséparables de notre mouvement d'ex-

pansion un aliment pour les luttes politiques et y trouvaient prétexte à fortifier leurs querelles.

Il en résultait de fâcheuses habitudes parlementaires. Le Gouvernement faisait une politique qu'il n'osait avouer ou dont il tâchait de dérober aux regards les exactes conséquences. Il entreprenait avec des moyens insuffisants et, pour ne pas susciter de débat dangereux, dissimulait une part des sacrifices nécessaires. Les colonies en souffraient dans leur développement, et ces économies inopportunes ne faisaient que préparer pour l'avenir de plus lourdes dépenses.

M. Delcassé n'avait pas attendu d'être au Gouvernement pour dénoncer ces mœurs blâmables. Membre de la Commission du budget pendant les deux années précédentes et chargé du rapport sur les crédits coloniaux, il avait résolument peint la situation sous ses couleurs réelles. Il avait, devant la Chambre hésitante et impressionnée par l'augmentation des crédits demandés, plaidé la cause du bon sens et de la vérité. Il n'était pas possible d'abandonner des territoires achetés par le sang de nos soldats ; c'était donc un thème de déclamation inutile et peu digne des représentants d'un grand pays. La seule décision qui s'imposât était de mettre en valeur ce domaine et de le doter, après avoir assuré sa pacification, des instruments de travail et des moyens de production indispensables à son développement économique et à sa prospérité.

Voici les termes dans lesquels il conviait la Chambre à une politique de franchise et de clarté :

« Pour moi, je crois qu'il y a tout intérêt à éclairer complètement le pays sur la politique coloniale, car, quelque opinion qu'on ait à ce sujet aujourd'hui, nous ne sommes plus libres de n'en pas avoir.

« Si elle a ses charges d'ailleurs, qui sont manifestes, elle a aussi ses avantages. Sans doute la France est grande par le rayonnement des idées, mais pensez-vous que la manifestation lointaine de sa puissance matérielle nuise à son prestige? Pensez-vous que le pavillon est sans influence sur la détermination des courants commerciaux et que nous détiendrions par exemple les quatre cinquièmes du commerce algérien si l'Algérie n'était pas française ? Pensez-vous que ce soit pure folie que ce mouvement d'expansion qui anime toutes les grandes puissances et, parmi elles, celles qui donnent le moins au sentiment, à la fumée, celles qui se piquent de ne se déterminer que par des raisons positives ?

« Et pensez-vous que dans ces conditions nous puissions sans déchoir, sans nous diminuer, nous abstenir ?

« Et pourquoi nous abstiendrions-nous ? Parce que nous ne sommes pas colonisateurs ! Il n'y a plus qu'en France que l'on croie, si l'on y croit encore, à cette calomnie inventée par nous-mêmes.

« Mais les étrangers qui raisonnent et qui observent nous rendent plus de justice.

« N'est-ce pas un Allemand, Gerhardt Rohlfs, qui déclare que « quiconque a vu comme lui les prodi-« gieux travaux exécutés par les Français en Algé-« rie n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour « tous ceux qui, en présence de ces œuvres merveil-« leuses, oseraient prétendre que les Français ne « savent pas coloniser? »

« Et que dire de la Tunisie où, en quelques années et toutes proportions gardées, nous avons presque atteint les résultats obtenus en Algérie ?

« Pourquoi encore nous abstiendrions-nous ?

Parce que nous avons ici même en Europe une tâche plus importante ? Ah ! Messieurs, voilà une raison qui, si elle était fondée, effacerait de mon esprit toute autre considération. Mais est-il vrai que ces deux tâches s'excluent ? N'est-il pas vrai au contraire que l'achèvement de notre œuvre coloniale dépend du succès de notre politique européenne ?

« Vous êtes frappés de la rapidité, de la facilité des entreprises coloniales de l'Allemagne jusqu'en ces dernières années ? N'en cherchez pas la raison ailleurs que dans la prépondérance que, jusqu'en ces derniers temps, l'Allemagne a passé pour exercer en Europe, ce qui revient à dire que c'est en Europe que vous défendrez le plus sûrement vos colonies. »

Ainsi M. Delcassé apportait un programme, mieux encore, une doctrine coloniale, dont les principes devaient guider son administration. C'est à la courageuse netteté de cette doctrine qu'il devait, comme rapporteur du budget des colonies, d'avoir fait fléchir les résistances de la Chambre et d'avoir obtenu d'elle le vote des crédits qu'elle semblait prête à refuser. Il en poursuivit l'application loyale comme sous-secrétaire d'État dans les Cabinets Ribot et Charles Dupuy. Quand ce dernier, tombé à la fin de l'année 1893, revint au pouvoir en mai 1894, il ramena avec lui son ancien collaborateur, et M. Delcassé reprit le portefeuille des Colonies. Mais, dans l'intervalle, le sous-secrétariat d'État avait été érigé en ministère. Cette transformation marquait l'acquiescement définitif à notre expansion coloniale et attestait l'intérêt qu'accordait la France à son domaine d'outre-mer.

En quittant le ministère en janvier 1895, M. Del-

cassé pouvait se rendre le témoignage que ces deux années écoulées n'avaient pas été des années inutiles pour nos possessions hors d'Europe. Elles avaient, sous sa direction, grandi en territoires et en valeur. Sa politique n'avait pas été une politique d'aventures : il n'avait pas songé à inventer des colonies nouvelles; il estimait au contraire que notre effort devait être mesuré et que les contrées où nous avions pris pied fournissaient, avec le recul possible de leurs frontières, un champ suffisant à notre activité nationale. L'heure était venue de coloniser au sens large du mot et d'aborder, comme M. Delcassé aimait à le dire, la période utilitaire de la politique coloniale. Après avoir donné à nos nouveaux sujets l'impression d'une force contre laquelle il était inutile de rien entreprendre, il fallait les habituer à notre contact, gagner leur affection et leur fidélité en assurant l'ordre et en créant la prospérité. Pour cela, le ministre assouplit les règles administratives, recourant aux institutions indigènes toutes les fois qu'elles n'étaient pas un instrument de tyrannie, prescrivant le respect des mœurs, des traditions, des scrupules religieux, appelant à côté du négociant, dont l'action intensive appauvrirait le pays, l'agriculteur qui par la culture entretient la richesse et renouvelle la production. Sous cet ensemble de mesures heureuses, nos colonies devenaient moins coûteuses et s'acheminaient vers l'état d'équilibre et d'échange de services qui en ferait d'utiles auxiliaires de la métropole.

Mais ce qui est particulièrement digne de remarque et où réside la conception spéciale qu'a eue de la politique coloniale M. Delcassé, c'est qu'il a toujours considéré que cette politique était étroitement

liée à la politique générale de la France. Ce n'étaient pas deux politiques indépendantes, ce n'étaient même pas deux politiques ; il n'y en avait qu'une, soumise à des vues uniques, harmonieusement coordonnée en toutes ses parties. Ce n'était pas pour détourner les yeux de ses défaites que la France s'évadait vers d'autres continents : c'était pour fermer ses blessures et recouvrer son ancienne vigueur. Bismarck nous avait poussés vers la Tunisie ; professant le dédain des acquisitions coloniales, concentrant ses regards et son attention sur l'Europe, il avait cru que la France userait ses énergies dans des expéditions lointaines. Avec plus de raison M. Delcassé voyait, dans le rayonnement de la France au dehors, une manifestation présente de sa force et le gage de précieuses ressources pour l'avenir. Mais il ne fallait pas se laisser prendre au mirage colonial et perdre de vue l'œuvre de relèvement qui s'imposait à nous en Europe. Comme l'affirmait en 1891 M. Delcassé devant la Chambre, c'est en Europe que nous avions à défendre nos colonies, parce que, au cas d'un conflit européen, elles eussent été inévitablement comprises dans la rançon de la défaite. Il fallait donc que cette expansion coloniale contribuât à grandir la France et son prestige. Mais il fallait aussi qu'elle ne vînt à l'encontre d'aucun des intérêts que nous avions à ménager, qu'elle ne nous aliénât aucune des nations dont nous pouvions attendre une aide, et que, dans cette concurrence qui poussait les peuples vers les terres vacantes, nous sachions nous faire notre part sans violence inutile, fermes à soutenir nos droits, mais prêts à nous incliner loyalement devant la justification des droits d'autrui, et résolus à utiliser les contacts,

s'il venait à s'en produire, non pour laisser des traces de meurtrissure, mais pour semer des germes d'entente et de sympathie.

C'est ainsi que sur divers points, tant en Asie qu'en Afrique, M. Delcassé préludait à des accords plus importants en procédant avec un soin extrême au règlement amiable de tous les litiges que les incidents locaux faisaient naître avec l'Angleterre.

*
* *

Pendant les années qui suivirent, M. Delcassé eut à diverses reprises l'occasion de monter à la tribune dans des débats portant sur les colonies ou sur nos relations extérieures. Il consacra à la situation de notre marine de guerre plusieurs discours importants qui appelèrent l'attention du Parlement sur les abus et la routine dont souffraient les services de notre armée navale. Le 29 mai 1897, il interpellait le Cabinet Méline et, pour mettre fin au malaise que provoquait le concours donné par la droite au ministère, il proclamait la nécessité d'une concentration républicaine.

En juin 1898, M. Henri Brisson forma un ministère de nuance radicale et offrit à M. Delcassé le portefeuille des Affaires étrangères. M. Delcassé accepta ces fonctions vers lesquelles le portaient ses goûts, ses études antérieures et sa collaboration assidue à la presse parisienne. Le 28 juin, il entrait au quai d'Orsay; il ne devait en sortir qu'après un séjour de sept années.

Dès le début se présenta à lui une négociation délicate. La guerre entre l'Espagne et les États-

Unis était dans toute sa violence. L'Espagne épuisée et hors d'état de soutenir une lutte à l'autre extrémité de l'Océan, après le désastre de sa flotte, sollicita l'entremise de la France. Le rôle de médiateur n'est pas toujours facile ni bien récompensé, et on ignorait l'accueil qui serait fait par les États-Unis à cette initiative. M. Delcassé résolut pourtant de la tenter et s'acquitta de cette mission malaisée à la satisfaction des deux parties. Les négociations commencées le 21 juillet aboutirent le 12 août. La guerre était terminée et nos bons offices reconnus, puisqu'en signe de confiance et d'estime Paris fut choisi comme siège de la conférence où furent échangées les signatures définitives. La France pouvait revendiquer le bénéfice moral de cette médiation.

C'était un succès; mais au même moment pesaient sur nous une grave menace et le danger d'une aventure redoutable. L'Angleterre avait décidément pris position en Égypte; non contente de l'occuper elle interprétait ses droits et se lançait en son nom à la conquête des hautes vallées du Nil. Le 28 mars 1895, Sir Edward Grey, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, avait hautement déclaré à la Chambre des Communes que la vallée du Nil était comprise dans la zone d'influence britannique et que tout établissement étranger dans cette même vallée serait regardé par l'Angleterre comme un acte non amical.

Or, M. Delcassé n'ignorait pas, avant même d'entrer au ministère, qu'une mission française, commandée par le commandant Marchand, traversait l'Afrique et du Congo se dirigeait par le Bahr-el-Ghazal vers les confins du Soudan égyptien. Où se trouvait Marchand, depuis près de trente mois

qu'il était en marche? Personne ne pouvait le dire. Le bruit avait couru de sa mort et de celle de ses compagnons; en tout cas, les dernières nouvelles le concernant n'étaient parvenues qu'après de longs mois écoulés.

Le 10 juillet 1898, le commandant Marchand avec sa petite troupe composée de 8 officiers et sous-officiers et de 120 tirailleurs soudanais arrivait à Fachoda dans le haut bassin du Nil et y établissait son campement. Le 19 septembre, Lord Kitchener se présentait devant Fachoda à la tête d'un corps d'expédition anglo-égyptien.

Dans l'impossibilité où il se trouvait d'empêcher la rencontre si elle devait se produire, M. Delcassé avait tout au moins cherché à en atténuer par avance les effets. Dès qu'il avait appris que Khartoum était enlevé aux Mahdistes et qu'une flottille anglaise remontait le Nil, il avait prévenu le consul d'Angleterre de l'existence de la mission Marchand, précisant qu'il s'agissait d'une simple œuvre de pénétration ne comportant l'affirmation d'aucun droit exclusif et ne préjugeant rien des délimitations respectives que seuls les Gouvernements fixeraient après examen.

Il pouvait encore ajouter que l'Angleterre n'avait pas à Fachoda des droits plus certains que n'en avait la France. Depuis longtemps le Soudan avait échappé à la souveraineté de l'Égypte, et rien n'avait fait prévoir qu'elle en voulût reprendre la conquête. En réalité, l'Angleterre agissait pour son propre compte et poussait le plus avant possible dans le continent africain pour élargir son domaine. Nous avions tout loisir d'agir de même, et le seul droit évident était celui du premier occupant.

Quant à la déclaration faite par Sir Edward Grey

en 1895, elle n'avait pour nous aucun caractère obligatoire et du reste notre représentant à Londres avait fait à son sujet les plus expresses réserves. Encore ne pouvait-on pas dire que l'expédition Marchand eût été faite au mépris de cette déclaration, puisqu'elle se rattachait à un ensemble d'opérations confiées au gouverneur du Haut-Congo, M. Liotard, et dont la première exécution remontait à l'année 1893.

Cette thèse était raisonnable et juste, elle eût convaincu des auditeurs non prévenus. Malheureusement ce n'était pas le cas, et l'opinion anglaise nous était délibérément hostile. Notre politique à l'égard de l'Angleterre était alourdie par de vieilles querelles que le temps envenimait au lieu de les éteindre, et nos relations étaient dépourvues de cordialité, bien que la forme en demeurât courtoise.

La France ne se résignait pas à voir les Anglais organiser en Égypte une occupation sans fin. Nous avions joui dans la vallée du Nil d'une longue prépondérance; la tradition, les victoires prestigieuses de Bonaparte, le percement de l'isthme de Suez par des mains françaises, l'importance et la richesse de notre colonie, tout avait contribué à grandir le renom de la France et à asseoir notre influence sur des bases solides. Lors des troubles d'Alexandrie en 1882, nous avions repoussé toute idée d'intervention et laissé à l'Angleterre libre faculté d'agir. Elle en avait profité et, les troubles réprimés, s'était donné le mandat plus étendu et de plus longue durée de rétablir l'ordre et de restaurer les finances. Certes, affirmait-elle, l'occupation n'était que provisoire et elle n'avait pas l'intention de se fixer à demeure. Mais, ce disant,

elle fortifiait son installation, et son autorité se substituait de jour en jour à l'autorité indigène.

A chaque occasion nous ne manquions pas de rappeler l'Angleterre au respect de ses engagements. L'Angleterre n'en persistait pas moins à retenir l'Égypte sous sa main, mais chaque fois aussi son irritation croissait à raison de notre insistance à lui imposer l'exécution d'une promesse qu'elle était résolue à ne pas tenir.

A Terre-Neuve, les droits de pêche et d'établissement pour le séchage du poisson reconnus à nos marins par le traité d'Utrecht sur la côte occidentale de l'île étaient constamment méconnus et violés, et le Gouvernement anglais s'avouait impuissant à obtenir des Terre-Neuviens et de leur Parlement le respect de nos privilèges.

De même à Madagascar, bien que le Cabinet de Londres eût admis dès 1890 notre complète liberté d'action, nous nous étions heurtés au mauvais vouloir des consuls et des missionnaires anglais qui persistaient à vouloir lutter d'influence et maintenaient dans l'esprit des Hovas l'espoir d'un appui fourni par l'Angleterre.

Les Anglais à leur tour produisaient leurs griefs : ils se plaignaient que l'annexion de Madagascar les eût privés du bénéfice que leur assuraient les traités passés avec les Hovas en matière de douane. Ils nous reprochaient encore de ne pas avoir laissé à leur libre disposition les économies provenant de la conversion de la dette égyptienne.

Bref, il existait des causes de ressentiment multiples. L'incident de Fachoda amena l'explosion des colères. Une crise d'impérialisme agita l'Angleterre. Les esprits étaient surchauffés; on eût dit que Fachoda était aux portes de Londres et que le

commandant Marchand entraînait après lui une véritable armée. Un vent belliqueux avait passé sur les comptoirs et les banques de l'industrieuse cité de Londres, et, chose plus grave, des hommes considérables, tels que M. Chamberlain, M. Asquith ou le duc de Devonshire, joignaient leur voix à ce concert menaçant. L'ambassadeur même d'Angleterre à Paris laissa entendre, dans une réunion tenue à l'hôtel Continental, des propos qui étaient de nature à faire redouter un conflit imminent.

M. Delcassé conservait cependant son sang-froid ; il jugea la gravité de la situation. Fachoda n'avait pas une valeur suffisante pour être l'enjeu d'une guerre. On n'y accédait du Congo qu'avec difficulté et dans la seule période des hautes eaux. Ce n'était donc pas un prolongement utile de notre colonie et, la vallée du Nil nous étant fermée, cette localité ne présentait pour nous aucun intérêt essentiel.

D'autre part, nous n'avions aucun moyen d'y organiser une défense sérieuse. Certes le commandant Marchand et sa petite troupe y faisaient fière figure. Cette poignée d'hommes, qui avaient triomphé de tous les obstacles pendant une longue traversée africaine, qui avaient vaincu à la fois la fatigue, les dangers et le découragement, étaient prêts à affronter le choc ; l'intimidation n'avait pas de prise sur eux, et à plusieurs milliers de lieues de la France, ces enfants perdus étaient résolus à faire tout leur devoir et à défendre le drapeau dont ils avaient arboré les couleurs sur les murs de la vieille ville égyptienne. Mais que pouvait leur héroïsme ? Quoiqu'ils eussent ouvert la route, il fallait compter huit mois au moins pour leur faire parvenir des renforts, tandis que dix jours suffisaient aux Anglais pour venir du Caire.

Mais encore fallait-il que l'honneur de la France ne fût pas en jeu et que nous puissions le préserver de toute offense. Évacuer Fachoda sur une sommation ou sur une menace de l'Angleterre aurait été une humiliation pénible à laquelle la France ne pouvait se soumettre sans se sentir diminuée aux yeux des autres nations aussi bien qu'à ses propres yeux.

Entre les deux termes de cette rigoureuse alternative, le ministre des Affaires étrangères put heureusement s'épargner de choisir et réussit à échapper au fâcheux dilemme dans lequel paraissait vouloir l'enfermer la diplomatie britannique.

Un jour, raconte-t-on, l'ambassadeur d'Angleterre s'était rendu auprès de M. Delcassé, porteur d'un ultimatum. Dans la conversation qui s'engagea, le diplomate anglais se montrait provocant et cherchait à pousser M. Delcassé à une rupture officielle. M. Delcassé restait calme, se défendant froidement, répondant mot pour mot aux griefs énoncés. A un moment donné, l'ambassadeur se leva à demi sur son siège et porta la main à la poche de sa redingote.

« Non! non! pas ça! ce serait irréparable! » s'écria M. Delcassé en lui saisissant le bras; et la conversation prit fin sans que l'ultimatum ait été présenté.

On eut le temps de négocier. La France évita la guerre sans encourir la honte d'une reculade. M. Delcassé y parvint non par ruse ni finesse, mais par des vues droites et exactes et par un sentiment élevé des intérêts communs aux deux pays en présence. Depuis de nombreuses années notre politique vis-à-vis de l'Angleterre était faite de concessions et de reproches; elle ne nous procurait

aucun avantage, mais était représentée comme étroite, mesquine et tracassière. Notre ministre estima qu'il fallait changer de méthode et dissiper cette impression mauvaise. Il avait accepté le portefeuille des Affaires étrangères avec l'idée arrêtée de grouper autour de la France le plus grand nombre de sympathies européennes et de lui créer des appuis contre une querelle toujours possible de l'Allemagne. Après l'alliance russe, il estimait qu'une entente avec l'Angleterre était désirable entre toutes. Pour une nation dotée d'un domaine colonial aussi riche et aussi étendu que le nôtre et tenue d'autre part de posséder une armée puissante pour la garde de nos frontières en Europe, il était nécessaire d'entretenir des relations cordiales avec la première puissance maritime du monde. Nous ne pouvions prétendre à la fois à une armée capable de faire front à une attaque allemande et à une flotte susceptible de se mesurer avec les escadres britanniques. La sécurité de notre empire colonial était donc à ce prix.

M. Delcassé sut convaincre le Foreign Office de la sincérité de ses intentions. Dégageant le débat de sa localisation irritante, il proposa de procéder à un examen d'ensemble qui permît de vérifier les titres des deux États et d'établir la délimitation respective de leurs droits dans le centre de l'Afrique. La question de Fachoda était insoluble si on s'obstinait à ne voir que Fachoda. Il fallait porter ses regards plus loin pour ramener l'incident à de justes proportions. Au lieu de se disputer une ville, on tracerait une frontière. La proposition était loyale et l'Angleterre y adhéra. Fachoda n'apparut plus que comme un point dans la vaste étendue des territoires soudanais, et quand il fut acquis que ce

point était compris dans la zone dévolue à l'Angleterre, ce fut la France elle-même qui, sans hâte ni précipitation, procéda au rappel de ses soldats.

Durant le cours de ces négociations, l'opinion publique avait eu le temps de se ressaisir. Des deux côtés de la Manche l'effervescence était tombée. A Paris comme à Londres on s'accordait à reconnaître qu'un litige de si faible importance ne comportait pas un motif sérieux de rupture entre deux nations chargées toutes deux d'intérêts considérables. En France, le nom de Fachoda n'évoquait plus que le souvenir de la remarquable endurance et de l'indomptable énergie déployée par la mission Marchand. L'Angleterre avait éprouvé la sûreté de notre franchise et notre esprit de conciliation. La France sortait de l'aventure, conservant intacte sa dignité et laissant à nos voisins l'impression que les Français étaient gens de bon compte et de bonne foi avec qui l'on peut traiter en toute confiance. La querelle se terminait par un échange de sympathies, et la convention du 21 mars 1899, préludant à une entente plus large, sanctionnait la liquidation définitive du conflit africain.

Ce résultat est à l'honneur de M. Delcassé. La partie était dure, il l'avait bien jouée, acceptant par avance tous les risques qu'y pouvait courir sa réputation personnelle. Une simple faute, l'énervement de l'adversaire, l'impatience d'un soldat, un mot ou un geste malheureux pouvait tout perdre. Il y avait péril pour un homme politique à débuter dans la carrière diplomatique en attachant son nom à l'aventure de Fachoda, alors qu'on ignorait quelle en serait l'issue. Certes, la France ne devait pas, ne pouvait pas se laisser entraîner dans une guerre avec l'Angleterre. C'eût été une erreur essentielle,

et nous sentons aujourd'hui de quel poids cette erreur eût pesé sur nos destinées futures. Il était donc sage de céder, mais céder au prix d'une humiliation était une extrémité bien rude. La France, abaissée par ses revers en 1870, mais consciente de s'être relevée par ses propres efforts, se fût difficilement résignée à une défaite morale, dont elle aurait fait sans doute retomber la responsabilité sur le ministre maladroit ou malheureux qui n'aurait pas su assurer sa défense et ses droits. M. Delcassé ne l'ignorait pas, pas plus qu'il n'ignorait la malignité des partis politiques. Il faut lui savoir gré de ne pas avoir hésité à servir la France dans une occasion où il risquait de se desservir lui-même.

*
* *

Le 23 janvier 1899, M. Delcassé définissait ainsi, à la tribune de la Chambre, l'attitude de la France et le sens de sa politique extérieure :

« Aujourd'hui comme hier, toujours calme et toujours digne, dominée toujours par la préoccupation de ses intérêts essentiels, la France reste prête à tout examiner, à tout discuter, avec l'esprit de conciliation et de transaction qui est la loi même de toute politique prévoyante, avec la volonté de ne rien prétendre que son droit, mais avec la conscience aussi que son droit n'est à la discrétion de personne. »

Réaliser les intérêts essentiels de la France tout en méritant l'estime et la confiance des autres nations, c'est bien la tâche que se proposait le ministre des Affaires étrangères, tâche ardue et singulièrement active; d'autant plus difficile que c'était une politique nouvelle qui devait rompre

avec le passé et liquider ses erreurs, en dissipant les malentendus et en détruisant les préventions que notre diplomatie avait laissés subsister et quelquefois même avait fait naître. C'était, en tout cas, une besogne de longue haleine. Le temps, qui est souvent un auxiliaire précieux, était ici un agent indispensable. Il n'a pas fait défaut à M. Delcassé. Nommé le 28 juin 1898 dans le Cabinet Charles Dupuy, il devait conserver son portefeuille jusqu'au 6 juin 1905 sous les Cabinets Waldeck-Rousseau, Combes et Rouvier. Cette longévité exceptionnelle dans les annales ministérielles lui a permis de développer sa conception politique et d'en poursuivre les étapes successives jusqu'à complète réalisation.

Tout d'abord, la France se mêla étroitement à la vie européenne en s'associant à toutes les manifestations collectives que suscitaient des préoccupations d'ordre international, et partout, soit par l'action de ses soldats, soit par la parole de ses diplomates, elle apporta une collaboration utile et appréciée.

Dès que la circulaire du comte Mourawief, traduisant la pensée du Tsar sur la limitation des armements, parvint aux chancelleries, la France donna son adhésion immédiate, et, en 1899, ses représentants fournirent aux travaux de la première conférence de La Haye une participation très remarquée.

En Crète, la France, aux côtés de l'Angleterre, de l'Italie et de la Russie, contribuait au rétablissement de l'ordre et obtenait, avec le retrait des troupes turques, la remise de l'administration aux mains du prince Georges de Grèce.

Elle devait également, l'année suivante, aider à la répression de la révolte des Boxers en envoyant

en Chine un corps expéditionnaire qui tint brillamment son rang parmi les contingents militaires des diverses puissances.

Mais M. Delcassé avait conçu de plus vastes desseins et assigné à la France un rôle plus considérable. Depuis 1871, l'Allemagne avait acquis voix prépondérante en Europe; mettant sa force au service de son prestige, elle régentait les autres nations et prétendait à l'hégémonie. Appuyée sur ses alliées l'Autriche et l'Italie, glorieuse de son merveilleux développement économique et de l'accroissement rapide de sa population, elle était, sur notre frontière ouverte de l'Est, un voisin redoutable. Surprise de l'énergie avec laquelle notre pays s'était relevé de sa chute, elle regrettait de ne pas nous avoir assez vaincus, et en 1875 et en 1887 nous avions senti sa menace. D'un jour à l'autre elle pouvait se reproduire, car les ambitions allemandes allaient grandissant. Pour prémunir la France contre ce danger, M. Delcassé résolut de lui chercher des alliés. N'était-elle pas, suivant la parole de Gambetta, « la plus haute personnalité morale qui soit au monde »? Elle était digne de devenir le centre d'un groupement nouveau capable de faire contrepoids à la Triple Alliance. Il convenait donc de se rapprocher des États susceptibles de lier partie avec nous; mais il ne fallait les aborder qu'après avoir discerné leurs intérêts réels pour leur prouver dès l'abord qu'on connaissait ces intérêts, qu'on en appréciait l'importance et qu'on était prêt à les respecter, à les seconder au besoin. Il fallait avant tout faire naître la confiance et donner à toutes nos affirmations une telle valeur de loyauté que personne ne pût conserver un doute sur la sincérité de nos engagements. Cette politique n'avait

rien du renoncement et ne comportait nullement l'abandon de nos intérêts; elle nous amenait simplement à les peser, à les comparer à ceux des autres puissances et à les maintenir dans une sage mesure qui écartât tout froissement et toute contradiction justifiée. Ils n'en seraient que d'une réalisation plus facile et plus sûre, grâce à cet échange de bons offices, et, sous le couvert de ces amitiés ou de ces alliances, la France aurait enfin le loisir de travailler en pleine quiétude et de faire fructifier son riche domaine sans courir le risque constant d'une agression qui la trouvât démunie.

Nous possédions déjà, depuis 1891, une alliée puissante dont le concours avait été accueilli, dans la France entière, par des transports enthousiastes. M. Delcassé, avant même que ne fût conclue l'alliance russe, en avait, à la tribune de la Chambre, salué l'espoir. Cette alliance continuait à s'affirmer hautement. Dans l'été de 1901, notre ministre des Affaires étrangères avait eu la joie d'en obtenir la confirmation éclatante en recevant, aux côtés du Président de la République, l'Empereur et l'Impératrice au palais de Compiègne. Il devait, quelques mois plus tard, en mai 1902, accompagner le chef de l'État dans la visite que celui-ci rendit aux souverains de Russie.

Cette alliance était une garantie sérieuse pour la paix générale. Mais peut-être ne nous procurait-elle pas à ce moment tous les avantages que nous avions pu compter en retirer? A la grande satisfaction de la diplomatie allemande et d'ailleurs à sa suggestion, la Russie se laissait entraîner vers ses ambitions asiatiques. Elle poursuivait ce rêve, et c'est en Mandchourie et à Port-Arthur qu'elle édifiait à la gloire de l'Empire des tsars un monument qui

devait s'effondrer quelques années plus tard. Cependant elle négligeait les choses d'Europe, et la France ne pouvait se fier uniquement à elle du succès des efforts qu'elle allait tenter dans la Méditerranée.

C'est en effet sur le littoral méditerranéen que résidaient ces intérêts essentiels qui pouvaient donner lieu à d'utiles transactions et dont la conciliation était l'objet de la politique inaugurée par M. Delcassé. C'est là également que se trouvait une terre éminemment enviable et qu'il s'était promis de donner à la France : le Maroc.

Il n'était pas pour nous de colonie plus enviable. Par sa situation géographique, par sa proximité de l'Europe, par ses riches vallées descendant jusqu'à l'Océan, par la variété de son climat, le Maroc eût été pour toute nation un bien précieux ; pour la France il avait une valeur plus grande encore. L'Algérie et la Tunisie nous constituaient dans le nord de l'Afrique un splendide domaine ; le Maroc en formait le prolongement magnifique. Enclavé dans nos possessions dont il rompait la continuité, il assurait, du jour où nous en serions maîtres, l'unité de notre vaste empire africain. Il complétait ainsi notre large emprise sur un continent d'autant mieux destiné à la colonisation qu'il ne renferme que des races éparses et pour la plupart de mœurs encore primitives, sans aucun germe de nationalité vivace qui puisse opposer un jour ses revendications à l'élément européen.

Convaincu de l'excellence de l'acquisition, M. Delcassé s'employa avec une clairvoyante fermeté à en préparer les moyens. Il est inutile de songer à l'en défendre ou à l'en justifier ; car sur ce point l'ère des discussions est close. Le Maroc a eu contre lui

les détracteurs de toute expansion coloniale, les adversaires de toute conquête. L'Algérie, la Tunisie ont connu les mêmes controverses. Ces critiques ne sauraient prévaloir contre l'instinct vital qui a poussé tous les grands peuples vers la recherche de contrées nouvelles où faire pénétrer leur influence et leur civilisation.

Encore si le Maroc eût pu rester libre et vivre d'une vie propre et indépendante. Mais l'empire chérifien, limitrophe de nos provinces, soudé à l'Algérie par l'identité des races et de la religion, était fatalement voué à la domination étrangère. Il n'était qu'une proie désignée aux convoitises des peuples en quête de territoires où prendre pied. Livré à l'anarchie intérieure, il était à la merci d'un incident. Sous un prétexte, facile à faire naître, pour protéger par exemple ses nationaux ou poursuivre la réparation d'une insulte, une nation quelconque pouvait un jour y descendre en armes et commencer une de ces occupations provisoires qui progressent, mais ne finissent jamais. Or, s'il n'était pas nécessaire que le Maroc nous appartînt, il était indispensable qu'il ne passât pas en des mains étrangères. C'eût été une nouvelle frontière à surveiller et à défendre, aussi dangereuse qu'une frontière européenne, puisqu'elle aurait abrité les mêmes hostilités et les mêmes ambitions.

« Le problème, a dit M. Delcassé, était celui-ci : établir la prépondérance de la France au Maroc, par conséquent augmenter sa puissance dans la Méditerranée, sans s'aliéner, en se conciliant au contraire, les puissances dont la position dans la Méditerranée se signalait d'elle-même à nos préoccupations. »

Quelles étaient ces puissances intéressées à l'é-

quilibre méditerranéen ? M. Delcassé en comptait trois : l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne. C'est vis-à-vis d'elles que se posait le problème dont il a lui-même énoncé les données et dont la solution a pris dans l'Histoire le nom d'Entente cordiale.

Pour l'Italie, M. Delcassé s'était mis en frais, avant même son entrée au ministère. Au printemps de l'année 1898 il rendait visite à M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, et profitait de son séjour pour avoir plusieurs entrevues avec le marquis Visconti-Venosta, ministre des Affaires étrangères d'Italie. « Il y a suffisamment de place pour nos deux pays dans la Méditerranée », disait M. Delcassé, et il ajoutait : « Ce qui nous a séparés peut nous unir. » L'entretien prenait fin sur un signe d'acquiescement du ministre italien.

Dès qu'il eut pris la direction de la politique extérieure, M. Delcassé s'appliqua activement à renouer ces relations cordiales dont, à Rome, il avait déclaré le retour souhaitable. Il y fallait de l'adresse et du doigté. L'Italie était froissée dans sa susceptibilité et se montrait irritable. La conquête de la Tunisie par les troupes françaises avait troublé au delà des Alpes les cœurs et les imaginations. Les Italiens y avaient vu une sorte d'usurpation et une atteinte à des droits sacrés. Tunis c'était Carthage, et Rome, éprise des grandeurs du passé, n'admettait pas que Carthage lui fût ravie. Depuis, l'Italie s'était jetée dans les bras de la Triplice et semblait définitivement passée aux gages de l'Allemagne. Notre ministre ne se laissa pas abuser par ces apparences défavorables. Il se rendait compte de ce qu'il y avait de factice dans une alliance qui unissait l'Italie à son ennemie irréconciliable l'Autriche, et comprenait que la nation

latine n'avait cherché dans cette combinaison que la garantie allemande et un refuge contre les ambitions et l'inimitié autrichiennes.

Pour mettre fin à cet état de tension, M. Delcassé s'attacha à faire cesser la guerre de tarifs douaniers qui sévissait depuis plusieurs années entre les deux peuples. Le premier pas était fait vers des accords plus larges. Aidé par les sympathies personnelles qu'il avait rencontrées dans le royaume italien, il favorisa un rapprochement entre les deux nations par la reconnaissance réciproque de leurs intérêts méditerranéens et, le 3 juillet 1902, sur une question provoquée à la Chambre par le renouvellement de la Triple Alliance, il pouvait faire cette déclaration si pleinement confirmée à l'heure actuelle : « En aucun cas et sous aucune forme l'Italie ne pourra devenir l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays. »

Les années qui suivirent apportèrent à ces paroles une consécration officielle. En 1903, la venue en France du roi Victor-Emmanuel et de la reine Hélène fut le gage visible de l'amitié italienne. En 1904, M. Loubet se rendait à son tour à Rome, accompagné de M. Delcassé. C'est à ce voyage que se rattache la rupture entre le Saint-Siège et la France. La venue officielle dans la Ville éternelle du Président de la République motiva une protestation diplomatique du Vatican, qu'il ne sembla pas possible au Gouvernement de la République d'accepter. La conséquence de la note adressée aux chancelleries par le nouveau pape, Pie X, fut le rappel de notre ambassadeur près le Vatican. Cette mesure énergique reçut l'approbation expresse du Parlement.

Les négociations engagées avec l'Angleterre eurent même succès. Le 8 avril 1904, était signée entre les Gouvernements anglais et français une convention de liquidation générale de tous les litiges pendants. Par cette convention nous faisions abandon des droits historiques que nous possédions à Terre-Neuve et nous abdiquions toutes prétentions sur l'Égypte où nous reconnaissions comme définitive l'occupation anglaise. Par contre, nous obtenions, en plus de certains avantages dans nos colonies africaines, le désintéressement de la Grande-Bretagne au Maroc.

Les accords passés avec l'Espagne au mois d'octobre de la même année complétaient le cycle des négociations entreprises sur cette importante question. La France avait les mains libres au Maroc et pouvait à loisir y préparer son action et recourir aux meilleurs moyens de pénétration dont elle avait désormais le choix. Ce riche et fertile pays lui était réservé sans que d'aucune des nations méditerranéennes, si empressées à tout enrichissement colonial, elle eût à redouter une entrave ou une compétition ; bien mieux, elle était forte de l'appui de ces nations et elle avait résolu le difficile problème d'assurer le triomphe de ses propres intérêts tout en réalisant à son profit ce qu'on pourrait appeler la concentration des sympathies européennes.

Ce succès n'était-il pas trop chèrement acheté ? Certains le prétendaient ; ils regrettaient nos concessions relatives au french shore, à la partie du littoral de Terre-Neuve que l'on dénommait la côte française ; ils insistaient sur ce que nous abandonnions en Égypte de traditions et de souvenirs. Surtout ils ne pouvaient admettre que nous ayons bénévole-

ment reconnu à l'Espagne toute la bande de terrain qui longe la Méditerranée et déploraient que nous fussions ainsi rejetés loin du littoral. Ils auraient voulu que tout fût pour nous bénéfice. C'était oublier qu'une transaction est faite de concessions réciproques; c'était aussi exagérer singulièrement l'importance de nos sacrifices. A Terre-Neuve nous possédions des droits historiques, c'est exact; mais à l'époque de la constitution de ces droits, Terre-Neuve contenait 3.000 à 4.000 habitants; elle en comptait actuellement 300.000 que comprimait l'exercice exclusif de nos droits; de plus, la morue, en modifiant le cours de ses migrations, attirait vers la mer libre notre flotte de pêche et ne laissait plus subsister que quelques avantages dont nous avions aisément obtenu le maintien ou la compensation.

En Égypte nous avions été la nation prépondérante; mais l'occupation anglaise remontait déjà à plus de vingt ans, nous n'avions aucun moyen de la faire cesser; ne valait-il pas mieux la reconnaître au moment où nous pouvions encore donner quelque prix à cette reconnaissance et en faire une monnaie d'échange? L'Angleterre n'avait-elle pas, elle aussi, courtisé le Maroc, et son désintéressement était-il sans valeur?

Enfin, en ce qui concerne l'Espagne, que lui avions-nous donné qui ne lui fût pas dû? Est-ce qu'elle ne détenait pas depuis plusieurs siècles, par droit de conquête, toutes les petites villes fortifiées qui s'égrènent le long de la côte méditerranéenne? Après avoir vaincu les Maures et les avoir chassés, l'Espagne les avait poursuivis sur la terre africaine. Son drapeau y était planté dès Charles-Quint. Elle pouvait donc, à l'encontre de nos droits de voisi-

nage, élever ses droits plus anciens de premier occupant. En lui attribuant une part, minime à côté de la nôtre, nous nous étions conformés à la plus stricte justice. D'ailleurs, et personne ne pouvait s'en étonner, l'Angleterre, soucieuse de l'équilibre des forces dans la Méditerranée, n'aurait jamais consenti que la France, maîtresse déjà de Toulon, de Bizerte et de la côte algérienne, s'établît à Tanger en face de Gibraltar ou sur tout autre point du littoral marocain. C'était une condition à laquelle nous ne pouvions nous soustraire sans compromettre et rendre impossible la réalisation de l'Entente cordiale.

L'opinion publique le comprit, et ces accords successifs furent accueillis avec une faveur toujours croissante. Le pays se réjouissait de voir de grandes puissances, telles que l'Italie et l'Angleterre, se lier avec lui d'amitié; il était sensible à l'hommage que rendaient ainsi des gouvernements monarchiques à notre régime républicain que l'on avait longtemps représenté comme voué à l'isolement diplomatique. Tous les cabinets dont M. Delcassé fit partie faisaient état devant les Chambres des succès dus à sa politique, et le Parlement avait maintes fois donné à cette politique son adhésion la plus vive et la plus élogieuse.

Elle avait fait ses preuves et elle continuait à porter ses fruits. Le 10 novembre 1904, le ministre des Affaires étrangères pouvait, sans crainte de démenti, s'exprimer à la tribune de la Chambre dans les termes suivants : « Le monde est convaincu aujourd'hui que la politique française ne cherche les intérêts de la France que dans l'harmonie des intérêts de la France avec les intérêts d'autrui. »

Cette conviction était née de notre absolue loyauté et du respect que nous avions toujours témoigné pour nos engagements. Jamais une atteinte n'avait été portée aux pactes conclus. M. Delcassé observait avec une rigueur sans défaillance la discipline de ses ententes. Pendant la guerre du Transvaal, alors que la France entière était secouée d'un mouvement de sympathie ardente pour les héroïques Boers, sympathie que nous pouvons d'autant mieux avouer que ces mêmes Boers sont aujourd'hui les soldats fidèles de l'Angleterre, il sut s'abstenir, malgré des sollicitations souvent pressantes, de toute déclaration, de toute parole qui pût froisser la susceptibilité britannique.

Il en avait retiré autorité et prestige. L'importance des succès obtenus, la franchise des moyens mis en œuvre bénéficiaient à la France et faisaient croître son influence et son crédit. L'Italie ne jouait plus dans la Triple Alliance qu'un rôle défensif. L'Angleterre qui, par haine de notre alliée la Russie, semblait devoir toujours rester vis-à-vis de nous dans une hostilité défiante, participait à nos desseins et entretenait avec nous des relations bienveillantes. Par notre entremise, les préventions qu'elle nourrissait contre l'Empire moscovite s'étaient même atténuées, et, lorsqu'à Hull, la flotte russe, prenant pour des torpilleurs japonais d'inoffensifs bateaux de pêche, en coula quelques-uns avec leur équipage, ce fut la France qui calma la colère anglaise et qui, pour le règlement de ce grave incident, sut faire prévaloir une procédure de conciliation. Grâce au jeu des alliances, le rapprochement franco-anglais pouvait contribuer à hâter la fin de la guerre russo-japonaise, et il était

permis d'espérer qu'un jour la grande nation slave, revenue de ses illusions en Extrême-Orient, trouverait elle-même accueil auprès de l'Angleterre et que de nouveaux accords viendraient renforcer l'Entente cordiale et couronner l'œuvre de M. Delcassé. C'est à cette heureuse et profitable politique que faisait allusion le roi Édouard VII un soir où, parlant du concert européen, il se tournait vers M. Delcassé et ajoutait : « A ce moment-là, il y avait un bon chef d'orchestre. »

Au printemps de 1905, il y avait près de sept ans que M. Delcassé occupait le ministère des Affaires étrangères. Grâce à la confiance des présidents du Conseil qui s'étaient succédé et à l'estime particulière du chef de l'État, il avait conservé en main la direction des affaires extérieures, et l'inamovibilité dont il paraissait jouir était pour l'étranger le gage d'une politique suivie et persévérante. Sa personnalité en avait plus de force et une autorité plus grande qu'il mettait au service du pays. Son nom avait pénétré partout et il avait lié en Europe des amitiés précieuses. Les grands appartements du quai d'Orsay en étaient devenus eux-mêmes plus vivants et plus animés. Les palais officiels sont froids aux hôtes de passage ; la banalité de leur décor a besoin d'être relevée par une note personnelle. M. Delcassé estimait que la représentation n'est pas chose indifférente au ministère des Relations extérieures. La maison dans laquelle on traite au nom de la France les représentants des autres puissances doit avoir haute mine et belle tenue. La distinction aisée et la bonne grâce affable de Mme Delcassé présidaient à des réceptions où fréquentait assidûment le personnel des ambassades et des légations. Les fêtes étaient réputées pour

leur éclat. On citait l'art et la profusion des fleurs dont le ministre aimait voir décorer sa table ainsi que la bonne ordonnance et la qualité recherchée des repas.

Non que l'on eût rénové le rite solennel des anciennes réceptions. On ne présentait pas les grandes entrées comme sous M. de Talleyrand, apportées, toutes portes ouvertes, sur des plats d'argent par des maîtres d'hôtel que précédait un officier de bouche avec épée et haute canne. Ce cérémonial n'est plus de mise, et le service était rapide; il l'était même trop au gré de quelques-uns, bons appréciateurs à qui il n'eût pas déplu de s'attarder davantage. Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie et fin gourmet, avait coutume de louer l'activité dont on faisait preuve au quai d'Orsay; mais il y joignait ce correctif : « On y mange trop vite. » Cette critique était en même temps un éloge.

La France se reposait dans ce bien-être moral, et M. Delcassé comptait pouvoir parfaire son œuvre lorsque l'horizon politique s'assombrit et que se déchaîna la tourmente qui devait entraîner sa chute.

*
* *

C'est d'Allemagne que souffla l'orage. L'Empire germanique s'était ému de ces manifestations cordiales et des accords dont elles étaient l'éclatante confirmation. Fondée sur la force, habituée à maîtriser dans la diplomatie comme dans la guerre, l'Allemagne suspectait une politique faite en dehors d'elle et dans une certaine mesure contre elle; non qu'elle eût à redouter une agression, mais elle s'irritait des barrières élevées contre ses

instincts dominateurs. Elle se prétendait encerclée et menacée. Ses prétentions à une politique largement mondiale grandissaient chaque jour ; l'accroissement de sa flotte de guerre et le développement de sa marine marchande la mettaient en opposition d'intérêts avec l'Angleterre et lui faisaient considérer cette puissance comme un adversaire éventuel. Berlin s'offusqua des résultats obtenus par notre diplomatie. Le chancelier de l'Empire eut beau affirmer que le rapprochement des deux grands États de l'Europe Occidentale ne saurait à aucun point de vue porter ombrage aux intérêts germaniques, il n'en subsistait pas moins un sentiment très réel de malaise. L'Allemagne sentait l'Europe, longtemps docile, se dérober ; elle résolut de réagir quand il en était encore temps et, pour avoir raison de l'œuvre, elle s'attaqua à celui qui en avait été le bon ouvrier. Bismarck, par un jeu à la fois rusé et brutal, avait semé la division dans l'Europe pour la mieux dominer ; on ne pardonnait pas à M. Delcassé d'avoir débrouillé les cartes et retrouvé la voie des intérêts communs. Contre lui s'organisa une campagne acharnée, clandestine et violente, souterraine, tenace, mettant en usage les procédés chers à la mentalité allemande et l'application minutieuse des méthodes d'outre-Rhin.

Aucun moyen ne fut négligé pour contrecarrer les projets de notre ministre des Affaires étrangères, pour briser sa politique et pour le contraindre à subir dans le règlement de la question marocaine l'intervention de l'Allemagne. Cette puissance n'avait pas d'intérêts au Maroc ; elle s'en forgea hâtivement. Rien ne fut omis par elle de ce qu'elle crut utile au succès. Discours retentissant pro-

noncé par le Kaiser à Tanger dans un décor de parade, activité des agents germaniques jetés à profusion sur la côte marocaine, intérêts fictifs ou illusoires pompeusement étalés et subtilement exploités, tous les moyens furent mis en œuvre. L'intrigue et la corruption se donnaient la main. La mauvaise foi de l'Allemagne se prodigua et fit entendre que la France était tenue, pour agir au Maroc, d'acheter son désintéressement au même titre que celui des autres puissances avec lesquelles elle avait déjà traité.

Enfin, devançant toute proposition, la Wilhelmstrasse décida que le problème marocain dans son ensemble devrait être porté devant une conférence internationale comprenant tous les États signataires de la Convention de Madrid en 1880, et elle somma le Gouvernement français de se rendre à cette conférence.

M. Delcassé, personnellement visé, faisait tête à la menace et la repoussait comme, quelques années plus tôt, il avait repoussé de perfides avances. Résolu à défendre son œuvre, il dénonçait à ses collègues du Gouvernement le bluff et la duplicité germaniques, et démontrait le mal-fondé des prétentions formulées par Berlin. En même temps il assurait la solidité des accords noués dans la Méditerranée. L'Allemagne ne pouvait aller jusqu'au bout; ce qui était à craindre par-dessus tout, c'était d'encourager par une marque de faiblesse la poussée du pangermanisme et de l'exciter pour l'avenir à de nouvelles exigences.

Mais l'Allemagne, et c'était là le secret de son attitude, avait trouvé en France même un appui contre le ministre des Affaires étrangères. M. Rouvier n'aimait pas M. Delcassé; il lui reprochait de

n'avoir pas, lors de la guerre russo-japonaise, évité à la finance française les lourdes pertes qu'elle éprouva pour n'avoir pas cru à l'imminence du conflit. De plus, M. Rouvier, mêlé au monde international des affaires, avait puisé dans ce milieu des conceptions politiques spéciales et la croyance à des moyens plus efficaces que ceux employés par la diplomatie officielle. Nous avons connu également en 1911 un président du Conseil poursuivant une politique personnelle, parallèle à celle de son ministre des Affaires étrangères et usant d'intermédiaires financiers, et nous avons pu apprécier la valeur de la méthode à ses conséquences fâcheuses.

M. Rouvier était donc entré en conversation et l'Allemagne avait profité de l'aubaine. Ses émissaires, entre autres le prince Henckel de Donnersmarck, propageaient à Paris la thèse allemande et trouvaient des facilités pour la faire indirectement parvenir jusqu'au président du Conseil et apeurer son entourage. Rien n'est plus dangereux que d'accueillir ces diplomates officieux; dégagés par leur rôle même de toute responsabilité, il leur est loisible de distribuer les promesses ou les menaces, de produire les thèses les plus aventurées et d'affirmer des intentions que ceux qui les emploient seront toujours autorisés à démentir plus tard, si bon leur semble.

D'ailleurs, que réclamait l'Allemagne? Peu de chose : le renvoi d'un homme, le débarquement du ministre des Affaires étrangères. M. Delcassé, disait-elle, avait manqué d'égards; il l'avait tenue à l'écart de ses négociations et des conventions qui en avaient résulté. L'Allemagne ne pouvait, sans manquer gravement à sa dignité, accepter

d'être ainsi tenue pour quantité négligeable. De là provenait son ressentiment. Que M. Delcassé quittât le quai d'Orsay et la France verrait aussitôt renaître sa bienveillance et en constaterait les heureux effets.

M. Rouvier se laissa convaincre et décida de se séparer de M. Delcassé, décision qu'il fit partager à la majorité des membres qui composaient son cabinet. C'est le 6 juin que la chose fut faite, quelques heures à peine après le départ du roi d'Espagne qui, pendant son séjour à Paris, avait été au quai d'Orsay l'hôte du ministre des Affaires étrangères.

Quelques jours auparavant, M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, avait reçu du Gouvernement italien une communication alarmante : la France avait adressé au sultan du Maroc un ultimatum ; en cas de refus, les troupes françaises devaient franchir la frontière marocaine. L'Allemagne faisait connaître qu'elle franchirait elle-même alors la frontière des Vosges.

Le bruit était faux et inventé de tous points. Au contraire, les instructions les plus récentes données à notre chargé d'affaires, M. Saint-René Taillandier, lui recommandaient toute prudence et toute réserve, surtout en présence de la tapageuse mission allemande que dirigeait M. de Tattenbach.

N'importe ! la dépêche de M. Barrère avait créé un courant ; la même rumeur s'était répandue dans d'autres chancelleries, et M. Cambon télégraphiait à son tour de Londres qu'« en présence de l'attitude de l'Allemagne, il était autorisé à déclarer que le Gouvernement anglais était prêt à entrer dans l'examen d'un accord de nature à garantir les intérêts communs des deux nations, s'ils étaient mena-

cés ». La manœuvre allemande réussissait; une émotion était créée qui pouvait être exploitée, et le 6 juin 1905 eut lieu au Conseil des ministres une longue discussion que M. Delcassé savait déjà à ce moment-là devoir tourner contre lui. Il défendit cependant vaillamment non sa personne, mais sa politique.

Querelle d'Allemand ! disait-il. L'Allemagne n'avait aucun intérêt qui l'appelât au Maroc ou qui justifiât son droit d'intervention. Elle en était éloignée par des milliers de lieues. Elle s'était du reste toujours désintéressée politiquement des événements méditerranéens et en avait donné une preuve évidente lorsque, sollicitée de participer au règlement des affaires de Crète, elle avait décliné l'invitation pour le motif qu'elle n'était pas une puissance méditerranéenne. Quant à ses intérêts commerciaux, ils étaient amplement sauvegardés, puisque les traités intervenus avec le Maroc lui assuraient à perpétuité le traitement de la nation la plus favorisée. N'était-ce pas M. de Bülow qui, en 1902, déclarait à un journaliste français, M. André Tardieu : « Nous n'avons pas de façade avec une fenêtre en saillie sur la Méditerranée. Nous n'y poursuivrons aucune politique personnelle. »

Les plaintes de l'Allemagne n'étaient pas mieux fondées. Pouvait-elle reprocher à la France, vaincue en 1870, d'avoir recherché et obtenu des amitiés et des concours ? Est-ce que l'Allemagne victorieuse n'avait pas signé des alliances et des accords avec toutes les puissances continentales ? Entendait-elle garder la France à sa merci en la maintenant isolée ? Pourtant, elle ne pouvait raisonnablement prétendre que la politique des accords méditerranéens fût une politique d'agression. Les Anglais

étaient des gens trop pratiques et les Italiens des réalistes trop avisés pour se prêter à des désirs de revanche ; c'est sur la base des intérêts présents et à venir que les accords avaient été conclus et non pour racheter le passé. Si l'Allemagne était résolument attachée à la paix, elle n'avait rien à redouter d'un groupement qui ne nourrissait contre elle aucun dessein hostile.

Le manque d'égards, qu'elle invoquait, n'était qu'un prétexte et ne reposait sur aucun fondement sérieux. Ici même on la prenait en flagrant délit de mensonge, quand elle disait n'avoir pas été instruite de l'accord franco-anglais du 8 avril 1904. Près de trois semaines avant la conclusion de cette convention, le ministre français avait donné connaissance à l'ambassadeur d'Allemagne, le prince de Radolin, des dispositions essentielles qui y étaient contenues, fournissant ainsi à la chancellerie de Berlin l'occasion de présenter en temps utile ses observations si elle croyait devoir en faire. Seule avec la Russie l'Allemagne avait bénéficié de ce traitement de faveur et de cette marque de déférence.

Pourquoi donc se rendre à la conférence? Ce n'était que par un singulier abus du texte de la Convention de Madrid, relative au régime des consulats dans l'Empire chérifien, que l'on pouvait y trouver le germe d'un condominium européen sur le Maroc. La France avait d'ailleurs les meilleures raisons pour s'abstenir. La Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, déclaraient la conférence sans objet et sans utilité, les États-Unis également convoqués annonçaient un refus. La proposition tomberait d'elle-même devant cette abstention générale.

Voulait-on répondre? La réponse était facile et sans réplique. Par une ruse facile à découvrir l'Allemagne s'était abritée derrière le Sultan, et c'était ce dernier qui avait pris l'initiative d'appeler les puissances à examiner en commun la question de leurs rapports avec son empire. Il suffisait de faire remarquer au Sultan que les rapports de la France avec le Maroc n'avaient nul besoin d'être définis, l'ayant été par les accords franco-marocains de 1901 et de 1902 et qu'il avait été le premier à se prévaloir du rôle plus étendu que nous conférait l'accord franco-anglais du 8 avril 1904 en sollicitant aussitôt, en vertu de son application, notre concours militaire et financier. Nous aurions donné à l'Allemagne communication de cette réponse, la seule qui fût logique et commandée par nos relations diplomatiques antérieures avec le Maroc.

Si, au contraire, reniant toute l'œuvre diplomatique de la France et la politique qu'avait constamment ratifiée l'approbation du Parlement, nous adhérions au projet de conférence, c'est là que commençait le véritable danger. Il nous faudrait d'abord méconnaître les accords passés avec les puissances méditerranéennes, ce qu'elles ne verraient pas sans surprise. En outre, nous acceptions l'ingérence de l'Allemagne dans le nord de l'Afrique; dépourvue de droits à l'heure actuelle, elle en puiserait dans la conférence par le seul fait d'y avoir participé, et nous aurions désormais à compter avec tous ses caprices et à redouter des occasions sans cesse renouvelées de conflit. Encore était-il à craindre que cette conférence faite pour l'apaiser ne suscitât chez elle une plus vive colère. Son but réel était de briser les résistances, d'attester son hégémonie et de faire peser sur l'Europe le

poids de sa volonté. Elle vivait dans les souvenirs du Congrès de Berlin et s'apprêtait à recommencer l'expérience. Mais cette fois l'épreuve marquerait la distance parcourue depuis 1878. On était loin de l'époque où Bismarck régentait à Berlin les délégués des diverses puissances et pouvait à lui seul régler le scénario diplomatique. Lorsque l'Allemagne se verrait refuser cette prépondérance qu'elle estimait ne pas devoir lui échapper, comment supporterait-elle cette déconvenue ? à quelles chicanes ne recourrait-elle pas pour créer le trouble et la division ?

Que voulait au fond l'Allemagne ? Il ne fallait pas se le dissimuler ou se payer de raisons vaines. Elle voulait sonder les volontés de la France, intervenir dans l'exercice de ses droits de nation indépendante, lui dicter sa conduite, régler ses amitiés et l'assujettir à un humiliant vasselage. Céder aujourd'hui conduirait à céder demain, et la France, au sortir de cette humiliation, serait certainement moins forte, mais non moins exposée.

M. Rouvier prit alors la parole. Il se déclarait partisan de nos alliances et ne songeait pas à aliéner les amitiés acquises. Mais il convenait que l'activité de notre politique avait pu émouvoir l'Allemagne et lui inspirer des inquiétudes. C'est au cours de cette réplique qu'il prononça la phrase fameuse : « L'Allemagne vous reproche d'avoir débauché l'Italie. »

A quoi M. Delcassé riposta : « Excusez-moi ! J'étais chargé des affaires étrangères de la France, je n'avais pas à veiller aux relations extérieures de l'Allemagne. »

Tout effort était vain ; la majorité du Cabinet était décidée à suivre son chef. M. Delcassé déclara

à nouveau que permettre l'ingérence de l'Allemagne dans notre politique étrangère était contraire à la dignité française ; qu'en tout cas c'était une politique d'abdication qui commençait. Il ne serait pas l'homme de cette politique. Et sur-le-champ il se retira, résignant ses fonctions de ministre des Affaires étrangères.

*
* *

Aux arguments si pressants de M. Delcassé, M. Rouvier et ses collègues n'avaient opposé qu'une raison : « Ce serait la guerre ! » Et ils en agitèrent le spectre devant la Chambre et devant le pays. M. Delcassé ne se mit pas en frais de défense. Sa retraite faisait grand bruit, elle suscitait de très vifs commentaires. M. Delcassé n'y prit aucune part. Exact à suivre les travaux et les séances de la Chambre, il exerçait avec zèle et application son mandat de député, sans jamais faire allusion aux événements qui l'avaient écarté du pouvoir. A ceux qui l'interrogeaient il répondait en se retranchant dans la réserve que lui imposaient ses anciennes fonctions, et déclarait que la France n'avait rien à gagner à de pareils débats. Près de trois années s'écoulèrent ainsi sans qu'il élevât la voix. Ce silence voulu, ce mépris des récriminations étaient d'ailleurs favorablement appréciés ; ils révélaient une force de caractère et une maîtrise de soi-même qui imposaient le respect et réveillaient les sympathies. Du reste, après une courte panique, l'émotion provoquée s'était calmée et la réflexion avait ramené à M. Delcassé de nombreux esprits. On savait qu'il avait été sacrifié aux rancunes allemandes et sur les injonctions de la chancellerie de Berlin, et cela

seul constituait un titre aux yeux de beaucoup de Français. Les événements avaient de plus travaillé pour lui, en mettant au plein jour les agissements de la politique allemande.

M. Rouvier, le premier, en avait été désagréablement surpris. En immolant son ministre sur l'autel des intérêts germaniques, il avait cru écarter toute difficulté et pouvoir compter sur les bons offices et la reconnaissance de la chancellerie de Berlin. Il fut vite désillusionné. Si l'Allemagne avait cherché à frapper M. Delcassé, c'était pour abattre sa politique avec lui et pour habituer la France à une soumission non pas d'un jour, mais de tous les instants. En réalité, M. Rouvier avait considéré comme un prétexte la proposition de conférence ; M. Delcassé écarté, il avait supposé qu'il n'en serait plus question et lui-même marqua son étonnement lorsque les instances se renouvelèrent plus impérieuses. Il objectait, un peu tardivement il est vrai, qu'il était impossible de se rendre à une conférence sans avoir engagé des conversations préalables et qu'après ces conversations la conférance serait sans doute inutile. Il dut céder, étant pris dans l'engrenage où il avait imprudemment mis le doigt.

A Algésiras, les intrigues et la mauvaise foi allemandes multipliaient les motifs de querelle et les occasions de conflit. Contenues par l'action combinée des puissances groupées autour de nous, les exigences allemandes s'exhalaient en brusques colères, en prétentions inattendues et inacceptables. M. Rouvier était durement réveillé de ses illusions, et comprenait enfin que le seul langage à tenir était un langage de fermeté, et que la seule garantie sur laquelle nous puissions nous reposer

résidait dans notre propre force et dans l'appui de nos alliés et de nos amis.

Le 13 octobre 1905, le président du Conseil engageait, d'accord avec les ministres de la Guerre et des Finances, une dépense urgente de 50 millions pour des approvisionnements en munitions, pour la fabrication du canon Rimailho et de mitrailleuses, et pour l'armement des places de l'Est; le 18 décembre, 111 millions étaient engagés à nouveau et, le 26 février 1906, une nouvelle dépense de 32 millions s'ajoutait aux deux précédentes, témoignant des inquiétudes persistantes du Gouvernement. Au début de juin 1905, lorsque étaient parvenues de Londres les assurances éventuelles du concours de l'Angleterre en cas d'agression, M. Rouvier s'était écrié : « Que ma main se sèche plutôt que de signer un papier qui déchaînerait l'Allemagne. » Six mois plus tard, il sollicitait lui-même le renouvellement de ces accords, et au plus fort de la crise, en mars 1906, le roi d'Angleterre venait en apporter lui-même la confirmation à Paris et, pour bien marquer le sens de sa présence, après avoir rendu visite au Président de la République et au président du Conseil, il s'entretenait longuement avec M. Delcassé.

La politique de l'ancien ministre des Affaires étrangères l'avait donc emporté; fondée sur la logique et sur la compréhension exacte des intérêts de la France, elle était ratifiée par les faits et sortait plus forte de l'épreuve d'Algésiras. Du reste, n'était-elle pas intégralement reprise par les gouvernements qui se succédaient, ne la retrouvait-on pas fidèlement retracée dans les déclarations ministérielles, toujours identique et facilement reconnaissable? Comment expliquer tant de faveur

pour l'œuvre après tant de rigueur pour l'ouvrier ?

Aussi, quand le 24 janvier 1908, au cours d'une attaque très vive menée par M. Jaurès contre la politique marocaine, M. Delcassé demanda la parole, son intervention provoqua une émotion profonde. Hautement il réclama l'entière responsabilité de cette politique que M. Jaurès venait de qualifier de téméraire. La question du Maroc existait avant lui, mais à cette question il avait voulu apporter une solution française. Et puisque le Maroc ne pouvait, sans que notre situation algérienne en fût gravement atteinte, tomber en d'autres mains, il fallait par avance écarter les compétitions des rivaux éventuels et recueillir leur adhésion. C'était donc une politique avisée que celle qui, par de franches négociations, avait obtenu des puissances méditerranéennes, directement intéressées à l'équilibre des forces dans la Méditerranée ou ayant au Maroc même des droits et des intérêts politiques directs, la reconnaissance formelle qu'« il appartient à la France, comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin ». C'est là le texte même de l'accord franco-anglais qui, le 8 avril 1904, couronnait l'œuvre diplomatique et constituait l'Entente cordiale.

Le 12 avril 1904, le chancelier de l'Empire allemand proclamait, devant le Reichstag, cet accord profitable à toutes les puissances. Quelles nouvelles conventions diplomatiques étaient intervenues depuis ? Aucune. Pourquoi donc l'Allemagne de 1905, revenant sur une situation acquise, s'était-elle tout

d'un coup avisée que la France poursuivait contre elle une politique d'encerclement, alors qu'elle-même, malgré ses victoires, s'entourait depuis trente ans d'alliances contre cette même France vaincue et mutilée. Tous ses prétextes étaient reconnus faux; il ne restait que ce rêve d'hégémonie européenne où se complaisait l'Allemagne et la volonté déjà manifestée de courber la France trop prompte à se relever. Bismarck avait dit : « Si la France s'allie à la Russie, je lui fais la guerre. » La France s'était alliée à la Russie et la paix avait été consolidée. Pourquoi se laisser prendre au retour de ces menaces? La France ne pouvait pas admettre qu'on restreignît sa liberté.

Et M. Delcassé répondait à la préoccupation qui était dans tous les esprits en affirmant avec une conviction énergique : « Ce n'était pas la guerre! » Les applaudissements qui ponctuèrent le discours de l'ancien ministre et saluèrent sa péroraison, les félicitations qu'il reçut en regagnant sa place durent être pour lui un agréable réconfort et la plus douce compensation aux heures d'étreinte morale qu'il avait traversées.

M. Delcassé avait dit vrai : ce n'était pas la guerre. Si l'Allemagne avait eu le dessein arrêté de nous attaquer, elle ne se serait pas contentée de la disparition d'un homme, fût-ce le ministre des Affaires étrangères. Elle aurait retrouvé mille occasions pour une à la conférence d'Algésiras où elle se sentait tenue en échec, et l'on se fût plus facilement expliqué sa colère à la suite d'un insuccès dont elle ne pouvait méconnaître ni atténuer la portée.

Encore faut-il un motif pour faire la guerre. La France ne lui en fournissait aucun. Ce n'est point

que l'Allemagne s'embarrassât de scrupules. Mais elle ne pouvait oublier que, à deux reprises différentes, elle avait vu l'opinion européenne se dresser entre la France et elle pour s'opposer à son agression. Elle était donc tenue, vis-à-vis de cette opinion, à quelques ménagements.

Une dernière raison et la meilleure, c'est que, ni au point de vue militaire ni au point de vue diplomatique, elle n'était en état de déchaîner la guerre. Méthodique et réfléchie, elle ne se lance pas à la légère, elle aime à choisir son heure et ne se décide que lorsqu'elle dispose de tous les moyens propres à accabler l'adversaire et à assurer son triomphe.

Or, elle ne possédait pas à ce moment la puissante artillerie lourde dont elle s'est armée depuis et, surtout, elle n'avait pas encore procédé à la réfection de son artillerie de campagne par la modification de son canon de 77^{mm}, tandis que tous nos régiments d'artillerie étaient déjà en possession de l'excellente pièce de 75. Il y avait là, pour nous, quelles qu'eussent été les défaillances de notre préparation sur d'autres points, un élément de supériorité incontestable, si nous avions dû nous mesurer seuls à seuls.

Mais l'Allemagne voyait en outre autour de nous des alliés. Sans doute la Russie, encore engagée dans la lutte contre le Japon, perdait une grande part de sa valeur; mais il y avait l'Angleterre qui n'était pas un auxiliaire de peu d'importance et qui spontanément nous offrait sa coopération. Qu'on se rappelle le cri de surprise et de protestation poussé par M. de Jagow en août 1914 quand il apprit du représentant de l'Angleterre que cette puissance se rangeait aux côtés de la Double Alliance, et l'on comprendra que la perspective ou

plutôt la certitude de trouver l'Angleterre en face d'eux était de nature à inspirer à Guillaume II et à ses conseillers des pensées de modération. Dans son ouvrage *La Politique allemande,* le chancelier de l'Empire nous a édifiés à ce sujet avec une franchise un peu lourde. Du moment où l'Allemagne, pour les besoins de sa politique mondiale, a commencé à constituer sa flotte de guerre, elle a eu pour principale préoccupation de préserver cette jeune flotte, de la garantir de tout danger et d'éviter soigneusement tout conflit avec l'Angleterre jusqu'au jour où, munie d'une armée navale redoutable, l'Allemagne pourrait retrouver son habituelle arrogance. En 1905, Guillaume II n'eût pas voulu sacrifier ses escadres naissantes et les vouer à un prompt anéantissement dans un conflit où il aurait eu pour adversaire la Grande-Bretagne. Certain d'avoir contre lui l'Angleterre, il était en outre assuré de n'avoir pas avec lui l'Italie qui, à la suite et en exécution de ses accords méditerranéens, était engagée à ne pas participer à une agression contre la France.

L'Allemagne pouvait-elle au moins compter sur la fidélité de l'Autriche-Hongrie? Je crois pouvoir affirmer que non. C'est une opinion courante que, dans l'alliance austro-allemande, l'Allemagne s'est réservé la direction et impose à l'Autriche sa volonté. La manière dont le Kaiser qualifie son brillant second paraît bien indiquer qu'il s'attribue en effet le premier rang. En réalité, il n'en a pas été ainsi. Nous connaissons le texte du traité passé en 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, puisqu'il a été publié en 1887. Ce texte ne comporte pas la coopération de l'Autriche-Hongrie contre la France; cette restriction a été exigée par

le comte Andrassy, et Bismarck dut céder après débat. L'alliance voulue par Bismarck, afin d'imposer à l'Europe le *statu quo* qui consacrait les victoires allemandes, fut acceptée par l'Autriche-Hongrie comme une garantie vis-à-vis des ambitions slaves. Les événements démontrent que l'alliance a surtout fonctionné pour la protection des intérêts autrichiens et hongrois; c'est grâce à elle qu'une pression a été exercée sur la Russie en 1887; c'est elle qui a permis à l'Autriche l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1908, dans des conditions où l'Allemagne parut avoir la main quelque peu forcée par son alliée. En 1914, si l'Autriche a consenti à jouer le rôle de provocateur, c'est que le conflit était orienté vers les Balkans et dans un sens conforme aux ambitions personnelles de la monarchie des Habsbourg. En somme, la politique de l'alliance a été autrichienne, et Berlin s'est trouvé à la discrétion de son alliée. On prête à l'empereur Guillaume, dans une de ses entrevues avec l'archiduc François-Ferdinand, ces mots : « Vous faites beaucoup de bruit avec mon sabre. » Je n'ai aucune garantie sur l'authenticité du propos, mais il exprime une idée historiquement exacte.

L'Autriche n'avait aucun engagement à tenir vis-à-vis de l'Allemagne, au cas où cette dernière puissance aurait déclaré la guerre à la France; elle en était expressément dispensée par son traité. Elle n'avait donc aucun motif pour se jeter dans une aventure périlleuse où rien ne l'appelait et où elle n'avait aucun avantage à recueillir. Le Maroc était sans intérêt pour elle. Quand l'Allemagne lança la proposition de la conférence, l'Autriche ne témoigna pas d'un grand enthousiasme; le comte Goluchowski répondit prudemment : « Nous irons à

la conférence si tout le monde y va. » Cette formule de désintéressement et d'indifférence nous montre l'attitude que le Cabinet de Vienne entendait conserver sur cette question.

A Algésiras, tout en se montrant en principe favorable à l'Allemagne, l'Autriche se garda de toute exagération et donna l'impression d'avoir gardé sa liberté d'action complète. Plus tard, quand en 1908 l'Allemagne, par un de ces coups imprévus dont elle est coutumière, s'empressa autour du nouveau sultan du Maroc et voulut contraindre l'Europe à le reconnaître d'une façon prématurée, l'Autriche s'associa aux protestations de la presse européenne et manifesta son étonnement de cette initiative inopportune.

En résumé, une agression préparée sur ce terrain mettait l'Allemagne en fâcheuse posture; elle y perdait ses alliés tandis que nous pouvions compter sur d'utiles concours.

Ce n'était donc pas la guerre; c'était simplement, ainsi que l'avait affirmé M. Delcassé, tromperie, bluff et surtout pierre de touche. Si l'Allemagne s'apercevait qu'elle pouvait arracher des concessions à notre faiblesse en brandissant son glaive et en faisant sonner son armure, elle serait trop portée à recourir à ce moyen d'intimidation pour que notre dignité ne fût pas menacée et la paix compromise.

*
* *

La Chambre, en applaudissant M. Delcassé, le 24 janvier 1908, avait, une fois de plus, ratifié la politique extérieure à laquelle si souvent déjà elle avait donné son acquiescement et son approbation.

L'ancien ministre s'abstint pourtant par discrétion d'intervenir dans les débats touchant la politique étrangère. D'autres questions, particulièrement graves, sollicitaient son étude et son attention.

Notre marine de guerre était victime d'accidents répétés. L'opinion publique en était déjà émue quand se produisit une effroyable catastrophe : une explosion terrible faisait sauter le cuirassé *Iéna,* entraînant avec la perte du bâtiment la mort de plusieurs centaines de marins. La Chambre nomma une commission parlementaire pour procéder à une enquête sur les causes du sinistre, et M. Delcassé fut, d'un commun accord, désigné pour la présider.

Dès avant l'époque de son entrée au ministère des Affaires étrangères, il s'était livré à un examen minutieux de la marine et de son organisation. A diverses reprises, il en avait signalé les abus. Insuffisamment dotée, notre marine était dépassée par la marine allemande ; l'organisation des arsenaux était défectueuse ; des conflits d'attribution entre le service constructeur et le commissariat de la Marine entravaient la marche normale des constructions. Sans cesse modifiée au goût variable du jour, notre flotte comprenait tous les types et tous les modèles ; des bâtiments de même nature présentaient des différences de dimension, de vitesse, de déplacement, de rayon d'action. Energiquement M. Delcassé avait insisté sur la nécessité d'un programme naval, et, fidèle à ses habitudes d'esprit, il rattachait la question de la marine aux conceptions plus hautes de la politique générale.

« Une fois assurés, disait-il en 1898, que la marine s'est mise en état de construire vite, bien et avec économie, il vous appartiendra de déterminer

la politique maritime de ce pays, ce qui équivaut à faire un programme naval, puisqu'en somme la composition d'une flotte doit découler de la conception politique du rôle qu'on lui destine. C'est à l'absence de politique maritime bien arrêtée qu'il faut attribuer le peu d'homogénéité de la flotte française. »

Dans la discussion à laquelle donnèrent lieu les conclusions de la Commission d'enquête sur la catastrophe de l'*Iéna,* M. Delcassé fut amené à prendre la parole ; pièces en main, il établit de si graves imprudences dans la disposition des poudres à bord de ce navire que le ministre de la Marine céda devant l'émotion de la Chambre et quitta de lui-même le banc des ministres pour reprendre son siège de simple député.

Quelques mois après ce retentissant débat qui se place à la date du 19 octobre 1908, M. Delcassé demandait et obtenait la nomination d'une commission spéciale chargée d'enquêter sur la situation générale et sur l'ensemble des services de la Marine. Aussitôt élue, la Commission fit de nouveau appel à lui pour la présider. Il dirigea ses travaux et, le 16 juillet 1909, les conclusions furent portées à la tribune de la Chambre. Le débat dura plusieurs jours. M. Delcassé, après le secrétaire de la Commission, M. Henri Michel, et d'autres orateurs, prit la parole pour signaler la persistance des mêmes abus. Il montrait nos constructions navales mal commencées, mal poursuivies, retardées par des modifications incessantes apportées en cours d'exécution ; il citait un cuirassé en construction, la *Justice,* qui, au bout de vingt-cinq mois, avait vu changer ses tourelles et avait deux ans de retard sur les prévisions.

Un incident très vif se produisit tout à coup. Le président du Conseil, M. Clemenceau, pour se délivrer des critiques qui retombaient sur son gouvernement, tenta une diversion : sortant résolument du terrain du débat, il prit personnellement à partie M. Delcassé et rouvrit contre lui la querelle de 1905. Ce fut un duel d'homme à homme, rapide et passionné. Sur un mot imprudent du président du Conseil et une brève réplique de son adversaire, la Chambre se souleva et mit le ministère en minorité.

Le 5 mars 1911, M. Monis, chargé de la formation d'un cabinet, demanda à M. Delcassé de prendre le portefeuille de la Marine. L'ancien président de la Commission d'enquête ne pouvait se dérober; ayant signalé les maux dont souffrait notre armée navale, il dut accepter la charge d'y porter remède. Dès le 7 mars, deux jours après avoir pris possession de ses fonctions, il montait à la tribune de la Chambre et entraînait le vote du projet de loi autorisant la mise en chantier de deux bâtiments.

Demeuré au ministère sous le Cabinet Caillaux, le 27 juin 1911, il s'affirme comme le réorganisateur de notre marine militaire. Utilisant notre flotte suivant les vues de sa politique et bénéficiant de l'engagement pris par l'Angleterre d'assurer la protection de nos côtes de la Manche et de l'Océan, il concentre nos forces navales dans la Méditerranée. Soucieux de rehausser l'éclat de notre marine, de la placer haut dans l'affection du pays, il organise à Toulon, devant le chef de l'État et les représentants de la nation, la grande revue navale du 11 septembre 1911 et, en pleines négociations franco-allemandes, fait apparaître aux yeux de tous

la puissance de notre flotte de guerre, que put à peine entamer la terrible catastrophe de la *Liberté*.

En 1912, il fait voter le programme naval portant à vingt-huit le nombre des cuirassés d'escadre, assignant à chaque type de bâtiment une durée légale et assurant le remplacement automatique des unités vieillies.

Par son activité et par le zèle qu'il a su imprimer au travail des arsenaux, sur lesquels doit se régler l'industrie privée, par l'heureuse émulation qu'il fait naître entre les différents ports, il détermine de tels progrès dans la rapidité de nos constructions navales qu'au début de l'année 1912 il peut indiquer les résultats suivants : le *Jean-Bart* à Brest, le *Courbet* à Lorient ont été lancés après dix mois et demi seulement de montage sur cale et entreront en service l'année suivante. Deux autres cuirassés, *France* et *Paris*, mis en chantier à la fin de 1911, prendront rang en escadre en 1914. Ces résultats nous égalaient à très peu près aux pays les plus réputés pour la rapidité de leurs constructions.

Le 29 mars 1912, le ministre de la Marine pouvait clôturer la discussion du programme naval devant le Sénat par cette affirmation deux fois répétée : « Par conséquent, à l'heure actuelle, on ne peut pas dire qu'il y ait, soit en construction, soit en service, un cuirassé qui résume à un plus haut degré que le cuirassé français la puissance offensive et la puissance défensive. »

Lorsqu'en janvier 1913 se produisit la démission du Cabinet Poincaré, provoquée par l'élection de son chef à la plus haute magistrature de l'État, M. Delcassé déclina l'offre qui lui était faite de participer au nouveau ministère et se décida à prendre quelque repos.

Il n'en put point jouir longtemps. Après quelques semaines seulement il recevait du Cabinet Briand la charge de représenter la France à Saint-Pétersbourg. C'était un service à rendre au pays : M. Delcassé accepta et prit le chemin de la Russie. Les ambassadeurs qui l'avaient précédé n'avaient ni son autorité ni son prestige ; en tout cas ils n'avaient pas acquis à la cour de Russie une situation qui leur permît d'exercer une réelle influence ; ils n'étaient reçus par le Tsar qu'en audiences cérémonieuses et séparées souvent par de longs intervalles. Il fallait rétablir le contact, et c'est pourquoi le Gouvernement fit choix de M. Delcassé. Sa situation, ses services passés, les sympathies qu'il s'était acquises auprès du souverain, le désignaient de préférence à tout autre. C'est l'époque où les armements de l'Allemagne et sa formidable préparation prenaient un caractère particulièrement menaçant. En France, l'opinion publique s'inclinait devant la nécessité de renforcer notre organisation militaire et s'orientait vers le retour au service de trois ans. Il était nécessaire que Paris et Saint-Pétersbourg fussent unis dans une étroite préparation de la puissance militaire des deux pays en vue de faire face au danger commun. La France avait donc besoin d'un négociateur habile et influent qui pût pénétrer aisément auprès de l'Empereur, parler avec franchise, se présenter sans crainte d'être éconduit et mettre au service de ses moyens de persuasion plus d'insistance que n'aurait osé le faire un fonctionnaire de la carrière. M. Delcassé fut l'envoyé extraordinaire que réclamaient les circonstances. Accueilli par le Tsar avec des marques de confiance tout à fait spéciales et des égards tout personnels, il obtint un accroissement considérable

de la force des armées russes et fut admis à une collaboration intime qui lui permit de contrôler les efforts de nos alliés et de donner une unité complète à l'action diplomatique des deux puissances.

Il ne rentra en France que dans les premiers mois de 1914 quand il eut conscience d'avoir accompli sa mission.

*
* *

Il avait rapporté de Russie le pressentiment d'une agression allemande préparée par les menées autrichiennes dans les Balkans. L'événement ne justifia que trop ses craintes. A la fin de juillet 1914, il venait à peine de se rendre dans l'Ariège après la clôture de la session parlementaire qu'il fut rappelé à Paris à titre officieux par les membres du Gouvernement chargés d'assurer la direction des affaires, en l'absence du président du Conseil qui accompagnait le Président de la République dans sa visite aux puissances du nord de l'Europe.

Le 28 août, eut lieu le remaniement ministériel destiné à élargir les bases du Gouvernement et à associer aux responsabilités du pouvoir un plus grand nombre de personnalités politiques appartenant aux diverses fractions du parti républicain. Dans ce remaniement, M. Delcassé reçut le portefeuille des Affaires étrangères. L'inspiration du président du Conseil, M. Viviani, fut en cela heureuse ; elle était du reste dictée par les nécessités tragiques des débuts de la campagne. Je ne sais si sa rentrée au quai d'Orsay, après plus de neuf années d'intervalle, apporta à M. Delcassé la satisfaction des réparations légitimes ; l'heure était trop grave pour se prêter à ces retours personnels ; mais

le pays éprouva le sentiment que procure toute chose juste et longtemps attendue. L'opinion publique l'appelait au pouvoir de tous ses vœux. Lorsque la vie même de la nation est en jeu, il importe que toutes les valeurs, toutes les énergies soient mises en œuvre et que toutes produisent leur maximum d'effort et d'utilité. A chacun d'occuper son poste, et la place de M. Delcassé était, de l'aveu de tous, au gouvernail de la politique étrangère.

Cette politique, telle qu'il l'avait conçue et dirigée, recevait des événements une consécration éclatante. Ses vues avaient été justes ; les liens qu'il avait noués s'étaient montrés solides et résistants, l'usage ne les avait ni rompus ni entamés, et nous avions débuté dans le terrible conflit que l'Allemagne déchaînait sur l'Europe par une victoire diplomatique incontestable. L'Angleterre se jetait dans la mêlée avec nous, et l'Italie, fidèle à sa parole, refusait de confondre ses soldats avec ceux de Guillaume et de François-Joseph.

Mais il ne pouvait convenir de se reposer sur ces premiers succès. Dans cette crise qui secouait profondément l'Europe il n'y avait pas de nations indifférentes. Toutes étaient l'objet de négociations ou de sollicitations incessamment renouvelées. A certains neutres on demandait un appui économique, pour fournir aux belligérants des denrées d'alimentation, des matières premières, un outillage qu'ils ne pouvaient plus produire par eux-mêmes. A d'autres on réclamait un concours plus énergique en les invitant à se ranger dans l'un ou l'autre camp et en cherchant à les gagner par l'appât de la récompense réservée à leur intervention.

Cette lutte, qui se poursuit encore à cette heure,

est aussi acharnée et aussi active que l'est au front la lutte par les armes. L'Allemagne y a consacré, dès le premier jour, son esprit d'intrigue, ses ressources infinies de ténacité et de ruse. Elle avait, sur ce terrain comme sur l'autre, l'avance d'une organisation méthodique et minutieuse, l'aide de ses nationaux répandus à la surface de tous les pays et complices des ambitions et des visées d'un pangermanisme envahissant. Elle possédait des influences, des journaux et souvent le monopole des moyens d'information. Experte à célébrer ses moindres succès, ayant dès longtemps accrédité chez tous les peuples la force invincible de ses armées, elle tirait parti de cette croyance et déployait dans sa propagande une activité redoutable.

M. Delcassé opposa tout de suite à ces agissements la méthode qu'il avait appliquée à sa politique : étudier les intérêts essentiels des États avec lesquels il entrait en conversation, chercher de concert les solutions pratiques qui pouvaient en assurer la réalisation et maintenir cette réputation de sincérité et de loyauté qui, seule, donnait leur prix aux promesses échangées.

La victoire de la Marne avait rompu le charme dont s'enveloppait la puissance allemande et prouvé que sa prodigieuse armée pouvait être vaincue. Dès lors les neutres, ceux principalement dont la neutralité n'était qu'une prudente réserve et qui avaient eux-mêmes à demander à la guerre la réalisation de leurs aspirations nationales, pouvaient, d'un esprit plus libre, examiner les données du problème et supputer les chances de succès.

M. Delcassé, pour appeler la confiance du côté des alliés, négocie tout d'abord le traité du 4 septembre 1914, par lequel les États de la Triple

Entente affirment l'intention et prennent l'engagement de ne pas conclure de paix séparée et de ne faire aux puissances ennemies aucune offre de paix, sans s'être au préalable mises d'accord sur les conditions à imposer aux vaincus.

Puis il se tourne vers l'Italie pour parachever l'œuvre de rapprochement dont il avait été le premier artisan. Sans porter atteinte à la dignité de la nation latine, ne poussant jamais son insistance au point de devenir importun, mais toujours prêt à renouer l'entretien, n'attendant la décision de l'Italie que de la considération de ses seuls intérêts, mais accordant à la défense de ces intérêts sa puissante entremise auprès des chancelleries, il parvient à ses fins ; ce printemps, après de délicates et habiles négociations, des conversations suspendues et reprises, l'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie et joint sa cause à celle des alliés. Elle a déjà forcé la frontière autrichienne et porté ses troupes sur les cimes des Alpes et dans la vallée de l'Isonzo, ouvrant une large brèche au front ennemi.

C'est à M. Delcassé que, d'un même élan, la France a reporté l'honneur de cet important succès, et de toutes parts sont allés vers lui les témoignages de la gratitude publique.

Mais un autre terrain restait ouvert à l'activité diplomatique. La guerre d'influence que soutenaient auprès des neutres les nations belligérantes avait pris dans les Balkans une acuité toute spéciale. Il n'était douteux pour personne que la neutralité dans laquelle se renfermaient les États balkaniques ne fût une attitude de prudence et d'attente. Pendant que la Serbie multipliait les preuves d'héroïsme, la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce dres-

saient la liste de leurs ambitions et interrogeaient l'avenir pour savoir de quel côté pencherait la victoire. Aussi chaque groupe de belligérants s'employait-il d'une égale ardeur à les convaincre pour les gagner à sa cause.

L'heure n'est pas venue d'exposer ce qu'ont été les négociations de la Quadruple-Entente dans les Balkans. Elles sont encore dans le secret des chancelleries et il ne serait ni possible ni sage d'essayer aujourd'hui de dégager la part des divers gouvernements, encore moins celle d'un homme, fût-il ministre des Affaires étrangères.

On peut tout au moins noter la différence des méthodes mises de part et d'autre en usage. La France et ses alliés sont restés fidèles aux principes pour lesquels ils combattent et dont ils se réclament aux yeux du monde. La politique à laquelle ils conviaient les peuples balkaniques est toute de loyauté et de franchise. Elle opposait avec une clarté évidente le désintéressement de l'Entente aux visées ambitieuses de ses ennemis dans les Balkans. C'est de notre côté que ces nations récemment affranchies trouvaient les défenseurs de leur indépendance, et nulle arrière-pensée ne devait troubler la confiance que méritaient nos engagements. Dans le camp adverse figuraient au contraire des concurrents redoutables, également désireux d'étendre leur domination dans cette région convoitée. Victorieuse, la Turquie prétendrait sans nul doute ramener sous son autorité les provinces que venait de lui arracher une guerre malheureuse. En face d'elle, l'Autriche pratiquerait une large coupure au cœur de la péninsule pour se frayer un chemin vers Salonique. Comprimés entre ces deux impérialismes, les peuples des Balkans se verraient fermer tout horizon

et végéteraient, exposés à retomber, avant même d'avoir achevé leur libération, dans un vasselage politique ou économique où sombrerait leur indépendance.

Nous leur offrions l'occasion de réaliser leurs plus chères espérances, d'ouvrir à leurs frères de race le cercle de leurs frontières et de reconstituer leur nationalité suivant leurs aspirations nationales. Et, pour qu'il ne subsistât ni équivoque ni prétexte à querelle dans ce pays troublé, nous voulions apporter la paix du lendemain. Utilisant un apport de terres nouvelles, nous demandions, dans leur intérêt même, à la Serbie, à la Roumanie et à la Grèce les concessions territoriales qui pouvaient faire renaître l'entente balkanique, en apaisant les regrets et les rancunes bulgares. Peut-être cette politique encourra-t-elle la raillerie pour sa naïveté et son idéalisme? On ne saurait lui contester un caractère de générosité et de droiture. De fait, l'Allemagne pratiquait une tout autre méthode. Spéculant sur les colères et les haines que nous cherchions à éteindre, elle attisait les ressentiments laissés dans l'âme bulgare par le traité de Bucarest. A la Bulgarie vaincue dans ses ambitions et froissée dans son orgueil elle indiquait la Serbie comme une proie facile, qu'il serait aisé de surprendre et frapper par derrière tandis qu'elle serait maintenue sur le Danube par une attaque des forces germaniques.

En même temps, l'or allemand gagnait les consciences et coulait à flots dans la péninsule. Les représentants accrédités de l'Allemagne étaient assistés d'envoyés officieux, plus libres pour l'œuvre de corruption. Par ses agents, par ses nationaux, par les journaux à sa solde, l'empire germanique proclamait sa force invincible, célébrait la gloire de

ses armées et publiait par avance ses victoires, paralysant ceux mêmes que leurs sympathies auraient entraînés vers nous. Aidé par des souverains de sa race ou gagnés à son prestige, le Kaiser trouvait ainsi le moyen de faire échec à l'instinct et au sentiment des peuples qui reconnaissaient dans les puissances de la Quadruple-Entente les auteurs de leur libération et les garants de leur indépendance.

La Bulgarie a cédé à ces pernicieux conseils. Contre la Serbie, de race slave comme elle, elle a pris les armes et s'avilit par une lâche agression. La Grèce, tenue, par le traité gréco-serbe, de venir au secours de son alliée, recourt à une neutralité prudente, et le roi Constantin dénie les engagements que M. Venizelos avait reconnus la veille aux applaudissements de la majorité des représentants du peuple grec.

C'est à cette date qu'est intervenue la démission de M. Delcassé. Elle a retenti profondément en France et à l'étranger, et cette émotion honore le ministre démissionnaire. Elle atteste l'autorité qui s'attachait à son nom et l'importance que l'on attribuait à sa présence dans les conseils du Gouvernement. Inquiète de ce départ, l'opinion voudrait en scruter les motifs cachés. C'est un jeu dangereux qui peut conduire à l'erreur, et il y aurait quelque prétention, dans le silence de M. Delcassé, à se substituer à lui et à rompre la discrétion qu'il observe. Il faut donc se borner aux raisons qui dès aujourd'hui apparaissent manifestes. La première nous est fournie par son état d'extrême lassitude physique qui s'était révélé à tous dans les dernières semaines de son ministère. Il en est de certains hommes comme des chevaux de sang qui vont jusqu'au bout de leur effort et ne cèdent à la fatigue

que lorsqu'elle les abat. Une année et plus de tension continue, le poids de responsabilités graves et incessamment renouvelées expliquent un état de dépression nerveuse même chez les plus robustes organismes. Les déclarations présentées à la tribune par le président du Conseil M. Viviani indiquent un autre motif auquel se réfère la lettre de démission : le désaccord existant entre M. Delcassé et ses collègues sur les conditions dans lesquelles se poursuivait l'expédition de Salonique.

Dans cette grave question, M. Delcassé se montre dominé par la préoccupation de ne pas diminuer les forces consacrées à la défense de notre sol envahi et de n'effectuer sur notre front d'autres prélèvements que ceux auxquels le chef de nos armées donne son plein et entier assentiment. L'expédition de Salonique, combinée d'abord avec la Grèce et liée à son intervention promise, n'exigeait de notre part que des effectifs limités. Du jour où la Grèce a fait défaut à ses engagements, la situation prenait une face nouvelle, et nous ne pouvions persister qu'en acceptant une tâche plus lourde que celle qui avait été primitivement envisagée. C'était une conception nouvelle et la nécessité de mettre en œuvre des moyens d'action plus puissants. Quand le ministre des Affaires étrangères, momentanément retenu chez lui par l'état de sa santé, apprit par la lecture d'une déclaration ministérielle dont on lui avait laissé ignorer et les termes et la pensée, que la France se trouvait lancée dans cette entreprise sans être certaine d'être efficacement soutenue par l'ensemble des nations alliées, il refusa de s'associer à une politique qu'il jugeait dangereuse pour notre prestige et pour nos armes.

Certes, il était dans les désirs et dans les intentions de la France de ne pas laisser égorger la Serbie sans lui porter secours; mais, pour la défendre utilement, pour résister aux forces ennemies qui se donnent rendez-vous dans les Balkans, M. Delcassé estimait nécessaire l'effort commun des puissances de la Quadruple-Entente. L'Italie et la Russie ont dans la péninsule balkanique des intérêts plus directs que nous-mêmes. Pouvions-nous agir quand elles s'abstenaient? Il est certain que nous ne pouvions attirer sur nous seuls le poids de l'entreprise. D'autre part, la tenter avec des forces insuffisantes paraissait un expédient plein de périls, et M. Delcassé ne voulait pas voir se renouveler l'aventure fâcheuse des Dardanelles. Il semble qu'à cet égard sa démission n'ait pas été sans effet. L'avertissement qu'elle contenait en a reçu une plus grande force. Le problème s'est posé devant les chancelleries avec toute son ampleur, mis en pleine lumière. D'autre part, l'héroïsme des soldats serbes plaidait la cause de leur valeureux pays. A cet appel l'Angleterre hâte le transport de ses divisions et prévoit une participation plus large que celle qu'elle avait d'abord fixée. L'Italie se consulte et la Russie rassemble ses contingents pour châtier l'agression bulgare. Si ces renforts arrivent sans de trop longs délais, ils relèveront la partie compromise et déjoueront les plans du Kaiser sur ce nouveau théâtre où il n'a d'ailleurs été conduit que par l'échec de son offensive sur le front russe.

Si la démission de M. Delcassé marque une étape dans sa carrière, son influence en Europe est trop forte et son activité reste trop grande pour que l'avenir le tienne en oubli. Il est de ceux dont à la

fin des hostilités l'autorité et les avis seront précieux pour la défense des intérêts français. Du reste, si l'on juge qu'il y aura quelque honneur à intervenir dans le règlement de la paix victorieuse, ne serait-il pas juste qu'une part en revînt à l'homme qui a pratiqué et réalisé la politique des alliances, accepté la responsabilité de parler et d'agir au nom de la France au lendemain de la défaite de Charleroi, et assumé depuis ce jour la lourde charge de la direction de nos affaires extérieures? Tout n'a pas été succès, c'est certain. L'Allemagne peut se vanter d'avoir obtenu l'alliance bulgare et s'enorgueillir d'avoir triomphé à Sofia. Il serait puéril de le nier; nous devons même reconnaître, pour que la leçon porte ses fruits, que l'action germanique trouve un réel avantage dans l'unité de direction. Nous souffrons du mal inhérent aux groupements et aux coalitions : la multiplicité des volontés, la divergence des vues, la difficulté et la lenteur des accords. Les puissances de l'Entente présentaient souvent une diversité d'opinions et de tendances, et notre ministre ne pouvait toujours s'affranchir des résistances amicales qu'il rencontrait chez les nations alliées. Il y avait dans les Balkans une politique anglaise, il y avait surtout une politique russe. L'une et l'autre se rejoignaient dans la croyance à la fidélité bulgare. Sofia avait mobilisé déjà que les ministres anglais célébraient à la tribune l'excellence de nos relations avec son gouvernement. Plus confiante encore, la Russie se reposait sur ses services passés pour écarter toute pensée de trahison; elle continuait à jouer vis-à-vis des sujets du roi Ferdinand son rôle protecteur et repoussait toute intention de pression ou de violence à leur égard. Dans les questions balkaniques,

d'ailleurs, la Russie apportait des idées arrêtées et des conceptions traditionnelles. Elle puisait dans son histoire, dans sa situation géographique aussi bien que dans les affinités de religion et de race, le sentiment d'un droit de prépondérance et n'hésitait pas à le faire prévaloir, ainsi que nous en avons eu la preuve, quand il s'est agi de statuer sur l'attribution future de Constantinople.

Ajoutons enfin que notre diplomatie supportait le contre-coup direct des événements militaires. Par ces temps de guerre, la force s'impose et devant elle toute autre considération faiblit. Quelles que fussent l'ingéniosité, la sagacité et la profondeur de vues d'un ministre, il est évident que, dans cet Orient subtil et prudent, sa science et ses efforts étaient dominés par le recul des armées russes et l'insuccès de notre expédition des Dardanelles.

Quand l'Histoire impartiale relèvera les mérites ou les faiblesses de l'action diplomatique de l'Entente au cours de cette première année de guerre, elle tiendra compte des difficultés et des contraintes auxquelles s'est heurté notre représentant ; elle le louera pour ses initiatives heureuses et reconnaîtra qu'il a souvent réussi, par ses conseils judicieux et son influence écoutée, à ramener des volontés divergentes et à les unir pour d'efficaces décisions. M. Delcassé y acquerra des titres nouveaux à la gratitude de son pays pour lui avoir donné son entier dévouement aux heures difficiles et pour avoir maintenu très haut auprès des nations alliées l'autorité de la France et son renom.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — NOVEMBRE 1915

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

Série de volumes in-12 (81 volumes parus)

PRÉLIMINAIRES ET DÉBUT DE LA GUERRE

Le Guet-apens. *23, 24 et 25 juillet 1914* . . . . . 40 c.
La Tension diplomatique. *Du 25 juillet au 1er août 1914* . . . . . 60 c.
En Mobilisation. *2, 3 et 4 août 1914.* . . . . . 60 c.
La Journée du 4 août . . . . . 60 c.
En Guerre. *Du 5 au 7 août 1914.* . . . . . 60 c.

La Séance historique de l'Institut de France. Préface de M. H. Welschinger, de l'Institut . . . . . 60 c.
La Journée du 22 décembre (*Rentrée des Chambres*). Préface de M. H. Welschinger, de l'Institut . . . . . 60 c.
Paroles françaises (*Diplomates, publicistes, académiciens, universitaires,* etc.). Volumes I et II, chacun à. . . . . 60 c.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS DEPUIS LA DÉCLARATION DE GUERRE

Du 5 août 1914 au 30 septembre 1915. 15 volumes. Chaque volume . . . 60 c.
Nos Marins et la guerre (*Du 4 août 1914 au 15 août 1915*). 2 volumes, chacun à . . . . . 60 c.

LES MISES A L'ORDRE DU JOUR

I à XIII. — *Du 8 août au 28 décembre 1914.* 13 volumes. Chaque volume. 60 c.
XIV. — *Du 29 décembre 1914.* Avec la *Liste alphabétique des noms cités depuis le 8 août* . . . . . 90 c

Extraits du « Bulletin des Armées de la République ».

I. — Les Premiers-Paris. *Du 15 août au 3 septembre 1914* . . . . 60 c.
II. — Les Premiers-Bordeaux. *Du 4 septembre au 21 octobre 1914.* 60 c.
III. — Les Premiers-Bordeaux. *Du 24 octobre au 9 décembre 1914.* 60 c.

Chants de Soldats (1525-1915). *Chansons populaires. Chants militaires. Hymnes nationaux. Sonneries.* (Avec la musique) Recueillis par A. Sauvrezis . . . . . 1 fr.
Les Poètes de la Guerre. *Recueil de poésies parues depuis le 1er août 1914.* Préface en vers de Hugues Delorme. . . . . 75 c.
La Vie économique en France pendant la Guerre actuelle, par Paul Beauregard, membre de l'Institut . . . . . 40 c.
L'Organisation du Crédit *en Allemagne et en France,* par André Liesse, membre de l'Institut. . . . . 90 c.
Du Rôle de la Physique à la guerre. De l'Avenir de nos Industries physiques après la Guerre, par J. Violle, membre de l'Institut. Avec 26 figures. . . . . 75 c.
Les Pages de Gloire de l'Armée belge. *De la Gette à l'Yser. A Dixmude,* par le commandant Willy Breton, de l'armée belge. 1915. Avec 4 cartes. . . . . 60 c.
Les Volontaires étrangers *enrôlés au service de la France en 1914-1915,* par M.-C. Poinsot . . . . . 60 c.

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

Série de volumes in-12 (81 volumes parus)

LES LIVRES DIPLOMATIQUES

Le Livre jaune français (*17 mars 1913-4 septembre 1914*) . . . . . 90 c.
Le Livre gris belge (*24 juillet-29 août 1914*) . . . . . 60 c.
Le Livre orange russe (*10/23 juillet-24 juillet/6 août 1914*) . . . . . 60 c.
Le second Livre orange russe (*19 juillet/1er août-19 octobre/1er novembre 1914*). . . . . 60 c.
Le Livre bleu anglais (*23 juillet-4 août 1914*) . . . . . 60 c.
— — *Documents complémentaires* (*20 juillet-1er septembre 1914*). . . . . 60 c.
Le second Livre bleu anglais (*Turquie, 3 août-4 novembre 1914*). . 90 c.
Le Livre bleu serbe (*16/29 juin-3/16 août 1914*). . . . . 60 c
Le Livre vert italien (*9 décembre 1914-4 mai 1915*). . . . . 90 c
Le Livre blanc allemand (*24 juillet-2 août 1914*). . . . . 60 c.
— — *Complément*. . . . . (*Sous presse.*)
Le Livre rouge austro-hongrois (*29 juin-24 août 1914*) . . . . . 90 c.

LES NEUTRES ET LA GUERRE

Voix américaines sur la Guerre de 1914-1915. Articles traduits ou analysés par S. R., membre de plusieurs sociétés savantes. Volumes I, II et III, chacun à . . . . . 60 c.
La Suisse et la Guerre. . . . . 60 c.
Les Dessous économiques de la Guerre, par Christian Cornélissen, économiste hollandais. Préface de Charles Andler, professeur à la Sorbonne . . . . . 60 c.
Les Allemands en Belgique (Louvain et Aerschot). *Notes d'un témoin hollandais*, par L.-H. Grondijs, ancien professeur à l'Institut technique de Dordrecht. 1915 . . . . . 60 c.
Voix espagnoles. Préface par Gomez Carrillo . . . . . 60 c.

L'Allemagne et la Guerre, par Émile Boutroux, de l'Académie Française . . . . . 40 c.
La Folie allemande. *Documents allemands*, par Paul Verrier, chargé de cours à la Sorbonne. . . . . 30 c.
La Haine allemande (*Contre les Français*), par Paul Verrier. . . . 40 c.
Paroles allemandes. Préface de l'abbé E. Wetterlé, ancien député d'Alsace au Reichstag . . . . . 90 c.
La Guerre et les Monuments. *Cathédrale de Reims, Ypres, Louvain, Arras*, par Lucien Magne, inspecteur général des monuments historiques. Avec 32 illustrations . . . . . 1 fr.
Les Origines historiques de la guerre, par Gabriel Arnoult, docteur en droit. Avec 4 cartes. . . . . 40 c.
Les Campagnes de 1914, par Champaubert. Avec 23 cartes. . . . 60 c.
Chronologie de la Guerre (*31 juillet 1914-30 juin 1915*), par S. R. 2 volumes . . . . . 1 fr.
L'Anniversaire de la Déclaration de guerre (*4 août 1914-4 août 1915*). Préface de M. H. Welschinger, de l'Institut . . . . . 60 c.
L'Œuvre de la France. Articles traduits du journal *The Times* (juillet 1915) . . . . . 40 c.
Voix italiennes sur la Guerre de 1914-1915. . . . . 60 c.

LA BATAILLE MAROCAINE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (N°s 1 à 5);
50 sur papier de Hollande (N°s 6 à 55).

Copyright by Berger-Levrault 1916

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1916
Souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et du Gouvernement Belge

1re Série i

Ernest VAFFIER

LA BATAILLE MAROCAINE

L'ŒUVRE DU GÉNÉRAL LYAUTEY

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1916

AU GÉNÉRAL LYAUTEY

VAINQUEUR DE LA BATAILLE MAROCAINE

E. V.

LA

BATAILLE MAROCAINE

I

VERS LE PROTECTORAT

Ce que le Maroc a fait pour la France pendant cette guerre est la conséquence de tout ce que le général Lyautey a fait pour le Maroc. Les deux noms Maroc-Lyautey resteront indissolublement unis dans l'histoire de la colonisation française en venant s'y inscrire aux pages les plus glorieuses en même temps que les plus prodigieuses. Mais, pour bien apprécier la valeur de cette œuvre qui étonne par la rapidité de son développement, il faut se reporter à une vingtaine d'années en arrière, au temps où régnait encore le sultan Mouley el Hassan, qui fut un des plus grands parmi les souverains de l'Empire chérifien. Il faut se reporter au Maroc auquel l'incomparable Loti, après un voyage qui nous valut un de ses plus beaux livres, envoyait cet adieu si profondément émouvant :

« O Maghreb sombre, reste, bien longtemps encore, muré, impénétrable aux choses nouvelles,

tourne bien le dos à l'Europe et immobilise-toi dans les choses passées. Dors bien longtemps et continue ton vieux rêve, afin qu'au moins il y ait un dernier pays où les hommes fassent leur prière...

« Et qu'Allah conserve au Sultan ses territoires insoumis et ses solitudes tapissées de fleurs, ses déserts d'asphodèles et d'iris, pour y exercer dans l'espace libre l'agilité de ses cavaliers et les jarrets de ses chevaux; pour y guerroyer comme jadis les paladins, et y moissonner des têtes de rebelles. Qu'Allah conserve au peuple arabe ses songes mystiques, son immuabilité dédaigneuse et ses haillons gris! Qu'il conserve aux musettes bédouines leur voix triste qui fait frémir, aux vieilles mosquées l'inviolable mystère, — le suaire de chaux blanche aux ruines!... »

*
* *

Lorsque la mort vint surprendre ce grand sultan, il accomplissait une de ses prodigieuses chevauchées à travers le Maroc et se trouvait à moitié chemin entre Marrakech et Rabat. On rapporte que son grand vizir, le célèbre ba Ahmed, craignant un coup d'État, ordonna aux esclaves de la Cour de maquiller le cadavre chérifien et de l'attacher dans sa civière pour achever les étapes jusqu'à Rabat. Le rusé vizir, jouant une comédie macabre, venait se présenter devant le mort en faisant mine de recevoir ses ordres. Toute cette mise en scène avait pour but de gagner du temps pour faire étroitement garder les aînés des fils du Sultan, principalement Mouley Mohammed et Mouley Hafid qui se trouvaient à Marrakech, et d'assurer la proclamation du tout

jeune Abd el Aziz, fils d'une Circassienne favorite et que le Sultan avait choisi pour lui succéder.

Mouley Abd el Aziz avait quatorze ans lorsqu'il monta sur le trône. Il avait été l'enfant gâté du palais, vivant dans la compagnie un peu frivole de sa mère et de ses esclaves où le laissait son père, qui le trouvait trop jeune encore pour le mêler aux affaires du Gouvernement. Ba Ahmed, qui resta grand vizir, tenait sous son influence lalla Rquia, la mère du Sultan, et Mouley Abd el Aziz auquel il fournissait toutes les distractions possibles, pendant que lui-même, continuant la tradition de son maître défunt, goûtait à l'incomparable joie de gouverner à lui tout seul un des plus grands empires que les sultans se soient taillé dans le Maghreb et qu'il savait conserver à force d'énergie et d'habile politique.

Tant que vécut ba Ahmed, le Maroc continua son vieux rêve, « tournant toujours le dos à l'Europe et immobilisé dans les choses du passé ». Le jeune sultan, comme un Prince Charmant, dans l'immensité de ses palais, dans la fraîcheur de ses grands jardins, jouissait des joies les plus complètes avec, autour de lui, tout ce qu'il fallait en gens et en choses pour satisfaire ses moindres désirs ou ses naïves fantaisies d'enfant. Jaloux de son autorité qu'il ne voulait partager avec personne, son vizir le laissait dans l'ignorance des affaires du Gouvernement qu'il expédiait lui-même.

Cette existence, venant après celle qu'il avait menée auprès de son père tout-puissant et qu'il ne voyait qu'aux heures heureuses de son règne, lui laissa ignorer tous les soucis de la vie, même les moindres; il ne connut rien des difficultés et des ennuis de la tâche quotidienne d'un souverain. Pour lui, et sans qu'il se soit jamais demandé pourquoi, le

Sultan était un homme absolument heureux devant lequel se prosternaient respectueusement tous les autres hommes parce qu'il était leur maître.

Depuis plusieurs années, les tribus ne s'étaient plus révoltées, elles étaient énergiquement gouvernées par leurs caïds. Comme le Maghzen était puissant, il pouvait, suivant les circonstances, soutenir un caïd contre sa tribu ou destituer et emprisonner celui qui manifestait des velléités d'indépendance. Cet état de choses avait amené l'ordre partout, les étendues de terre labourées avaient décuplé par suite de l'assurance que l'on avait de moissonner, les troupeaux étaient devenus plus nombreux, le pays vivait dans l'abondance, de telle sorte que les impôts rentraient sans peine et venaient remplir le Trésor. Après en avoir prélevé sa bonne part, ba Ahmed apportait au jeune Sultan des caisses remplies d'or qu'il amassait dans le « bit el mal », et ces amusements étaient de ceux qui retenaient le moins son attention, car il ignorait encore la valeur de ce précieux métal.

La Cour évitait de prolonger ses séjours dans une des capitales de l'Empire et, fréquemment, elle se déplaçait entre Fez et Marrakech, les deux extrêmes. C'était alors l'occasion d'un déploiement de forces prestigieux qui ne manquait pas d'impressionner profondément les tribus. L'armée chérifienne était forte de plus de 10.000 hommes et, à cette occasion, les tribus en fournissaient deux fois autant, rivalisant par la beauté des chevaux, l'éclat de leurs harnachements et celui des costumes des cavaliers.

Une population de marchands de toutes sortes vivait du Maghzen et suivait ses déplacements. Il arrivait donc que la mehalla chérifienne avec ses troupes, ses cavaliers, ses chameliers, ses marchands, ses femmes comptait plus de 50.000 personnes.

Les étapes étaient marquées à l'avance près des casbahs des puissants caïds, et celles-ci se vidaient en grains et en troupeaux pour nourrir tous ces gens. D'autres fois l'itinéraire changeait et la horde traversait quelque tribu rebelle et la « mangeait » si bien, entraînant avec elle les femmes et les enfants en esclavage, qu'il lui fallait des années pour reprendre une vie normale et sortir de la misère.

Vers le début de son règne, le sultan Mouley Hassan avait dû soutenir une guerre contre l'Espagne, dans les environs de Tétouan ; il avait cédé devant cette force inquiétante et signé à temps un traité qui lui laissait l'intégrité de son empire moyennant le paiement d'une indemnité de 100 millions. La prospérité de ses finances lui avait permis de s'acquitter très vite de cette dette et de reprendre sa vie lointaine de cette vieille Europe, pourtant si proche.

L'Empire des chérifs était revenu à son sommeil séculaire, à ses beaux rêves d'autrefois, immobilisé dans ses coutumes sacrées, celles que les califes conquérants avaient apportées treize siècles auparavant sur cette terre africaine et que les échos lointains des plus tragiques événements du monde n'étaient jamais venus troubler.

Les ministres plénipotentiaires des puissances étrangères, les « bachadours », vivaient à Tanger, à l'extrémité de l'Empire, et cette ville, d'où l'on voit l'Europe, avait été abandonnée aux roumis comme profanée par eux. Ils l'appelaient « Tanja el Kelba », Tanger la Chienne. Et la distance qui les séparait de S. M. Chérifienne était encore augmentée par l'habile institution du naïb du Sultan, astucieux intermédiaire qui savait, suivant les circonstances, gagner ou perdre du temps, comprendre ou ne pas com-

prendre telle ou telle question. C'était le tampon de choc entre l'Europe et le Maroc, amortissant le heurt des relations, et permettant à son abri, au dernier empire d'Islam, de mener sa vie toujours si lointaine des pays civilisés.

Parfois le Sultan devait se résoudre à recevoir la visite d'un de ces ambassadeurs; il en faisait son hôte dès la sortie de Tanger, ordonnait aux caïds de venir lui faire escorte avec leurs beaux cavaliers, et c'étaient, à travers les tribus fleuries, de longues chevauchées qui enchantaient l'imagination. Dans la capitale qui leur faisait une réception étonnante, ils étaient logés dans d'immenses palais rappelant les plus beaux parmi ceux qu'ils ont laissés en Espagne, avec de mystérieux jardins que des fleurs de toutes sortes remplissaient de leurs parfums troublants. Les audiences du Sultan, réglées par un protocole aussi compliqué que celui des cours européennes, au milieu d'un Maghzen fastueux, marquaient d'une impression ineffaçable l'esprit de ceux qui en étaient l'objet. Malgré eux le respect craintif de toute la foule pour le chérif hautain et indifférent leur gagnait le cœur et ils gardaient l'impression d'un homme bien au-dessus de tous les autres. Les repas que leur offraient les vizirs, avec leurs innombrables plats, leurs confiseries exquises, leurs boissons si douces, leurs parfums si délicats dans le décor de leurs riches palais aux pièces si merveilleusement décorées de précieuses faïences et de plâtres si finement ciselés, ces réceptions avec des musiciens qui redisaient de vieux airs andalous religieusement conservés alourdissaient leurs cerveaux dans des rêves de civilisations mortes depuis longtemps où quelque philtre troublant semblait les avoir ramenés. Et ces civilisés retournaient vers leurs pays, enchantés de ce qu'ils avaient vu, et beau-

coup parmi eux se demandaient si les hommes qui venaient de les si bien recevoir n'étaient pas les plus heureux parmi les habitants de ce monde. Ces Marocains-là tournaient bien le dos à l'Europe, ils pensaient à elle le moins possible et vivaient sans haine et pleins d'une bienveillante tolérance pour les chrétiens qui venaient dans leur heureux empire pour y commercer avec eux ou, simplement, pour y voyager.

Et, dans tout l'Empire chérifien, ceux qui pensaient et savaient quelque chose de l'histoire des peuples, ceux qui avaient voyagé soit pour le pèlerinage de La Mecque soit pour leurs affaires et avaient eu l'occasion de voir vivre les hommes dans les pays d'Islam ou dans les pays chrétiens, ceux-ci remerciaient Dieu du sort qu'il leur avait réservé et de leur avoir laissé le bonheur de pouvoir lui adresser leurs prières dans le calme des jours d'autrefois.

C'est ce Maroc qu'allait avoir à gouverner Mouley Abd el Aziz, fils du grand sultan Mouley el Hassan, lorsque mourut presque subitement son grand vizir ba Ahmed.

*
* *

Ba Ahmed, suffisant à tout pour gouverner l'Empire, s'était entouré de vizirs sans valeur, éloignant de la Cour ou faisant disparaître les hommes capables de porter ombrage à sa redoutable autorité. Il avait placé ses favoris dans l'entourage immédiat du Sultan et il les faisait étroitement surveiller pour qu'ils restent bien, en même temps que leur maître, dans l'ignorance des affaires du pays et pour qu'ils n'aient pas l'occasion de s'en occuper. Leur seul rôle était d'amuser le Sultan.

Livré à lui-même, le jeune Mouley Abd el Aziz, sachant qu'il était le maître, en profita pour choisir

son Maghzen parmi ses favoris aussi inexpérimentés que lui et parmi les non-valeurs que lui avait léguées son grand vizir.

La barque chérifienne avec un pareil état-major n'allait pas tarder à s'en aller à la dérive, abandonnée à son équipage et dans des parages tout semés de récifs où elle devait trouver sa perte.

Les jeux continuèrent de plus belle à la Cour où la situation était excellente : on assure que le Trésor contenait plus de 60 millions. Au Maghzen, les vizirs, qui n'étaient plus surveillés, ne furent plus préoccupés que d'amasser des fortunes scandaleuses, profitant de toutes les occasions pour voler partout et toujours. Le relâchement dans l'autorité du Gouvernement ne tarda pas à gagner les tribus où les caïds, qui n'avaient plus à craindre le puissant régulateur du grand vizir, se mirent à pressurer à outrance leurs pauvres administrés, faisant rentrer plusieurs fois la valeur des impôts, dont ils gardaient pour eux la plus grande part, le reste s'en allant aux vizirs pour acheter leur vile complicité.

Il ne fallut pas longtemps d'un régime de cette sorte pour qu'un grand mécontentement se répandît dans l'Empire tout entier. Sur les confins du Bled-Maghzen, dans les régions montagneuses, les tribus qui ne s'étaient soumises qu'à la force se soulevèrent contre leurs caïds et se déclarèrent en « siba ». Le Maghzen se préoccupa de cette situation, mais sans la prendre au sérieux, et ce fut une distraction pour le Sultan que de préparer une première mehalla qui devait aller châtier les rebelles. Comme il avait vu toutes les expéditions préparées par son père revenir victorieuses, il n'aurait su douter du succès de la sienne. Ce fut aussi l'occasion de grandes dépenses pour la mouna, les uniformes, les armes et les muni-

tions. Le Trésor était plein et chacun y puisait sans compter.

Mais comme les caïds gardaient pour eux la plus grande part de la mouna de leurs soldats, ceux-ci ne tardèrent pas à se ranger du côté des mécontents et à déserter avec armes et bagages pour faire cause commune avec eux.

Cette première expédition s'était évanouie d'elle-même avant d'avoir pu agir et, comme elle avait donné l'impression de l'impuissance du Maghzen, elle avait été la cause de l'augmentation du désordre dans les tribus.

Et, pendant tout ce temps, au Maghzen on continuait à s'amuser. Les Européens, alléchés par les brillantes commandes que leur faisait le Sultan, étaient venus s'installer dans la capitale. Chaque jour ils se réunissaient au Dar-el-Maghzen avec S. M. Chérifienne, Sidna, comme ils aimaient à l'appeler, et ils rivalisaient d'imagination pour lui indiquer des jeux nouveaux et en obtenir les fructueuses commandes. Le Sultan, qui était très intelligent, prenait un plaisir sans pareil à satisfaire sa curiosité toujours en éveil, et il emplissait ses palais d'objets de toutes sortes, toujours hâtivement commandés, et qu'il faisait venir en abondance, de crainte d'en manquer.

Les mystérieux appartements du palais, où de discrets vitraux tamisaient depuis des siècles la plus douce des lumières, furent inondés des éclatants rayons des lampes électriques, les pétarades des moteurs de toutes sortes troublèrent le silence des grands jardins ombragés et, dans la limpidité des ciels des nuits africaines, scintillaient au-dessus du palais les mille couleurs des artifices que Sidna prenait plaisir à voir brûler des heures durant. Et puis c'étaient

le cinéma, la photographie, les phonographes, les boîtes à musique, et que sais-je encore : tout ce que les bazars d'Europe contenaient de bibelots affluait au palais, après avoir encombré les ports et remplis les pistes d'interminables caravanes !

Et tout ceci se passait à une époque où les puissances européennes, après s'être partagé les colonies du monde, commençaient à jeter les yeux sur le Maroc, toutes désireuses avant tout de s'y assurer une hypothèque précieuse pour l'avenir. Il en résulta que les commerçants du Maghzen devinrent des agents officieux de la politique de leurs pays, et ils ne tardèrent pas à céder leur place à des gens plus appropriés à la besogne à accomplir et qui furent appelés à la Cour pour y remplir des missions de toutes sortes.

Toujours jouant on se mit à faire de la politique, les courtoises rivalités ne tardèrent pas à se manifester, les clans à se créer, ayant à leur tête tel ou tel vizir, ami de tel ou tel Européen. La sage prudence que le Maghzen avait toujours mise dans ses relations avec les roumis, que le Koran défend à plusieurs reprises de prendre pour amis, cette prudence dédaigneuse était devenue chose morte, et non seulement les chrétiens étaient les maîtres du palais, mais on y adoptait leurs coutumes défendues !

Il ne fallut pas longtemps aux croyants convaincus et aux marabouts roublards pour pousser des cris d'indignation contre un semblable état de choses. Les tribus en eurent bien vite l'écho et, à leur mécontentement d'être maltraitées par les caïds, ce dont elles rendaient déjà le Maghzen responsable, vint s'ajouter celui d'être gouvernées par des gens se livrant aux roumis, ennemis de l'Islam. Et ce fut le réveil du fanatisme latent, dans l'âme de ces musulmans vivant depuis si longtemps bien loin des chrétiens

qu'ils avaient laissés venir au milieu d'eux avec une si confiante tolérance. En même temps que s'infiltrait en eux l'hostilité pour le Maghzen livré aux roumis, ils regardaient ceux-ci avec une méfiance croissante, inquiets de tous leurs actes.

Les impôts rentraient de moins en moins, pendant que d'un autre côté le Trésor se vidait très vite, tellement les appétits qui y puisaient étaient nombreux et honteusement insatiables. C'est ainsi que les ressources vinrent à manquer presque complètement, juste au moment où le Sultan allait avoir besoin de faire un grand effort pour tenir tête au premier ouragan politique qui venait de se déchaîner sur lui.

Un faiseur de tours, habile prestidigitateur, profitant du mécontentement général, avait pu se faire proclamer Sultan dans les environs de Mekinez. Djilali Zerhouni, dit Bou Hamara parce qu'il avait coutume de monter une ânesse, se faisant passer pour Mouley Mohammed, le frère aîné du Sultan, avec lequel il avait quelque ressemblance, avait réussi à réunir autour de lui plusieurs tribus et à former une mehalla pour marcher sur Fez où résidait le Maghzen.

La ville était gravement menacée et cette fois il fallait prendre les choses au sérieux. L'argent manquait et, comme il ne fallait pas songer à en trouver parmi les indigènes, le Sultan et son pauvre Maghzen furent acculés à écouter les propositions des financiers européens, sauveteurs perfides, qui allaient aggraver le mal en le rendant incurable. A partir de cette époque, le Maghzen, définitivement compromis, allait sans cesse s'appuyer sur les Européens pour lutter contre les tribus rebelles.

Pendant que le pays se désorganisait peu à peu, alors que l'anarchie s'y infiltrait jusque dans les

vieilles tribus maghzen dont la loyauté n'avait jamais été ébranlée, pendant que le vide se faisait de plus en plus grand autour du Sultan, dont l'autorité religieuse n'était plus reconnue, les rivalités européennes avaient suivi leur marche, et des ententes s'étaient faites qui n'avaient pas été sans inquiéter les couches éclairées de la population.

La France et l'Angleterre avaient signé l'accord de 1904, les deux principales rivales dont on jouait à la Cour venaient de s'entendre, on avait maladroitement et prématurément parlé de protectorat français. Cette situation ouvrait toute grande la porte du Maroc aux sournoises intrigues allemandes; avec leur inconscience et leur imprévoyance du lendemain, les Marocains allaient se faire les complices de la querelle franco-allemande, dont leur pays devenait le théâtre principal.

Depuis le retentissant débarquement de Guillaume II à Tanger, la crédulité marocaine accepta cette idée invraisemblable que les Allemands délivreraient l'Empire chérifien des convoitises françaises et lui rendraient son indépendance. « Allah iaoun el Brouss », s'écriait-on partout, « que Dieu aide les Prussiens! » A partir de ce moment, grâce à la propagande des marabouts largement payés, l'aversion du roumi en général se transforma en une franche haine pour les Français en particulier et pour toutes leurs entreprises. La belle tolérance musulmane s'évanouit bientôt, pour faire place à un fanatisme exalté, et des mains traîtreusement armées par nos perfides ennemis se mirent à commettre les plus injustes assassinats. C'est ainsi que le brave Dr Mauchamp trouva la mort à Marrakech au milieu d'une population douce et sympathique, à laquelle il avait toujours fait le bien sans compter.

Et puis, enfin, ce fut l'horrible massacre de Casablanca, où d'inoffensifs ouvriers payèrent de leur vie l'assouvissement de la honteuse jalousie que nos travaux dans ce port avaient fait germer dans l'esprit des sujets de Guillaume II. Ce crime marqua la fin de l'autorité chérifienne : le Sultan, menacé par tous ses sujets, vint chercher à Rabat la protection des canons de nos croiseurs, pendant qu'à Marrakech son frère Mouley Hafid, champion de l'indépendance marocaine, se faisait proclamer sultan.

*
* *

Ce serait sortir du cadre de cette étude que de dire la suite, pourtant si intéressante, des événements qui se déroulèrent à partir de ce moment dans l'Empire chérifien, où se jouait une curieuse partie entre les deux sultans et les autorités françaises, pendant que, bien au-dessus, se développaient des intrigues autrement sérieuses, où se mesuraient deux gigantesques adversaires, et qui devaient aboutir au drame d'août 1914.

Depuis le débarquement de nos troupes à Casablanca et l'occupation par elles de la Chaouia, sous l'habile commandement du général d'Amade, tout le Maroc était en proie à une surexcitation fanatique, entretenue par les proclamations du nouveau Sultan et, certainement, la propagande des Allemands, qui semblaient tenir à nous pousser de plus en plus dans l' « aventure marocaine ».

Mouley Abd el Aziz, auquel nous donnions un appui maladroit et compromettant, fut bientôt définitivement vaincu par son frère, que les puissances se décidèrent à reconnaître comme sultan du Maroc.

Trois événements dominent le régne éphémère et louche de ce chérif que notre diplomatie avait jeté dans les bras de l'Allemagne : l'affaire des déserteurs de Casablanca, nous mettant à deux doigts de la guerre avec l'Allemagne, et que sut si bien parer à notre grand honneur M. Clemenceau, alors président du Conseil, par son attitude d'énergie et de patriotisme; l'affaire d'Agadir, si pénible au cœur de tous les Français, et qui se termina par la signature des traités franco-allemands et franco-espagnols, compromis perfides, où nous capitulions pour avoir la paix, et qui nous donnait le protectorat marocain avec des hypothèques telles qu'il nous était impossible d'en tirer le moindre profit; enfin l'affaire des massacres de Fez.

De celle-ci je dois dire quelques mots, parce qu'elle fut la cause de la nomination du général Lyautey au poste de résident général, et que le Maroc qui massacra tant de Français à Fez était celui auquel allait avoir affaire le nouveau représentant de la France.

*
* *

Le traité de protectorat avait été signé à Fez le 30 mars 1912. L'attitude que le sultan Mouley Hafid eut à dater de ce jour et certains faits semblent devoir engager lourdement sa responsabilité dans les événements qui se déroulèrent dans la suite. Il paraît certain qu'à la sortie de la prière du vendredi suivant la signature du protectorat, il s'est lamenté devant les chérifs et autres personnages de son entourage au sujet des événements qui ont amené l'intervention militaire française au Maroc et l'établissement d'un protectorat, comportant le contrôle des recettes et des

dépenses du Maghzen. Il aurait fait entendre, en des termes qui ne laissaient aucun doute sur son désir que cette scène transpirât hors du palais, que personnellement il n'était pas loin de préférer l'abdication à l'acceptation d'un régime qui amoindrissait sa souveraineté.

Cette attitude ne manqua pas d'être commentée à Fez, où l'on déclarait qu'il était le prisonnier des Français et que ceux-ci allaient s'emparer définitivement du Maroc.

D'autre part, comme il avait paru nécessaire de donner avant tout quelque force au Maghzen pour lui permettre de mettre de l'ordre dans les tribus, on avait immédiatement entrepris l'organisation de l'armée chérifienne. Le programme un peu hâtivement élaboré et appliqué, la répression maladroite et anti-musulmane et certaines fautes commises par les maghaznis, l'enrégimentation trop complète de ces hommes, à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, tout cela amena un sérieux mécontentement dans la nouvelle armée chérifienne. Il ne tarda pas à se manifester par de nombreux actes d'indiscipline et, enfin, par l'assassinat à bout portant d'un lieutenant instructeur. On considéra cet acte comme celui d'un fou. Comme ils ne pouvaient se résigner à porter le sac à l'instar des soldats français, une délégation fut chargée de porter leurs doléances jusque devant le Sultan lui-même.

On m'a rapporté de plusieurs endroits dignes de foi que Mouley Hafid, après les avoir écoutés avec attention, les congédia sur ces mots : « Dak chi bintkoum. » « Ceci est entre vous! » Pour ceux qui connaissent le caractère de la langue arabe et ses sous-entendus, une telle phrase, dans de telles circonstances, semblait vouloir dire : « Réglez ce compte entre

vous... Pour moi je n'y peux rien et je m'en lave les mains ! » Toujours est-il que ce sont ces soldats qui, au sortir du Maghzen, ont donné le signal du massacre, ensanglantant la ville de Fez pendant deux jours et coûtant la vie à soixante-six Européens, tous Français ! Ces jours-là, notre ambassade, celle qui était venue faire signer le traité de protectorat, s'était enfermée dans un palais aux solides murailles, sans quoi elle aurait été massacrée tout entière avant que nos troupes aient pu arriver pour lui porter secours.

Et ces événements survenaient à une époque où le Gouvernement français, d'accord avec nos représentants au Maroc, envisageait très sérieusement la possibilité de rapatrier une partie de notre corps expéditionnaire et de limiter progressivement notre occupation. Dès la première nouvelle des événements, des renforts furent au contraire envoyés au Maroc, et le général Moinier recevait une batterie de montagne, trois bataillons de tirailleurs algériens et deux escadrons de chasseurs d'Afrique. On maintint au Maroc trois bataillons de tirailleurs sénégalais et le bataillon colonial qui allaient être rapatriés. Le colonel Charles Mangin recrutait en Afrique Occidentale trois nouveaux bataillons de tirailleurs sénégalais, ce qui allait porter l'effectif du corps d'occupation au Maroc Occidental à 32.000 hommes.

A cette date, la situation du Maroc était la suivante : les Français occupaient avec leurs troupes la province de la Chaouia depuis Mazagan jusqu'à Rabat et un certain nombre de postes de cette dernière ville jusqu'à Meknès et Fez, mais sans qu'il y ait la moindre sécurité sur cette longue route où les convois de ravitaillement étaient sans cesse attaqués. Un poste important d'environ 2.000 hommes gardait Fez, mais, dans le but incompréhensible de ne

pas effrayer la population de cette ville sainte, on avait établi le camp français à Dar-Debibah, à plusieurs kilomètres. Cette distance donna à la rébellion le temps de se développer et de poursuivre ses massacres dans cette ville aux rues étroites où l'on eut tant de peine à la réprimer. Le Sultan ne cachait plus son dégoût des affaires politiques et le Maghzen, auquel il répugnait de se livrer à la politique du protectorat, laissait aller les événements, donnant l'impression d'une impuissance résignée qui encourageait les fauteurs de troubles ; les tribus s'étaient presque toutes déclarées en siba ou bien ceux des caïds qui avaient pu les maintenir sous leur autorité s'étaient avoués franchement hostiles à un Maghzen vendu aux chrétiens. Et partout, dans les tribus les plus proches comme dans les plus éloignées, c'était une haine irréductible contre les Français, seuls véritables ennemis de l'Islam et qu'on ne désespérait pas de rejeter avant peu à la mer.

La nouvelle des massacres des Français dans l'antique cité de Mouley Idriss se répandit dans tout le Maroc comme une trainée de poudre, l'imagination arabe lui donna des proportions prodigieuses et cela porta au paroxysme l'exaltation fanatique de ces populations, si bien entretenue depuis des années par la propagande des marabouts derrière laquelle les enquêtes ne manquèrent pas de révéler les agents allemands.

C'est pour venger les soixante-six cadavres de nos compatriotes, ces martyrs de la civilisation, et pour rétablir le prestige de la France qui avait complètement sombré dans la journée du 17 avril, que le Gouvernement français envoya au Maroc le général Lyautey en lui confiant les hautes fonctions de résident général.

*
* *

Le Gouvernement, qui avait à sa tête à cette époque M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, fit preuve d'une grande sagesse et d'une parfaite clairvoyance en désignant un militaire pour remplir ces difficiles fonctions ; tous les pouvoirs se trouvaient réunis dans la même main et du même coup de fâcheuses rivalités allaient prendre fin. Parmi les militaires, le général Lyautey fut choisi parce que toute sa carrière, où ses nombreuses qualités n'avaient cessé de se révéler à toutes les occasions, le désignait mieux que tout autre pour ce poste éminent dont il allait créer la tradition.

Après avoir été le brillant officier de cavalerie qui avait écrit, en 1891, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article anonyme remarqué sur le rôle social de l'officier, il avait été appelé, en 1894, à l'état-major des troupes d'Indo-Chine pour y prendre part, sous la direction du général Gallieni et du colonel Vallière, aux rudes campagnes contre les pirates du Haut-Tonkin, où il avait été cité à l'ordre du corps d'occupation ; puis il avait de nouveau suivi le général Gallieni à Madagascar et conquis le grade de lieutenant-colonel dans la répression de l'insurrection. C'est au cours de ces expéditions qu'il se révéla le véritable chef colonial qu'il devait être dans la suite, y apportant la méthode qui s'appuyait à la fois sur des idées et sur des actes et que lui avait apprise son incomparable chef le général Gallieni.

Ces idées et cette méthode, le colonel Lyautey les formula dans une étude sur « le Rôle colonial de l'Armée » que publia, en 1900, la *Revue des Deux Mondes*.

Ces quelques pages, où le colonel Lyautey développait la politique coloniale du général Gallieni en se réclamant tout d'abord avec son maitre des glorieux initiateurs tels que Bugeaud et Lamoricière, ont exercé une impression profonde sur la jeune génération coloniale. Toute la méthode se formulait dans cette simple phrase :

« L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche. »

Ce programme, le colonel Lyautey alla l'appliquer de 1900 à 1902 à Madagascar, où il exerça le commandement supérieur du Sud. Dans un livre sobre et émouvant (1), il a raconté cette dure campagne qui soumit cette importante région et où l'action militaire et l'action politique marchèrent de pair. En quittant ce commandement, il laissait un territoire pacifié, ordonné, prospère, ouvert par des voies de communication.

Rentré dans son corps, le colonel Lyautey ne tardait pas à aller appliquer son expérience et sa méthode sur un autre terrain, car, dès 1903, il était appelé au commandement du territoire d'Aïn-Sefra, alors si troublé par les incursions marocaines, et, plus tard, au commandement de la division d'Oran avec le titre de haut commissaire chérifien pour l'application des accords franco-marocains. Là encore il fit œuvre de pacificateur en même temps que d'organisateur et de colonisateur. Le couronnement de son œuvre fut la pacification du massif des Beni-Snassen où il dirigea une campagne militaire devenue un modèle et qu'il laissa soumis, ouvert à la colonisation, sillonné de routes, tenu par quelques postes et les

---

(1) *Dans le Sud de Madagascar.* Charles-Lavauzelle, éditeur.

marchés. C'était du protectorat, vivant, pratique, conforme aux traités.

Pendant les années qu'il avait passées sur les confins algéro-marocains, il avait toujours suivi de très près les événements qui se déroulaient dans le Maroc Occidental, dont son service de renseignements, admirablement organisé, ne lui laissait pas échapper les moindres faits. Il connaissait donc la situation mieux que personne et, au Maroc, où il revenait après avoir si brillamment commandé le corps d'armée de Reims, il était à sa place. Il avait la confiance du Gouvernement, la faveur de l'opinion, celle de l'armée d'Afrique et de l'armée coloniale qu'il n'a jamais séparées dans sa sollicitude, l'autorité débordante et vigilante, l'allant et la bonne humeur qui entraînent les hommes, le prestige personnel et l'habitude du succès.

II

LE PROTECTORAT

Le 13 mai 1912, le général Lyautey débarquait à Casablanca où le *Jules-Ferry* l'avait transporté. J'avais l'honneur de l'accompagner et je n'oublierai jamais les journées angoissantes que nous vécûmes pendant les mois qui suivirent.

Comme je l'ai dit, tout le Maroc nous était franchement hostile et la plupart des tribus étaient soulevées contre nous : dans la Chaouia que nous occupions solidement, il était impossible, même à une petite troupe armée, de s'aventurer sans risquer le pillage et la mort. Jusqu'aux abords immédiats des villes, qui n'étaient pas sans danger.

Au cœur du pays, à Fez, notre ambassade se trouvait prisonnière en même temps que le Sultan, sous la garde d'une garnison trop faible et incapable d'entreprendre une opération de police pour éloigner les tribus de plus en plus menaçantes. Entre Fez et la Chaouia, des postes solidement établis gardaient la route et servaient d'étapes aux longs convois de ravitaillement, qui devaient être fortement escortés pour éviter les bandes de pillards toujours prêtes à l'attaque. C'étaient comme des îlots de refuge au milieu d'une mer sans cesse battue par la tempête.

Le foyer du mal était à Fez ; laissant de côté toutes les autres préoccupations, c'est là que le résident général se rendrait d'abord. Les nouvelles de l'intérieur devenaient de plus en plus mauvaises, on parlait de la formation d'une puissante harka chez les Beni-Mtir et qui, avec un appoint fourni par les Zaïan, devait attaquer notre convoi. Il ne fallait pas risquer une aventure et traverser ce pays insoumis sans la protection d'une colonne capable de répondre à toutes les attaques. Pour la former sans déséquilibrer les forces d'occupation, quelques jours étaient nécessaires : le général les employa à prendre contact avec les colonies françaises et étrangères et à se documenter sur la situation diplomatique que le régime du protectorat n'avait pas simplifiée, au contraire.

Entre Casablanca et Rabat un incident de route lui révéla, dans toute l'ampleur de leur indélicatesse, les procédés que les Allemands allaient employer à notre égard après la loyale acceptation du protectorat : comme la piste où devaient passer les automobiles du résident traversait une soi-disant propriété allemande, ils avaient pris soin de la faire barrer par une profonde tranchée qu'il fallut contourner en passant en plein champ. Ce fut pour nous une première révélation du fin doigté allemand ! Peut-être escomptaient-ils un accident que l'œil attentif du chauffeur avait su éviter.

Le 19, nous quittions Rabat et, sans incident, sans même recevoir un coup de fusil, nous arrivions à Meknès en trois étapes, que l'entrain du général et celui de tout son entourage avaient rendues singulièrement courtes. La harka ennemie rôdait dans les environs de Souk-el-Arba, les précautions de sécurité avaient été prises, la colonne s'était un peu resserrée,

silencieuse et angoissée, dans les défilés qu'il faut franchir à cet endroit : mais elle nous avait manqués ou peut-être n'avait-elle pas osé nous attaquer ; dans tous les cas nous n'avions pas eu de ses nouvelles.

Pendant la première étape, une importante délégation de la farouche tribu Zemmour était venue saluer le général et faire acte de soumission.

Il leur adressa cette vibrante allocution :

« Je suis heureux de vous avoir vus sur vos beaux chevaux, car je suis, moi aussi, un homme de cheval et de poudre. On vous a ôté vos armes et votre poudre, mais, quand je reviendrai ici, nous serons amis, vous aurez vos armes et vous ferez parler la poudre ! »

Puis, avec son état-major, le général rejoignait la colonne dans un galop de charge que les Marocains émerveillés essayaient en vain de suivre. C'était le premier contact avec les tribus marocaines et je sais que ces redoutables guerriers parlèrent avec admiration du chef que la France avait envoyé au Maroc et qui était un grand chef. A peine débarqué, le général, par « sa manière », commençait à gagner les cœurs marocains.

Le 24 mai, nous étions aux portes de Fez. Notre troupe grossie de celle des vizirs et de notre ministre plénipotentiaire, venus à notre rencontre, faisait vers le soir, avec tout le protocole habituel, son entrée solennelle dans la vieille cité sainte de l'Islam. Au sommet d'une des hautes tours grises du grand méchouar, sur le ciel limpide, se détachait une silhouette blanche isolée d'un groupe de compagnie : le sultan Mouley Hafid avait voulu assister à l'arrivée du général. Et qui sait quelles étaient, à ce spectacle, les pensées du chérif, dont l'attitude dans ces circonstances restera toujours si mystérieuse.

Contrairement aux habitudes, les habitants s'étaient montrés indifférents à cette arrivée et leur absence sur le parcours du cortège n'indiquait rien de bon.

Le soir même, une grande fête avec musique et feux d'artifice réunissait la colonie française dans le somptueux palais du grand vizir el Glaoui où s'était installé notre ministre plénipotentiaire.

Le lendemain matin, le Sultan, rompant avec les protocoles, recevait hâtivement le général Lyautey en audience solennelle pour l'assurer de tout son attachement à la grande nation française et la remercier de la collaboration loyale qu'elle lui envoyait en sa personne.

Une nouvelle entrevue intime avait lieu dans l'après-midi, et le général en rapportait la triste impression qu'il ne pouvait plus compter sur ce souverain fantasque, dont la seule préoccupation, au milieu des graves événements qui entouraient son trône, était de gagner au plus tôt Rabat.

Au lieu du précieux collaborateur qu'il aurait pu être, Mouley Hafid, par son attitude épeurée et sournoise, aggravait la situation, et il fallait le surveiller de près dans la crainte d'une fuite éperdue qui aurait pu définitivement tout gâter.

Vers 10 heures du soir le même jour, sur la ville endormie dans la douceur d'une nuit d'Orient, du fond des jardins mystérieux qui l'entourent, quelques coups de feu, d'abord, puis d'autres, claquèrent dans le morne silence, et il suffit d'un instant pour que la fusillade devînt générale. La ville était attaquée de toutes parts par une horde de Berbères que l'on n'attendait pas et contre lesquels il fallait hâtivement organiser la défense.

Je n'oublierai jamais cette nuit d'angoisse passée avec mon ami Eugène Tardieu, de l'*Écho de Paris,*

derrière les murs élevés d'un grand jardin d'où, ne pouvant pas en sortir, nous suivions les événements au bruit qu'ils faisaient autour de nous. A un moment, j'eus la perception bien nette que les Berbères étaient entrés en ville et que leur bande se rapprochait de notre quartier. Les massacres du 17 avril allaient-ils recommencer ?

Nous avons été rassurés en entendant le crépitement régulier et ininterrompu de nos mitrailleuses, que ne tarda pas à dominer la voix claire et puissante du 75. Nos troupes arrivaient de Dar-el-Debibah où elles étaient campées, mais il leur fallut lutter jusqu'à midi pour repousser les agresseurs sans pouvoir les poursuivre, parce qu'ils étaient trop nombreux. Nous avions 42 tués et plus de 60 blessés, l'affaire avait été une des plus chaudes de notre expédition marocaine. Notre situation était inquiétante et le général télégraphiait : « Nos troupes sont campées en pays ennemi. »

Telle est la réception que le Maroc, sournoisement préparé par les Allemands, avait réservée au nouveau résident général de la République Française.

Le 28, les Berbères, revenant plus nombreux, recommençaient une nouvelle attaque plus violente que la première. Mais cette fois toutes les précautions avaient été prises. Le colonel Gouraud, que le général Lyautey avait amené avec lui, avait eu le temps d'organiser la défense de la ville et de recevoir les assaillants comme ils le méritaient. Leur élan fut presque aussitôt brisé et ils s'enfuyaient pour aller reformer leur harka à quelques kilomètres au nord-ouest de la ville.

Comme il était arrivé des renforts, le colonel Gouraud pouvait sortir avec une colonne forte d'environ 4.000 hommes et, par un de ces coups d'audace

dont il est coutumier, surprenant les Marocains, il les mettait en déroute complète, les obligeant à se disperser loin de la ville dans leurs montagnes, où ils jugèrent prudent d'aller chercher un abri contre un pareil adversaire.

Fez était débloqué et, pour ce beau fait d'armes, le colonel Gouraud était nommé général de brigade.

Comme les Marocains avaient dû abandonner hâtivement une partie de leur camp, on s'était emparé de la tente de leur chef, le fameux chérif el Hadjami; on y trouva, entre autres documents intéressants, un ordre du jour relatif à l'attaque de Fez. Il était rédigé avec une telle méthode que le doute n'était pas possible; les Allemands, excellents amis du rebelle, y avaient collaboré d'une manière évidente. C'était une preuve nouvelle de la félonie germaine dans sa manière d'accepter le protectorat marocain. Avec de tels conseillers, contre lesquels nous étions directement, ouvertement impuissants, les Marocains devenaient de dangereux adversaires. Il fallait une habileté aussi énergique et avisée que celle du général Lyautey pour en venir à bout.

Ce danger écarté, Mouley Hafid recommença ses jérémiades : il s'obstinait à vouloir partir pour Rabat et ne voulait plus rien entendre des affaires du Gouvernement. D'ailleurs il ne cachait plus sa décision formelle d'abdiquer et on lui paya très cher un délai accordé après de pénibles marchandages. Le 6 juillet, il quittait pour toujours la capitale chérifienne sous une forte escorte, et notre ministre plénipotentiaire, dont le rôle était dorénavant fini au Maroc, en profitait pour regagner la côte avec sa famille et sa nombreuse suite.

Quelques jours après, deux nouvelles colonnes, l'une chez les Hyaïna avec le général Gouraud, l'autre

chez les Beni-Mtir avec le général Dalbiez, dispersaient tous les groupements de tribus dans les alentours de la capitale chérifienne et la mettaient définitivement à l'abri d'un nouveau coup de main.

La situation s'étant enfin éclaircie de ce côté, le général Lyautey se décidait à quitter Fez le 25 juillet, laissant le commandement de la région au général Gouraud, sachant bien qu'il y ferait bonne garde.

*
* *

C'est à Rabat que le résident général était allé rejoindre Mouley Hafid. L'état d'esprit du fantasque Sultan n'avait pas changé : il affectait d'ignorer les événements de son empire, attendant, non sans mauvaise humeur, la date qu'il avait fixée pour son abdication, puis son départ pour Paris et La Mecque. Il avait abandonné son Maghzen que son insouciance avait gagné peu à peu : la Cour du grand méchouar s'était vidée d'une clientèle fatiguée de venir implorer des audiences stériles. De cette manière le Gouvernement de l'Empire chérifien, cette machine considérable qu'avait toujours et de tout temps été le Maghzen, n'existait plus ; les caïds, les pachas, les fonctionnaires, ne savaient plus à qui s'adresser pour asseoir leur autorité, et c'était la cause principale du désarroi dans lequel se trouvaient toutes les affaires de l'Empire.

Cette situation avait trop duré : il fallait au plus vite que le Maroc retrouvât un sultan et un maghzen qui reprendraient les grandes traditions vis-à-vis de la population, afin de lui rendre la confiance dans son avenir musulman, lui montrant le mensonge de ceux qui proclamaient que la France était venue s'emparer

du Maroc pour y abolir toutes les coutumes les plus sacrées.

Dès sa première rencontre avec le général Lyautey, Mouley Hafid s'aperçut que c'était sérieux cette fois et que le nouvel envoyé de la France n'était pas l'homme avec lequel il pourrait recommencer à finasser à marchander quelque autre délai contre un chèque ruineux pour notre caisse diplomatique. Sans phrases, il signa son abdication et, le 12 août, il s'embarquait à Rabat, à bord du *Du Chayla*, pour s'éloigner de ce Maroc où, juste cinq années auparavant, en se faisant proclamer à Marrakech, il avait caressé le beau rêve de jouer un rôle qui l'aurait rendu l'égal de son père, le grand sultan Mouley el Hassan. Comprendra-t-on jamais, en étudiant l'histoire éphémère et cependant si compliquée de ce prince musulman, quels furent ses véritables sentiments? Saura-t-on jamais le fond de ses pensées, lorsque, dans l'ombre mystérieuse de ses palais, il cherchait à briser l'étreinte de plus en plus étouffante de son peuple en pleine anarchie, en même temps que celle des troupes et des autorités de la France, devant lesquelles il sentait s'effondrer son autorité dont il avait été si jaloux? La déception avait été d'autant plus grande pour lui, la chute de ses illusions d'autant plus terrible que ses rêves avaient été plus élevés, et c'est là qu'il faut chercher, non pas l'excuse, mais l'explication de certains de ses actes que l'histoire révélera un jour.

Le lendemain 13 août, Mouley Youssef, frère de Mouley Hafid, était proclamé sultan du Maroc par les oulémas de Rabat et, ce qui n'était pas très protocolaire au point de vue musulman, la télégraphie sans fil répandit aussitôt la nouvelle dans tout l'Empire. Les proclamations dans les autres villes suivirent sans difficulté, sauf cependant à Tétouan et

Larache, dans la zone espagnole, où, sous l'influence allemande non déguisée, on fit preuve de quelques hésitations en guise de protestation.

Le nouveau Sultan avait à peu près l'âge de son frère et la même belle prestance. On disait dans le peuple qu'il avait la « baraka », c'est-à-dire la bénédiction particulière de Dieu. Très dévot, il n'était compromis dans aucune intrigue, et sa vie édifiante était une garantie qu'il saurait ramener sur le trône chérifien toutes les traditions de religion et de simplicité que ses frères avaient un peu trop oubliées, pour le plus grand dommage de leur prestige de Princes des croyants.

Hadj Mohammed el Mokri gardait auprès de lui les fonctions de grand vizir. Homme d'une fine intelligence, d'une grande culture musulmane, très averti des affaires européennes, ami très sincère de la France, à laquelle il avait donné les plus grandes preuves de loyalisme dans les circonstances les plus tragiques, très rompu à toutes les intrigues du Maghzen où il avait passé sa vie, fils d'un ancien vizir, nul n'était mieux désigné que lui pour conseiller le nouveau Sultan dans ses débuts de souverain et le guider dans le rétablissement des traditions d'autrefois.

Le Maroc avait enfin un Sultan dont la bonne réputation allait bientôt devenir populaire. Sous sa haute autorité, avec le concours éclairé de son grand vizir, le Maghzen allait reprendre vie, rendant à tous les rouages administratifs de l'Empire cette autorité sans laquelle un gouvernement est impossible. Les musulmans allaient se tranquilliser en constatant que leur protectrice, la grande nation française, leur avait envoyé un résident profondément respectueux de toutes les coutumes de leurs ancêtres, auxquelles ils sont fortement attachés.

C'était là une réforme indispensable que la présence de Mouley Hafid aurait toujours entravée : c'est pour cela que le général Lyautey n'avait pas hésité à accepter son abdication, pour laisser les oulémas choisir un nouveau souverain décidé à entrer loyalement, mais prudemment, dans la voie des réformes et à écouter nos conseils bienveillants.

*
* *

Mais si la situation s'éclaircissait dans le Nord, où l'habile intervention du général Gouraud obligeait les tribus à se soumettre à l'autorité chérifienne, elle s'assombrissait de plus en plus dans le Sud. Depuis son débarquement à Casablanca, le général Lyautey avait vainement cherché à voir clair dans la situation embrouillée du Haouz, et les rapports incomplets et contradictoires des consuls ne lui avaient fourni aucun élément d'appréciation, au contraire.

A l'inverse du Nord où s'éparpillaient des poussières de tribus indépendantes et insoumises, organisées suivant des formules socialistes et que des chefs n'ont jamais pu conserver sous leur autorité, le Sud est essentiellement féodal et quelques grands caïds s'en partagent le gouvernement. Le plus puissant était Si el Madani el Glaoui, grand électeur de Mouley Hafid, qu'il avait loyalement soutenu de son or et de ses troupes. Il avait connu l'ingratitude de ce souverain qui sut obtenir la complicité des autorités françaises pour le mettre en disgrâce le lendemain de l'entrée de nos troupes à Fez. Cet acte odieux de Mouley Hafid, frappant toute la famille du Glaoui qui s'était dévouée à lui et compromise pour sa cause, le libérait de la lourde dette

de reconnaissance contractée vis-à-vis d'elle. En même temps il leur enlevait le gouvernement de la plupart de leurs tribus, détruisant dans le Sud, et cela avec notre aveugle complicité, la seule grande autorité vraiment acquise à la cause française et sur laquelle, malgré tout, nous n'avons jamais dû cesser de compter.

Un favori du Sultan, son compagnon de débauche, était nommé pacha de Marrakech, où il s'entoura d'êtres sans aveux, la plupart protégés allemands : c'est cette bande qui allait nous préparer les difficultés que nous ne devions pas tarder à rencontrer dans cette région.

Les Glaoua étaient depuis longtemps mes amis fidèles ; nos bonnes relations avaient contribué à décider de leur attachement à la France et, d'autre part, j'avais intimement connu les autres grands caïds pendant mon séjour à la cour de Mouley Hafid ; aussi le général Lyautey me fit-il l'honneur de m'envoyer à Marrakech, où je devais leur expliquer ce qu'allait être notre protectorat, en même temps que je chercherais à voir clair dans leurs affaires.

J'écrirai ailleurs les incidents de ce voyage pendant lequel je goûtai toutes les émotions que réserve le passage à travers les turbulentes tribus marocaines. Au moment où j'allais quitter Safi pour pénétrer dans l'intérieur, le pays était complètement révolté et, après avoir rencontré de la « poudre » sur deux routes différentes, je me décidai à passer par les tribus berbères de l'Atlas, où je pensais me trouver en pays ami.

C'est en campant un soir dans la casbah du caïd des Ouled bes Sebâa que j'eus la révélation de l'influence grandissante de el Hiba dans le Sud marocain. C'était un nouveau prétendant au trône, que ses

origines rendaient plus dangereux que tous les autres. Il était le fils du célèbre marabout Mââ el Aïnin, le plus grand saint moderne de toute l'Afrique du Nord, dont les ouvrages théologiques étaient lus et commentés jusqu'en Tunisie. Il était le chef de la Mauritanie, dont les campagnes du général Gouraud avaient eu raison. Son prestige était formidable dans le Sud, où la religion est plutôt faite de sorcellerie que de pur idéalisme islamique. Il y passait pour un demi-dieu : on baisait la trace de ses pas et le peuple se prosternait devant lui sur son passage. J'avais connu el Hiba dans l'entourage de Mouley Hafid, dont il avait été le favori assidu pendant plusieurs mois, je le savais intelligent et capable, en se servant de la baraka de son père dont il avait hérité, de nous créer les pires difficultés.

Mon premier soin fut d'attirer l'attention du résident général sur le mouvement qui se dessinait dans le Sud et qui devait être bien autrement inquiétant que les rivalités du Glaoui et du Mtougui, où se perdait la diplomatie maladroite de nos consuls.

Le coup était admirablement monté, et j'ai toujours cru y reconnaître l'habile main de Mouley Hafid : son dernier cadeau avec l'expression de sa dernière pensée avant son abdication. Comme je l'ai dit, il avait pris plaisir à anéantir la force du Glaoui dans le Sud, humiliant ceux auxquels il ne pouvait pardonner de l'avoir si bien servi et les mettant dans l'impossibilité de nous aider. D'autre part, il avait groupé ses amis, les bons protégés allemands, autour du caïd Mtougui, aveugle rival du Glaoui, coutumier de la trahison et, malgré ses protestations, xénophobe irréductible et partisan certain de el Hiba.

N'oublions pas que el Hiba s'était fait proclamer à Tiznit, dans le Sud, non loin d'Agadir, où les Boches

maintenaient à grands frais leur influence, et nous retrouvons là toutes les apparences de la collaboration habituelle aux événements difficiles pour nous.

Ce qu'il est aussi intéressant de noter, c'est la rapidité avec laquelle se développa le mouvement de el Hiba dans le Sud, à partir du moment où l'abdication de Mouley Hafid devint irrévocable. Mouley Hafid abdiquait à Rabat le 12 août et, le 15, avant que l'on ait eu le temps d'y proclamer son successeur, el Hiba entrait victorieux à Marrakech, où la population résignée et les Glaoua impuissants l'accueillaient comme Sultan. Naturellement, les Boches prévenus par leur fidèle ami le pacha avaient filé à temps, mais neuf de nos compatriotes y étaient arrêtés et emprisonnés par le sultan des « hommes bleus ».

Jamais la situation n'avait été aussi grave pour nous. L'autorité maraboutique de el Hiba le rendait inviolable dans tout le Maroc où même ses ennemis n'auraient pas osé porter la main sur lui. Seule une autre autorité religieuse, celle du Sultan, aurait pu se dresser en face de lui pour lui tenir tête, mais celle-ci, Mouley Hafid avait pris soin de la détruire et il manquait à son successeur, Mouley Youssef, les forces nécessaires pour s'engager dans une expédition.

Le mouvement pouvait rapidement gagner le Nord et enflammer tout le Maroc dans une explosion de fanatisme que notre corps d'occupation, malgré sa bravoure et son endurance, aurait eu peine à contenir. Il n'y avait plus de temps à perdre, il fallait briser le prestige du nouveau Sultan et puis il fallait avant tout mettre fin à l'angoisse de savoir nos compatriotes aux mains de ce dangereux fanatique ; à tout prix il fallait les délivrer !

Le général se trouvait peut-être en présence de la situation la plus difficile de sa carrière : l'affaire de

Fez, toute locale, n'était rien à côté de celle de Marrakech. Depuis des mois nos troupes étaient partout et toujours sur la brèche, luttant sans répit pour réduire les tribus révoltées, attaquées tous les jours et partout, insuffisantes pour faire face à nos irréductibles adversaires. Elles ne tenaient coup que par leur inlassable activité et leur bravoure à toute épreuve. Et c'est au moment où on aurait pu les croire à bout de forces, ces vaillantes troupes, à cette époque des chaleurs torrides, où le soleil brûle tout dans les grandes plaines désolées, qu'il fallait à tout prix faire appel à elles et leur demander un nouveau et rude sacrifice.

La situation du résident général était angoissante : il fallait continuer à maintenir un ennemi mordant sur un front considérable, en même temps que l'on ferait tête au danger redoutable qui se levait derrière l'Atlas. Il ne tarda pas à se déterminer : on formerait deux colonnes de 6.000 hommes chacune, et pendant que l'une d'elles marcherait sur Marrakech pour y délivrer les nôtres, l'autre appuierait son flanc gauche et serait prête à faire face au mouvement hostile qui se dessinait du côté de Tadla. Avec des prélèvements sur les troupes existantes et l'arrivée de renforts, tout fut prêt en quelques jours ; le général Lyautey, qui venait d'accomplir un nouveau tour de force, pouvait envoyer le 2 septembre au colonel Mangin, commandant de l'expédition, la mémorable dépêche :

Allez-y carrément.

Je mets en vous toute ma confiance pour sauver nos compatriotes, rendre appui à nos amis, châtier nos ennemis, en unissant à toute la vigueur nécessaire la prudence indispensable pour ne vous laisser ni accrocher ni retenir et pour ne partir que complètement outillé et munitionné.

Et le colonel Mangin « y alla carrément ». Le 6, il mettait en complète déroute l'armée de el Hiba à Sidi-bou-Othmann, aux portes de Marrakech, où son avant-garde, brillamment commandée par le lieutenant-colonel Simon, pénétrait le 7 ; elle y trouvait sains et saufs nos compatriotes que le Glaoui avait délivrés le matin même.

El Hiba s'était précipitamment enfui dans la direction du Goundafi, il avait passé les cols de l'Atlas pour aller piteusement se réfugier dans le Sous. L'habile et foudroyante intervention du colonel Mangin avait détruit son prestige et ruiné dans tout le Maroc l'autorité menaçante de ce sultan éphémère. Avertis de la puissance de nos armes, les groupements qui se formaient dans la région de Talda renoncèrent à l'action et ne tardèrent pas à se disperser. Une fois de plus, la baraka de notre résident général s'était affirmée par ce coup d'audace dans le Sud marocain qui devait en amener la pacification définitive.

La collaboration active des frères Glaoua nous avait été des plus précieuses dans ces difficiles circonstances, et je tiens à rendre hommage ici au loyalisme inaltérable de mes bons amis à la cause de la France.

A cette époque, M. Auguste Terrier, le dévoué secrétaire général du Comité de l'Afrique française, analysait ainsi le résultat de cette brillante opération :

D'un bout à l'autre de la zone d'occupation française, ce succès a produit une impression considérable. Celle-ci s'explique par tout ce que représentait pour les tribus marocaines le mouvement sudiste. Depuis plusieurs mois, depuis les douloureux événements de Fez, les indigènes s'étaient pris à douter de notre puissance. Partout ils avaient été attentifs aux excitations antifrançaises, partout ils s'étaient levés contre nous et attendaient

l'heure de s'unir pour une action décisive. Chaque jour les agitateurs trouvaient un nouveau prétexte à invoquer contre nous. C'étaient les difficultés que nous éprouvions partout et la légende de notre impuissance à augmenter les effectifs engagés. C'étaient les conditions du départ du sultan Mouley Hafid, l'avènement de son successeur, l'occasion d'exploiter contre nous ce changement de régime. Tout cela s'ajoutait aux griefs religieux, à la haine de l'envahisseur et au sentiment d'hostilité générale que le pays ressentait contre nous plus vivement que jamais. Pour commencer ce mouvement on attendait un homme. Hiba, fils de Mââ el Aïnin, fort de son prestige religieux, fort surtout qu'il était de personnifier le sentiment de haine contre l'infidèle, apparut aux musulmans du Maghreb comme devant être le maître de l'heure. Tous espéraient en lui comme s'il était, enfin, le libérateur, celui qui devait nous jeter à la mer et rétablir au Maroc le régime de l'Islam triomphant. Il fut vaincu. On conçoit quelle déception put naître partout après de pareilles espérances et quelle portée devait avoir dans ces conditions le succès de Marrakech.

Quelques jours après ce beau fait d'armes, le résident général venait lui-même en consacrer l'importance à Marrakech, où il décidait de la forme à donner à notre action dans le Sud. Par sa profonde connaissance du cœur musulman, par la grande séduction de sa manière d'être, sévère, mais franche et loyale, il eut vite fait de gagner définitivement les grands caïds à la cause du nouveau Sultan et à la nôtre. En les réunissant tous dans le fastueux palais du grand vizir ba Ahmed dont il avait fait sa résidence, il réconcilia ceux que de vieilles rancunes divisaient depuis longtemps, rectifia les frontières de leurs féodaux caïdats et s'assura de leur collaboration pour le rétablissement et le maintien de l'ordre.

La ville de Marrakech resterait occupée par une

importante garnison, toujours prête à donner l'appui de sa force irrésistible aux caïds contre les tribus qui manifesteraient des velléités d'insoumission. Et pour affirmer cette étroite collaboration de l'autorité maghzénienne et des forces françaises, le colonel Mangin parcourut le Haouz, de Marrakech à la mer, vers Mogador, à la tête d'une importante colonne. Partout il était l'hôte des caïds dans leurs grandes casbahs, où des délégations de tribus, soumises et résignées, venaient apporter des présents et vérifier les bonnes relations de leur grand chef avec le protecteur du Maghzen. Venus avec appréhension, beaucoup s'en retournaient avec un commencement de confiance que l'intérêt avait fait naître en eux : toute cette importante mehalla française avait vécu sur la tribu, mais, à l'inverse des mehallas marocaines, elle avait tout payé, laissant sur la route une bienfaisante pluie de douros. C'était nouveau, et cette manière donnait naissance à l'opinion que, si les Français portaient des coups irrésistibles à leurs ennemis, ils étaient justes et bienfaisants pour leurs amis. Ce peuple, comme tous les autres, épris de justice et de liberté, dont nous avions brisé la rébellion d'une manière si foudroyante, nous observait à l'abri de sa soumission résignée ; notre loyauté, notre franchise qu'il ne prenait jamais en défaut lui faisaient déjà pressentir que sous l'égide de notre action il allait pouvoir réaliser ses plus chères aspirations et vivre dans la sécurité avec la libre pratique de sa religion et des chères coutumes de ses ancêtres.

A cette époque, le nouveau Sultan, S. M. Mouley Youssef, entreprenait à travers son empire un voyage d'une haute portée politique et qui devait définitivement le rendre populaire dans l'esprit de ses sujets. Après avoir accompli les rituelles visites aux tom-

beaux des saints de la ville, il quittait Fez ; à Mekinez, il s'attardait quelques jours dans les merveilleux palais de son père et du grand Mouley Ismael, et puis, après un pieux pèlerinage au tombeau de Mouley Idriss dans le Zerhoun, il gagnait Rabat, capitale politique de l'Empire chérifien et où le résident général avait établi sa résidence officielle. Il y célébra la grande fête musulmane de l'Aïd el Kebir au milieu d'une affluence considérable de ses sujets venus à cette occasion de toutes les tribus du Maroc et qui, suivant la coutume abandonnée depuis des années, lui avaient apporté de beaux cadeaux en argent et en objets de toutes sortes.

Le général Brulard avait réorganisé l'armée chérifienne réduite à rien par les événements d'avril ; en peu de temps il avait improvisé et instruit une garde importante. A l'exclusion de toute troupe française elle accompagnait le Sultan dans son voyage, produisant la meilleure impression sur les tribus, les convainquant de la liberté laissée par les Français à leur nouveau et sympathique souverain.

Le 12 décembre, il faisait à Marrakech une entrée triomphale au milieu d'une foule enthousiaste et défilait devant les troupes françaises qui lui rendaient les honneurs.

Tout ce qui pouvait rester du prestige maraboutique de el Hiba, l'*homme bleu,* était définitivement détruit : partout où il était passé, le Sultan avait su gagner les cœurs ; ceux qui venaient de le voir s'en retournaient dans leurs lointaines tribus déclarant qu'un vrai sultan était enfin monté sur le trône du Maroc et qu'il était digne de ses plus grands ancêtres. Et comme le général Lyautey avait eu l'habileté de ne se mêler en aucune manière à ce voyage, cela atténua, dans de sérieuses proportions, la légende, si habile-

ment répandue par les Boches, du Sultan prisonnier des Français.

Il revint à Rabat en passant par la côte, où sa présence donna lieu dans chaque ville à de grandes fêtes. On y célébrait, en même temps que son avènement au trône, le retour du pays à une époque de paix et de prospérité que les événements passés avaient si profondément troublées.

*
* *

Si je me suis tellement étendu sur ces événements du début de notre protectorat marocain c'est que je leur attribue une importance capitale. La tâche du résident général avait dépassé en difficultés tout ce que l'on avait pu imaginer au moment de sa nomination, et c'est grâce à sa clairvoyance et à sa puissante faculté d'organisation qu'il avait pu se rendre maître de la situation.

Moins de six mois après son débarquement à Casablanca, les rebelles étaient refoulés au delà des frontières habituelles du Bled-Maghzen : devant l'audace et la précision de ses expéditions les tribus montagnardes s'étaient recueillies et celles de la plaine définitivement soumises. L'autorité chérifienne, ruinée, sciemment peut-être, par l'attitude passive de Mouley Hafid, se trouvait restaurée en la personne de S. M. Mouley Youssef, et le Maghzen, appuyé par la force reconnue irrésistible de nos troupes, allait enfin pouvoir faire acte réel de gouvernement, administrer les tribus, organiser l'ordre et faire rentrer les impôts indispensables à la vie sociale de l'Empire.

Le général Lyautey avait débuté par le régime de la force et même de la violence, mais, en présence

d'une telle situation, avec un peuple aussi guerrier, surchauffé par la perfide propagande des Allemands, il n'y en avait pas d'autre possible. Il fallait, selon une de ses expressions favorites, donner aux endroits voulus de violents « coups de poing » qui étourdissent l'adversaire en lui enlevant toute envie de recommencer. Toute autre manière (celle des demi-mesures employée jusqu'alors, des expédients de toute sorte) aurait pu compromettre pour longtemps notre situation dans ce merveilleux pays, et nous devons nous réjouir de ce qu'un colonial de la valeur du général Lyautey y ait été envoyé. Il lui avait fallu moins de six mois pour asseoir définitivement notre protectorat au Maroc et donner à la métropole la certitude qu'elle allait pouvoir y accomplir désormais en pleine sécurité son œuvre de civilisation et de progrès.

La pacification n'était pas terminée, loin de là. Le massif central, le mystérieux Atlas, peuplé d'indépendantes et farouches tribus berbères que jamais un conquérant n'a pu soumettre jusqu'à ce jour, restait rebelle à tout gouvernement. L'amour de l'indépendance poussé jusqu'à l'héroïsme allait constituer tout le long de l'étendue de notre front marocain un danger continuel contre lequel il faudrait nous garder. Dès qu'une tribu s'était soumise à nous, il fallait la protéger contre ses voisines, encore en « siba » et qui cherchaient à la piller. Notre voisinage les mettait dans une constante inquiétude et les marabouts payés par les Allemands en profitaient pour les soulever contre nous et les grouper en harkas menaçantes. Ces harkas, dont nous suivions le développement, il fallait les détruire avant qu'elles fussent dangereuses, et c'est là l'explication de notre continuelle marche en avant. Il n'y a jamais

eu au Maroc, de la part du parti militaire, une arrière-pensée de conquête : toujours et partout chacune des affaires a été la conséquence pour ainsi dire de la précédente. Un poste nouveau ne s'est jamais établi sans que, plus en avant, il se soit, dans un délai plus ou moins long, formé un groupement rebelle de plus en plus menaçant et qu'il a toujours fallu disperser au moment opportun. Et c'est ainsi que depuis le débarquement de Casablanca, ou plutôt depuis notre première action en Chaouia, nos troupes ont toujours été attirées en avant par la nécessité de briser la force d'un ennemi menaçant et, sous peine de ruiner le prestige de nos armes, de toujours rester sur les positions conquises. Et cela durera jusqu'au jour où toutes les tribus s'étant enfin soumises à la suite des coups que, malgré nous, nous aurons dû leur porter, tout l'Empire chérifien sera tenu en paix d'abord par le réseau de nos postes militaires et, progressivement, par la confiance que lui aura inspirée notre loyale administration.

C'est ainsi que dans la suite, en 1913 et au commencement de 1914, le général Lyautey se trouva dans l'obligation d'accomplir deux grandes opérations militaires devenues indispensables à la sécurité de notre occupation.

Il occupa la casbah de Khenifra, repaire du Zaïanï, notre irréductible ennemi, et surtout se rendit maître de la ville de Taza, opérant de la sorte, à la suite des brillantes opérations des généraux Gouraud et Baumgarten, la jonction des deux Marocs, assurant désormais la continuité de notre occupation de toute l'Afrique du Nord.

Il y aurait beaucoup à écrire sur notre pénétration militaire dans le Maroc insoumis, où chaque pas en avant a toujours été engagé avec une méthode im-

peccable et réalisé au moment opportun, avec le minimum de casse. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les difficultés sans nombre que n'ont cessé de soulever contre nous les Allemands, soit par leur action sournoise en pleine zone française, soit par leur propagande révolutionnaire dans la zone insoumise espagnole, où ils sont encore en nombre important aujourd'hui. La diplomatie, toujours prudente, nous a laissé ignorer bien des faits dont la révélation, possible et prochaine maintenant, montrera la perfidie allemande sur cette terre d'Afrique où, depuis 1905, elle nous faisait virtuellement la guerre.

Ce que j'ai bien tenu à indiquer aujourd'hui, c'est le geste énergique et continu avec lequel le général Lyautey repoussa en quelques mois la rébellion des confins de la Chaouia jusqu'aux plus profondes vallées de l'Atlas. Il sut entraîner nos vaillantes troupes, et c'est grâce à leur inlassable dévouement qu'il put reconstituer, avec cette inconcevable rapidité, le Bled-el-Makhzen, dans ses limites les plus étendues, comme aux époques des plus grands sultans et que ceux-ci avaient mis leur règne à conquérir.

*
* *

En même temps qu'il déblayait la situation politique, le résident général, fidèle à sa méthode, se préoccupait de l'organisation des territoires rendus à l'autorité du Sultan.

Pour chacune des branches de cette œuvre de réorganisation d'un empire presque aussi grand que la France, il s'était entouré de collaborateurs de premier ordre. Je regrette de ne pouvoir dire ici ce que fut le développement de cette active collabora-

tion, où chacun des chefs de service apporta sans compter le concours de son expérience éclairée. Il fallait tout refaire à neuf, puisque plus rien n'existait à l'abdication de Mouley Hafid, mais il fallait aussi se garder d'improviser dans ce pays où tout est tradition, où toute réforme inopportune peut amener les pires catastrophes. Dans l'écroulement de toutes les institutions, il fallait patiemment rechercher les matériaux enfouis sous les décombres et bien les reconnaître avant de les remettre à leur place. C'est pour cela que, presque chaque matin, un grand conseil de directeurs se réunissait autour du résident général et que les réformes y étaient minutieusement discutées avant d'être promulguées.

Grâce à cette méthode de travail, l'Empire chérifien renaissait peu à peu à une vie d'ordre et de paix qu'il n'avait pas connue depuis de longues années. Les caïds restés à la tête de leurs tribus, étroitement surveillés par les chefs de bureaux arabes, ne pouvaient plus pressurer à loisir leurs sujets; les impôts commençaient à rentrer régulièrement avec un contrôle donnant toute garantie de chaque côté. Les indigènes ne tardèrent pas à constater que toutes leurs réclamations étaient d'abord gratuitement accueillies et qu'il leur était fait justice toutes les fois qu'elles le méritaient.

Comme la sécurité régnait partout où nous étions et qu'il n'y avait plus à craindre d'être « mangé » par le caïd, par le Maghzen ou par quelque tribu voisine, comme on était enfin certain de récolter ce que l'on avait semé ou de vendre les troupeaux que l'on avait élevés, il en résulta un accroissement rapide dans la prospérité de tous. Il fallut bien reconnaitre que les Français en étaient la cause. Et comme, d'autre part, ils voyaient que toutes leurs coutumes,

toutes leurs traditions étaient scrupuleusement respectées, ils s'accoutumèrent facilement à notre présence. Leur appréhension première à notre égard se dissipa rapidement; elle fut remplacée par une confiance étonnée, encore un peu inquiète pendant les premiers temps. Mais nos manières toujours franches et loyales, avec l'aide bienfaisante de S. M. le Sultan, de ses vizirs et de ses caïds qui nous donnaient de tout cœur leur précieuse collaboration, opérèrent l'heureux rapprochement des Français et des Marocains, accomplissant ce miracle de faire naître l'amitié entre les deux peuples que les événements, aidés beaucoup par la propagande allemande, je tiens à toujours le répéter, semblaient avoir rendus irréconciliables quelques mois auparavant.

Bien qu'étroitement ligoté par tous les traités dont les Allemands avaient ourdi la trame diplomatique autour du Maroc, le résident général s'efforça de donner à ce merveilleux pays tout le développement économique que méritait son incomparable richesse. La nécessité de ravitailler nos troupes de plus en plus éloignées du port de débarquement lui donna le prétexte de construire des voies ferrées qui unissent aujourd'hui Fez à Casablanca et bientôt à Marrakech. Partout les vieilles pistes où cheminaient péniblement les caravanes étaient aménagées pour le passage des voitures, des ponts étaient jetés sur les rivières qu'il avait toujours fallu franchir à travers des gués profonds et dangereux, de vraies routes étaient construites pour unir entre elles les grandes villes. C'est ainsi que l'on put voir cette chose prodigieuse : les automobiles sillonner tout le Maroc, moins d'un an après l'arrivée du résident général, à travers des contrées où l'on ne circulait qu'avec de grandes difficultés sur les montures marocaines.

Et ce qu'il y avait de plus prodigieux, c'est que les indigènes, ceux-là mêmes qui cinq ans auparavant avaient détrôné Mouley Abd el Aziz parce qu'il allait en automobile et parce qu'il avait fait construire un chemin de fer dans les jardins de son palais, ceux-là étaient les plus enragés à vouloir se servir des automobiles et considéraient comme une des faveurs les plus grandes l'autorisation de monter dans le chemin de fer militaire.

Il y avait vraiment quelque chose de changé au Maroc. Les tribus en « siba », toujours dangereuses, étaient maintenues dans leurs montagnes par la force inébranlable de nos postes avancés, et désormais, en arrière, les tribus soumises s'étaient accoutumées à cette idée de vivre en paix suivant leurs institutions et leurs coutumes. Le pays avait enfin un sultan en S. M. Mouley Youssef, dont la vie irréprochable pouvait servir d'exemple à tous; pendant qu'il avait traversé son Empire, partout on avait été émerveillé de la dignité de sa tenue, de sa profonde dévotion dans les cérémonies religieuses et de la bienveillance inépuisable avec laquelle il recevait ses sujets. Près de lui nous représentions la force loyale et toujours bienfaisante sans laquelle il est impossible de gouverner; nous représentions aussi le progrès et la civilisation dont les sujets de l'Empire chérifien ne pouvaient nier les bienfaits et dont ils s'étaient empressés de profiter. Les Européens, les Français surtout, affluaient dans toutes ces contrées dont on leur avait vanté les inépuisables richesses, et chaque paquebot déversait par centaines à Casablanca de nouveaux venus prêts à toutes les entreprises. Avec eux les capitaux affluaient. Les indigènes, intelligents et intéressés, attentifs à ce qui se passait au milieu d'eux, s'apercevaient que, sous toutes les formes, ils

étaient les premiers à en profiter, et cela les amenait à s'habituer agréablement à notre présence. Les deux peuples s'apercevaient qu'ils avaient des affinités communes, qu'ils étaient en somme assez près l'un de l'autre et qu'ils pouvaient facilement s'entendre. L'intérêt aidant, il se firent rapidement nos collaborateurs, et de là à être franchement nos amis il n'y avait qu'un pas, il fut vite franchi.

III

LA GUERRE

Le 14 juillet 1914, quelques jours à peine avant la déclaration de la guerre, la colonie française de Rabat se réunissait autour du résident général et du grand vizir de S. M. Chérifienne. Des allocutions étaient prononcées dont les parties principales ont leur place ici, parce qu'elles indiquent, d'une manière précise, la situation du Maroc à cette époque et l'état d'esprit des Marocains à l'égard de la France.

Le général Lyautey, résident général, s'exprimait ainsi :

En vous voyant si nombreux réunis autour de moi, je ne puis m'empêcher de mesurer de l'œil le chemin parcouru depuis deux ans. J'évoque le premier 14 juillet 1912 que je passais à Fez, dans tout l'appareil de la guerre, au milieu de mes troupes, revenues le jour même de la campagne qui avait dégagé la ville, tandis qu'à Rabat M. de Saint-Aulaire, arrivé de la veille, débutait dans la collaboration qu'il n'a cessé de me donner avec tant de dévouement, de clairvoyance et d'activité, en groupant autour de lui la colonie naissante au milieu des inquiétudes, des angoisses même que vous vous rappelez.

Puis ce fut le 14 juillet 1913 où vous vous réunissiez déjà bien nombreux, mais où tant d'incertitudes pesaient encore sur l'avenir — l'emprunt ajourné — les anxiétés

motivées par une année particulièrement mauvaise et une sécheresse prolongée.

Aujourd'hui, les opérations récentes pour lesquelles vous venez de rendre un si juste hommage aux chefs et aux troupes, qui ont solidement assis les bases de notre établissement dans l'Empire chérifien, l'emprunt voté nous permettent enfin d'entrer dans la voie des réalisations. L'année, plus favorable, nous permet d'envisager la fin de la crise économique qui a si lourdement pesé sur le pays.

Dans sa réponse, Si Mohamed el Guebbaz, grand vizir, prononçait les paroles suivantes :

... Rayonnant à travers le monde, la France colonisa plusieurs pays dans les cinq parties du monde et prit sous sa protection des royaumes dont l'Empire chérifien est un des plus important.

Cet Empire eut le bonheur d'avoir à sa tête notre Sultan actuel, dont tout le succès consiste à tirer son peuple de l'obscurité, de l'ignorance et de le détourner de la mauvaise voie. Sa Majesté a eu la bonne fortune d'avoir auprès d'elle un homme comme vous en qualité de représentant de la glorieuse République Française. Vous lui avez prêté tout votre concours pour embellir son Empire fortuné des bienfaits de la civilisation et de la prospérité et pour mettre l'ordre et la sécurité dans le pays.

... Nous avons pleine confiance dans votre amour pour cet empire marocain, amour aussi grand que l'est celui du peuple marocain pour votre personne. La meilleure preuve en est dans le respect que vous professez à l'égard des rites religieux, ainsi qu'à l'égard des institutions musulmanes et des traditions nationales, qui, d'ailleurs, méritent d'être conservées. Car l'Islam n'est point une religion d'obscurité et d'abaissement, comme certains ont pu le croire, mais plutôt une religion de solidarité sociale.

Je n'étais pas au Maroc à la fin de juillet 1914 et

ce n'est pas là-bas que j'ai vécu les heures angoissantes du début de la guerre. Elles ont été analysées d'une manière tellement émouvante par M. G. de Tarde, secrétaire général adjoint au protectorat, dans une conférence qu'il a faite le, 12 septembre 1915, à Casablanca, que je ne saurais résister au désir de le citer longuement. Après avoir examiné la situation marocaine à la veille des hostilités, il s'exprime ainsi :

Un seul problème restait à résoudre : le problème allemand. Celui-là s'est résolu subitement le 1er août 1914. Et là encore, je vous demande d'évoquer par un souvenir personnel, qui sera toujours vivace, ce moment solennel de l'histoire du Maroc comme de toutes les histoires du monde.

Cinq jours d'angoisse et d'attente. Vous vous les rappelez. Quelques brèves dépêches, obscures et ambiguës, nous donnaient le vague sentiment heureux du grand travail diplomatique là-bas en Europe. Nous attendions quoi? la guerre? Ces quelques heures de commotions subites nous avaient à peine préparés à l'idée, que déjà l'événement éclatait. Ce soir-là, 1er août 1914, à 9 heures du soir, dans l'antichambre du général en chef, les figures et les gestes avaient une étrange gravité. Comme j'entrais, on me tendit un télégramme recueilli par la T. S. F. de Fez et acheminé jusqu'à nous : il décrétait la mobilisation générale. Quelle grande chose! Cet orage amoncelé sur l'Europe et qui éclatait, le Maroc même, à qui la France criait la nouvelle de loin, le premier l'avait annoncé trois fois : Tanger, Casablanca, Agadir : trois signaux d'alarme lancés à temps et entendus. C'est à eux que nous devons le réveil de nos âmes, le rassemblement de nos forces, l'organisation improvisée aussi qui nous a sauvés. C'est lui, le Maroc, qui a sonné le garde à vous, et voilà qu'il était payé de sa vigilance : toutes les T. S. F. du Maroc d'où, par trois fois, le cri d'appel était parti, recevaient ce soir-là la grande réponse.

Ce fut un moment de stupeur et d'enthousiasme. Moment critique où s'est joué tout le sort du Maroc. Le souffle de l'épopée qui se jouait là-bas nous emportait, comme nos frères en France, à la même heure, du même délire patriotique. La guerre serait épique, foudroyante, brève. Il fallait partir tous, tout quitter dans un même mouvement d'abnégation et de foi, pour nous jeter comme nos frères dans la fournaise. Le sort du Maroc se réglerait là-bas, sur la frontière lorraine, en trois mois, six mois au plus. Partir, partir, c'était l'idée de tous au Maroc et en France.

De tous, sauf d'un seul. Un seul qui est notre chef dans toute l'acception prestigieuse et familiale du mot. Les grands mouvements d'opinion, surtout les grands mouvements d'âmes, sont comme les foules aveugles qu'il est difficile d'arrêter. Il a senti qu'il fallait arrêter celle-là sur l'heure, pour se donner d'abord le temps de méditer et de décider. Pas longtemps, quarante-huit heures. Ce délai passé, son opinion était faite, sa décision prise. L'idée était née.

Et il faut bien que nous sachions que c'est à cette idée seule, je dirai presque à cette intuition, apparue à l'instant critique dans la méditation d'un homme, que nous devons la vie du Maroc depuis un an, tous nos biens conservés, nos fermes, nos usines, nos commerces et toutes nos richesses accrues, la richesse de la France, enfin cette manifestation même à laquelle nous assistons aujourd'hui et qui, comme tous nos travaux depuis un an, est une victoire de plus sur le front de guerre économique.

..... Cette idée, la voici : envoyer en France le plus possible de troupes actives. Pour cela, conserver toutes nos positions militaires extrêmes, l' « armature », car le moindre craquement aux avant-postes serait fatal. Le Maroc est d'ailleurs la clef de voûte de l'Afrique du Nord. Sait-on quelles conséquences mondiales entraînerait son abandon ? Mais le Maroc vidé de troupes est comme une écorce sans bois. Pour l'étayer : conserver toutes nos positions économiques, mobiliser, en quelque sorte

militariser le commerce, l'agriculture, l'industrie. Et plus tard, qui sait? Si la guerre dure (car il faut toujours prévoir le pire), travailler, construire, agir en profitant de la liberté d'action qu'elle nous donne.

En tant que commandant en chef des troupes d'occupation, le général Lyautey appela de suite sous les drapeaux tous les Français du Maroc, quels que fussent leur âge et leur situation militaire en France, et il les forma en compagnies de marche destinées à suppléer aux troupes actives envoyées en France dès les premiers jours de la guerre. En rendant compte au ministre de la Guerre des dispositions prises pour maintenir l'intégrité du front de notre occupation, le résident général télégraphiait :

J'ai notifié aux détachements maintenus sur le front que, en se sacrifiant jusqu'au dernier homme au besoin pour assurer la liberté des mouvements des éléments envoyés en France, ils servent aussi glorieusement et utilement la Défense nationale que sur la frontière de l'Est.

A quoi le ministre de la Guerre répondait quelques jours plus tard, le 13 août :

Votre lourde tâche ne doit pas être regardée comme ingrate, puisque vous réussissez à donner à la Défense nationale des effectifs plus nombreux que ceux que le Maroc lui avait enlevés. Les troupes restreintes, mais intrépides, qui vous restent parviendront sous votre commandement à défendre jusqu'au bout le drapeau sur la terre marocaine.

..... Dites à vos admirables troupes qui restent que le pays comprend toute l'étendue du sacrifice qu'il leur demande. Il leur envoie, avec ses bataillons territoriaux, ses enfants de France, pour partager les heures héroïques qu'elles vont vivre.

L'exemple que vous leur donnez, votre énergie et votre foi patriotique sont les meilleures garanties du succès final.

Et c'est grâce à cette conception audacieuse et sage que le Maroc pouvait fournir à la mère patrie un appoint important de troupes aguerries et qui, retrouvant sur le front la vie de combats qu'elles étaient accoutumées à mener, s'y battirent à l'admiration de tous les chefs, portant de rudes coups à nos redoutables envahisseurs.

Le 23 septembre, le 37e bataillon d'infanterie débarquait en France où, sur l'ensemble des forces qui occupaient le Maroc tant Occidental qu'Oriental, il avait été envoyé l'effectif de trois divisions d'infanterie avec une brigade de cavalerie, deux groupes d'artillerie montée, la plupart des troupes du génie et tous les services afférents à ces formations, effort supérieur à celui que demandait le Gouvernement et qui ne semblait pas, au début, pouvoir être donné, ni avec cette importance ni dans ce délai.

Si cet effort avait pu être réalisé, c'est grâce d'abord à l'énergie, à la ténacité et à la vaillance des troupes si réduites maintenues sur le front avancé et qui, par leurs vigoureuses ripostes contre des adversaires escomptant trop vite notre affaiblissement et l'évacuation de nos positions, leur ont infligé des leçons assez sévères pour les convaincre que notre drapeau serait maintenu aux points extrêmes où il avait été planté.

Couvert par cette armature inébranlablement sauvegardée, tout le pays en arrière a repris confiance, les communications sont restées libres, toutes les ressources du pays en hommes et en vivres sont restées disponibles, et l'écoulement ininterrompu de

contingents aussi importants a pu s'effectuer sans incident, comme en temps normal.

C'est grâce ensuite à la politique intensive pratiquée par les commandants des diverses circonscriptions et des officiers du service des renseignements, qui ont su inspirer à tous une juste confiance dans notre force et le succès de nos armes, et couper court à temps à la propagande effrénée pratiquée par des adversaires aussi perfides qu'indignes de l'hospitalité et de la liberté dont ils bénéficiaient.

*
* *

Parmi les troupes envoyées en France, se trouvaient une forte part de tirailleurs et de spahis marocains qui constituaient un élément déjà important du corps d'occupation. Les tirailleurs formèrent un régiment presque de la force d'une brigade qui, sous l'habile commandement du lieutenant-colonel Poeymirau, se conduisit si héroïquement dans les fournaises que furent les rencontres de l'Yser, des Éparges et de Soissons.

Je ne connais rien de plus éloquent sur la conduite de ces troupes que les deux télégrammes ci-dessous adressés à leur sujet au général Lyautey par M. Millerand, ministre de la Guerre.

Bordeaux, 25 octobre 1914.

Suis heureux vous prier faire connaître aux familles de vos chasseurs marocains que, depuis arrivée de ceux-ci sur le front des armées, ils n'ont cessé de se montrer dignes de la confiance qu'aviez en eux. Combattant avec une ardeur que leurs officiers ont dû souvent maîtriser pour éviter des pertes, nos ennemis qui les redoutent ne

peuvent résister à leurs attaques. Dans récent combat, ils ont enlevé à la baïonnette nombreuses tranchées sans se soucier feu violent artillerie qui n'a pu les arrêter. Cavaliers et fantassins rivalisent de courage et ont droit à notre reconnaissance.

9 novembre.

Je rentre du front des armées, j'y ai recueilli de nombreux témoignages de la vaillance des troupes marocaines, je suis heureux de vous prier de transmettre de nouveau à leurs tribus et à leurs familles ma satisfaction pour l'ardeur, l'endurance, le courage que les contingents marocains continuent à montrer dans les nombreux combats livrés actuellement contre les ennemis de l'humanité.

Dans un récent combat, ayant eu à traverser un glacis de plus de 2 kilomètres battu par le feu violent de l'artillerie et de l'infanterie ennemies, les unités marocaines ont marché comme à la manœuvre, exécutant leur mouvement en si bon ordre et dans de si heureuses formations que les pertes se sont réduites à quelques blessés légers. Dans un autre combat, une autre compagnie se présenta avec une telle impétuosité devant les tranchées abritant plus de 200 Allemands, que ceux-ci, terrifiés, n'osèrent en sortir pour fuir et se rendirent.

Les belles vertus guerrières des troupes marocaines s'affirment ainsi de jour en jour et inspirent autant de crainte aux Allemands que d'admiration à leurs frères d'armes, Français et autres troupes musulmanes, qui combattent avec les troupes alliées.

En donnant connaissance de ce dernier télégramme aux habitants de l'Empire chérifien, il en faisait le commentaire suivant :

En mettant à l'ordre ce magnifique témoignage des sentiments qu'inspire au Gouvernement de la République, aux troupes françaises, à nos Alliés et à l'ennemi commun

la vaillance des troupes marocaines, le résident général, commandant en chef, ressent plus que jamais la grandeur et l'honneur de la mission qui lui incombe en ce pays dont la noble race, réputée de tous temps pour ses vertus guerrières, les manifeste aujourd'hui sur le plus grand théâtre de guerre de l'Histoire, en luttant côte à côte avec les Alliés, les contingents musulmans de toute l'Afrique du Nord, de l'Inde et de l'Asie Centrale.

Dès le début de la guerre, S. M. Chérifienne, digne héritière de ses glorieux ancêtres, a compris que la cause religieuse dont elle est le chef incontesté ne pouvait que se solidariser avec ceux qui luttent pour le triomphe du droit, de la justice et de la liberté, et a adressé aux troupes marocaines les nobles et fortes paroles qu'elles ont emportées dans leur cœur, qui les ont enflammées au jour du combat.

C'est par le sang versé en commun qu'est désormais cimentée l'union étroite de la France et de l'Empire chérifien, dont le protectorat sauvegardera l'indépendance et la prospérité.

Le 11 février 1915, le général Joffre tenait à venir remettre lui-même au lieutenant-colonel Poeymirau la croix d'officier de la Légion d'honneur, qu'il avait si courageusement méritée à la tête de son héroïque régiment de tirailleurs marocains. Après cette émouvante cérémonie, le jeune colonel adressait à ses troupes cette vibrante allocution :

Ce n'est pas seulement votre colonel que le généralissime a décoré aujourd'hui, c'est vous tous, mes amis ; c'est au beau régiment des tirailleurs marocains, que j'ai l'honneur de commander, que le général Joffre a rendu hommage. C'est à votre valeur, à votre mépris de la mort, en d'héroïques assauts où l'ennemi a appris à vous connaître, que vous m'avez conquis la gloire de recevoir, au nom de vous tous, la rosette d'officier de la Légion

d'honneur des mains du chef suprême des armées de la République.

Et, comme le général Lyautey avait adressé à cette occasion un télégramme au général Joffre, celui-ci lui répondait :

J'ai été heureux de passer en revue le régiment marocain qui, depuis son arrivée en France, a donné des preuves remarquables de vaillance, de son aptitude à la guerre en Europe et de sa discipline, se plaçant au premier rang parmi les troupes indigènes. Je saisis cette occasion pour vous remercier du concours plein d'abnégation que le Maroc a donné à la Métropole et qui nous a été précieux. Je vous prie également de transmettre mes remerciements à S. M. le Sultan.

*
* *

Comme il me serait agréable, si je n'étais pas limité dans l'étendue de cet ouvrage, de rejoindre sur le front de France ces troupes héroïques que le Maroc y avait si délibérément envoyées et de dire les exploits qu'elles y ont accomplis. Dans la moisson de gloire réservée à nos enfants de France depuis Charleroi jusqu'à la Marne, la Belgique, sur toute notre frontière si lâchement envahie, les troupes du Maroc étaient toujours au premier rang. Plus tard, lorsque l'on écrira l'histoire de ces batailles gigantesques, dont le moindre incident était comme les plus grandes parmi celles que le monde aura vues jusqu'alors, on retrouvera sans cesse les noms des régiments marocains avec ceux de leurs chefs : les généraux Gouraud, Brulard, Pellé, dont le général Lyautey s'était séparé avec tant d'abnégation dès le début des hostilités.

Comme j'aimerais à rapporter ici les récits si simples, si pittoresques, que les tirailleurs marocains m'ont faits de leurs prouesses sur le front, au cours de mes visites à l'établissement de San-Salvadour, si pratiquement installé par Mme la générale Lyautey pour qu'ils y trouvent la plus douce convalescence.

*
* *

Pendant que s'exécutaient les mouvements de troupes, une série de mesures étaient prises contre les Allemands résidant au Maroc et elles n'étaient pas sans fortement influencer les indigènes, tout en augmentant considérablement la conception de notre force dans leur esprit.

Avant la guerre, ils jouissaient, aux yeux des indigènes de notre protectorat, d'un prestige incontestable. Depuis plusieurs années déjà, les consuls et commerçants de l'Empire germanique installés au Maroc menaient contre nous une campagne acharnée. Les indigènes prenaient pour de la crainte de notre part les concessions, les transactions, que le régime des capitulations et l'appréhension d'incidents diplomatiques nous obligeaient souvent à faire. M. Viviani, président du Conseil, y avait fait allusion dans sa déclaration aux Chambres, le 4 août 1914 :

L'Allemagne, disait-il, n'a rien à nous reprocher. Nous avons consenti à la paix un sacrifice sans précédent en portant un demi-siècle silencieux une blessure ouverte par elle. Nous en avons consenti d'autres dans tous les débats que, depuis 1904, la diplomatie impériale a systématiquement provoqués soit au Maroc, soit ailleurs, aussi bien en 1909 qu'en 1906, en 1908 qu'en 1911.

La vigilance de tous les agents de la résidence n'avait rien laissé d'ignoré dans leurs menées secrètes et perfides, et, si les barrières diplomatiques avaient jusqu'alors empêché de poursuivre ces monstres dans leur tanière, il n'en était plus de même le 1er août. Des mesures énergiques étaient immédiatement prises pour les mettre dans l'impossibilité de nuire et les empêcher d'entraver les opérations de notre mobilisation.

Il fut procédé à l'arrestation de tous les sujets allemands et autrichiens et à leur embarquement, sous la conduite de nos soldats, pour l'Algérie. Leurs consulats, leurs bureaux de poste furent fermés, leurs correspondances saisies. Il fut également procédé à l'arrestation de quelques censaux qui, forts de l'immunité que leur donnait leur situation spéciale, s'étaient montrés maintes fois insolents à l'égard des autorités françaises. Enfin la protection allemande fut supprimée.

Un dahir chérifien plaçait sous séquestre les biens meubles et immeubles de toute nature, notamment les mines et les carrières, dont les sujets allemands et austro-hongrois avaient la détention de fait au jour où les capitulations dont jouissaient leurs gouvernements ont été abolies.

D'autre part, MM. de Saint-Aulaire, délégué à la résidence générale, et Si Kaddour ben Ghabrit, directeur de l'interprétariat général, s'étaient rendus, au nom du résident général agissant comme ministre des Affaires étrangères de l'État chérifien, à Tanger, où ils remettaient leurs passeports aux ministres d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

J'emprunte à M. Robert Raynaud, directeur de la *Dépêche Marocaine*, l'intéressant récit des incidents qui entourèrent cette opération diplomatique.

La complexité diplomatique de l'Empire chérifien offrait cependant à l'offensive allemande des moyens redoutables contre notre influence. Les agents consulaires des puissances ennemies demeuraient à leur poste dans la zone espagnole. Cette situation, que nous avons dû accepter, se définit encore aujourd'hui par l'hospitalité bienveillante que Larrache et Tétouan offrent aux colons allemands réunis pour y défier la France. A Tanger, les légations d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie accueillaient ouvertement, au lendemain de la guerre, et encourageaient contre nous les perfides menées de certains indigènes. Là, nos difficultés étaient d'une nature spéciale, comme le régime même de cette ville. Tous les traités et arrangements conclus depuis 1904 avec l'Angleterre et l'Allemagne s'accordent à reconnaître à Tanger un caractère international dont les définitions précises sont d'ailleurs encore recherchées. Mais aussi longtemps que le statut n'aura pas été approuvé et appliqué, Tanger doit rester sous la souveraineté du Sultan. C'est lui qui y commande actuellement aux indigènes par son naïb et son Maghzen. En outre, les traités consacrent l'unité diplomatique du Maroc et font du résident général l'organe des relations extérieures de tout l'Empire. Le Sultan et le Gouvernement du protectorat avaient donc le pouvoir d'éloigner de Tanger les représentants allemands et autrichiens accrédités auprès de la Cour chérifienne qui siège à Rabat.

...Le 19 août à 10 heures, Si Mohammed Tazi, naïb du Sultan, demandait à M. Dickof, chargé d'affaires d'Allemagne, un entretien à la légation. Sur la réponse de ce diplomate, le naïb, accompagné de Si Kaddour ben Ghabrit, s'y rendait aussitôt.

A l'instant où le délégué chérifien franchissait le seuil de la légation impériale, on remarquait qu'un détachement de 50 hommes du tabor de police franco-marocain, jusque-là éparpillés dans le cimetière voisin, se rapprochaient en s'alignant et faisait circuler la foule des indigènes accourus sur le Grand Sokko.

Ces mesures militaires étaient grandement justifiées.

Nos autorités avaient été informées qu'un envoi assez important de revolvers, d'abord arrêté en douane, avait été délivré, sur sa réclamation, à la légation d'Allemagne. Les armes étaient aussitôt distribuées à des Marocains, protégés allemands. Or, la légation d'Allemagne se trouvait constamment entourée de ces indigènes prêts à la bagarre ou à l'émeute. La présence de ces forces militaires de police écartait toute possibilité d'incidents en sens divers, susceptibles de compromettre à la fois l'ordre public et la sécurité des diplomates en partance.

Dans la légation, le chargé d'affaires, M. Dickof, et le drogman M. Schabinger, accueillent Si Tazi et Ben Ghabrit et les interrogent sur l'objet de leur visite. L'éventualité de leur départ n'effleurait pas leur esprit. La veille, M. Dickof, dans un cercle privé, avait soutenu, en juriste, que Tanger demeurant le siège d'administration internationale, la présence dans cette ville du représentant allemand ne pouvait être discutée.

...On lui annonce que sa mission est achevée et qu'il pourra désormais regagner son pays et on lui remet ses passeports... Il se refuse à admettre ce congé subit. « Je ne puis cependant partir sans l'avis de mon Gouvernement. Vous détenez tous les télégraphes. Veuillez m'autoriser à faire connaître à Berlin cette situation et à demander des instructions. — Hélas ! Monsieur le Chargé d'affaires, répond Si ben Ghabrit, il n'est pas question de télégraphier, mais de quitter le territoire. — Je m'incline donc, cédant à la force ; mais donnez-moi l'assurance que jusqu'à mon départ les autorités marocaines veilleront à me sauvegarder dans mes déplacements à Tanger. — Cette assurance est de règle. Mais pourquoi ces mesures, puisque Sa Majesté compte que vous voudrez bien partir immédiatement ? — Immédiatement, partir aujourd'hui ? — Ce matin même, Monsieur le Chargé d'affaires, tout de suite. — Vous me faites violence. — Nous exécutons les ordres de Sa Majesté. D'ailleurs, toutes les dispositions sont prises, et, si vous voulez me le permettre, je vais avoir l'honneur de vous présenter M. le capitaine Devès, chef du tabor chérifien, que j'aperçois et qui vient

lui-même pour assurer, dans les conditions les meilleures et les plus honorables, votre départ. »

M. Dickof a cessé de protester. Ils savent, en Allemagne ce que représente un militaire et ce que signifie une consigne. Il se coiffe, prend sa canne et quitte pour n'y plus revenir la légation impériale.

...Et, quelques instants après, il embarquait à bord du croiseur français le *Cassard*, où venait le rejoindre le chargé d'affaires d'Autriche auprès duquel les mêmes formalités courtoises, mais décisives, avaient été remplies. Le soir même, le croiseur appareillait pour Messine où ils étaient débarqués.

...Ainsi s'accomplit l'acte suprêmement politique de la résidence générale. L'effet produit par ce départ fut immense et retentit au plus profond du Maroc. On ne connaissait dans les provinces que les consuls, souvent marchands, à l'autorité réduite. Au contraire, les indigènes situaient à Tanger, dans un traditionnel respect, les bachadours qui faisaient plier le Sultan.

Que la France ait pu expulser le bachadour le plus puissant, personne dans les tribus n'y eût pensé. Le témoignage des milliers d'indigènes réunis sur le Grand Sokko, pour assister à ce spectacle étrange, n'était pas récusable. On hocha la tête en recueillant l'écho parti de Tanger, et dans les douars on conclut : la France est forte. Rallions-nous (1) !

Mais ce qui impressionna le plus définitivement les indigènes, ce fut le débarquement à Casablanca de 4.000 prisonniers allemands qui furent immédiatement répartis sur tout le territoire du Maroc Occidental. Après tout ce que leur avaient dit les Allemands avant la guerre, ils ne pouvaient en croire leurs yeux

---

(1) Robert RAYNAUD, « La remise des passeports aux représentants de l'Allemagne, à Tanger » (*Bulletin du Comité d'Afrique française*, avril 1915).

à ce spectacle d'Allemands travaillant sans relâche au terrassement des routes nouvelles, à des voies ferrées militaires. C'était pour eux quelque chose comme de l'esclavage révélant la vérité de la force de la France et, dès lors, plus que jamais, ils nous furent définitivement et loyalement attachés.

Enfin le couronnement de ces opérations résida dans les révélations précises découvertes par la justice au cours de l'instruction du procès intenté devant le Conseil de guerre contre des sujets allemands convaincus de complot contre la sécurité du Maroc et de haute trahison. Ce procès, auquel ne fut malheureusement pas donnée la publicité qu'il méritait, révéla un vaste complot minutieusement préparé en vue du soulèvement des indigènes contre les Français et, par le fait, contre tous les Européens habitant le Maroc.

A ce sujet, le *Bulletin du Comité de l'Afrique française,* si fécond en renseignements sur les questions marocaines, publiait la note suivante :

Depuis l'ouverture des hostilités, un certain nombre de sujets allemands résidant au Maroc et convaincus de menées antifrançaises ont été l'objet d'une instruction judiciaire. Ont été déférés au Conseil de guerre ceux à l'encontre desquels l'enquête a établi la preuve qu'ils avaient entretenu des intelligences avec l'ennemi dans l'intention de favoriser ses entreprises.

Dans la plus importante de ces affaires, les nommés Ficke et Grandler ont été, après des débats contradictoires et publics, au cours desquels ils ont fait présenter leur défense par des avocats de leur choix, condamnés, à l'unanimité, à la peine capitale, le 13 janvier 1915.

Ils ont été exécutés le 28 janvier.

Dans la même affaire, leur co-inculpé Nehrkoun a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans une autre affaire de même nature, le nommé Brandt a été également condamné à la peine de mort, le 27 novembre 1914. Mais comme les faits relevés à sa charge ne revêtaient pas le même caractère de gravité, le condamné a vu sa peine commuée en celle de dix ans de réclusion.

L'exécution de ces deux Allemands qui jouissaient d'une situation commerciale considérable à Casablanca avait donné aux indigènes un nouvel élément de confiance en nous et mettait surtout fin à la question allemande dans toute l'étendue du territoire chérifien soumis à l'occupation des troupes françaises.

Malheureusement, nous n'étions pas les maîtres de tout le Maroc ; une grande étendue montagneuse, le massif central de l'Atlas et tout le Souss jusqu'à la Mauritanie, habitée par les Berbères farouches et indépendants, se refusait encore à reconnaître l'autorité du Sultan. Encouragés dans leur résistance par une constante propagande allemande qui durait depuis des années, ils allaient, grâce au redoublement d'activité de nos ennemis, tenter contre nous une série d'opérations avec l'espoir, en nous refoulant jusqu'à l'Océan, de nous chasser du Maroc.

Et cette propagande allemande était grandement facilitée par le fait que la zone espagnole de l'Empire chérifien participant à la neutralité espagnole était ouverte à tous les agents de l'Allemagne qui pouvaient y circuler en toute sécurité. Partout les chefs indigènes qui menaient l'agitation étaient soudoyés par eux ; ils leurs versaient des subsides de toutes sortes, et certainement les approvisionnaient en armes et en munitions dont la contrebande était mollement réprimée sur toute la côte du Riff. Des officiers alle-

mands, des instructeurs choisis parmi les sous-officiers connaissant la langue arabe dirigeaient l'instruction des mehallas, qui étaient bien équipées et qui recevaient, chose rare au Maroc, une solde régulière.

Si l'organisation allemande en vue du soulèvement des indigènes dans la zone française du protectorat avait été radicalement détruite, il n'en était pas de même dans la zone insoumise : avec leur ténacité habituelle et leur opiniâtre persévérance les Allemands allaient s'efforcer de maintenir la rébellion parmi ces tribus guerrières en leur fournissant de belles armes bien approvisionnées et en leur donnant l'occasion de s'en servir. De ce fait, depuis le Souss jusqu'à l'embouchure de la Moulouya, sur un front de plusieurs centaines de kilomètres, les troupes restées au Maroc sous le haut commandement du général Lyautey avaient à combattre le même ennemi que celui de la mère patrie. Là aussi les Boches s'étaient faits les amis des tribus sauvages en rébellion contre la civilisation et profitaient perfidement de leur passion de l'indépendance pour les jeter contre nous avec l'espoir toujours entretenu de nous vaincre et de déterminer le soulèvement de l'Islam contre les Alliés.

Pendant les premiers mois de la guerre, les troupes qui étaient restées au Maroc eurent à soutenir de rudes coups et si, nulle part, nos ennemis ne parvinrent à faire craquer l'armature, c'est que, partout où ils dirigèrent leurs tentatives, ils se trouvèrent en face de nos héroïques combattants dont l'histoire dira un jour tout leur obscur et glorieux dévouement sur ce front marocain si lointain de celui où se joue notre destinée dans le monde. Comme je voudrais pouvoir me laisser vaincre par la tentation obsédante de dire

ici la suite des belles opérations conçues par l'inlassable résident général avec la collaboration de chefs remarquables comme les généraux Henrys et Duplessis, les colonels Simon, Petitdemange, Dérigoin, Maurial, le commandant Desportes et combien d'autres, dont les noms reviennent sans cesse dans les annales des opérations militaires, comme preuve de leur formidable activité et de leur endurance à toute épreuve... Mais ces récits dépasseraient le cadre de cette étude, malgré tout leur grand intérêt. Cependant, à ceux qui voudraient en connaître le détail, je conseillerai la lecture du *Bulletin du Comité de l'Afrique française,* et notamment celle de deux longues correspondances des mois de juin-juillet 1915, trop modestement signées E. A. Je leur emprunte ces quelques lignes où la politique du résident général est si bien définie :

Sur tout le frond sud, à la suite de cette série d'actions de force où l'ennemi, se butant à la plus énergique des résistances, a subi des pertes énormes, le calme se fait peu à peu comme sur le front nord. Nos adversaires de l'Atlas, fortement éprouvés, semblent vouloir désormais nous reconnaître définitivement la possession des terres conquises au cours des dernières opérations.

A l'intérieur du Maroc, les sévères mesures prises pour faire cesser la propagande antifrançaise, la constatation de nos succès sur le front zaïan, l'arrivée des premiers bataillons territoriaux de renfort et des premiers convois de prisonniers allemands, rassurent entièrement les tribus soumises, que le résident général va maintenir en confiance grâce à la constante application de cette politique du « sourire » qu'il a si bien définie dès le début de la guerre :

« Alors que la France entière conserve l'aspect d'une place de guerre, la vie normale suspendue, les réjouissances arrêtées, tout le monde uniquement tendu vers

l'accomplissement du devoir militaire, au Maroc, au contraire, pour donner au peuple une impression indispensable de sécurité et de confiance il faut maintenir autant que possible la vie extérieure, le fonctionnement habituel de l'Administration, en un mot tout faire pour « garder le sourire ». Il faut s'appliquer à donner et à faire donner partout l'impression que la guerre ne nous émeut pas, que nous en attendons l'issue en toute confiance et qu'ici, au Maroc, « la séance continue. »

Et pourtant, dans le sentiment qui nous étreint tous, partagé entre l'attente anxieuse de ce qui se passe en Europe et le souci des graves éventualités qui peuvent surgir au Maroc d'un jour à l'autre et auxquelles il faut parer sans relâche, l'effort nécessaire pour maintenir l'apparence de la vie habituelle, souriante et sereine, est encore ce qu'il y a de plus difficile et de plus dur à soutenir.

*
* *

Ainsi, suivant une expression du résident général, le Maroc avait « tenu le coup ». Toute l'organisation secrète des Boches pour soulever les tribus contre nous avait été étouffée dans l'œuf par les mesures énergiques prises contre leurs ignobles auteurs; de l'autre côté du front, chez les tribus insoumises, leur action militaire s'était heurtée à une résistance inébranlable, et nulle part ils n'avaient pu faire craquer l'armature. Les contingents avaient pu s'écouler sans incidents vers Casablanca, où ils s'embarquaient pour la France. L'émotion de la guerre n'avait pas été longue au Maroc, surtout parmi les indigènes, elle s'était vite calmée et la vie économique avait repris toute son intensité. Ici encore je veux emprunter à M. de Tarde l'excellent tableau qu'il a

tracé de cette situation au cours de la conférence qu'il a faite avec tant de succès à Casablanca :

..... Au bout de peu de temps, après une ère difficile, dure au point de vue militaire et politique, dure au point de vue économique, dure aussi et surtout au point de vue moral — ère de marasme, de crise d'impatience et d'ennui, — ce temps écoulé et les esprits peu à peu ramenés au calme, alors apparaissait la formule : *s'installer dans la guerre,* et l'autre formule *: tout chantier vaut un bataillon.* Nous devons beaucoup à ces formules ; elles condensent en quelque sorte toute la force d'une idée en vue de l'action, elles sont toniques, elles sont la parole du commandement.

Il fallait d'abord solliciter l'initiative privée, lui donner le moyen d'agir et de se développer : premier article du programme économique.

Nous avions tous ici, au début, la même conception de la mobilisation. Tout le monde appelé, tout le monde dans le rang, à son poste de soldat ! Je m'apprêtais, comme les autres, à partir pour rejoindre, le onzième jour, à la gare Saint-Lazare. Mais cette grande conception théorique s'est montrée pratiquement fausse, et vous savez quels efforts on fait en France pour en revenir. Elle était surtout fausse aux coloniïes, où, pour envoyer quelques centaines de soldats sur le front, la France a quelquefois perdu ses positions commerciales. Au Maroc, on l'a compris dès l'origine, on a compris qu'un homme, une unité, rendait plus de service à la France, au point de vue militaire même, comme colon dans sa ferme, négociant dans son magasin, industriel dans son usine, banquier à son guichet, que comme soldat dans le rang. L'œuvre était délicate. Il y a eu des jalousies, peut-être des injustices fatales. Mais toute la machine économique s'est mise aussitôt en branle, et tout le monde, les troupes elles-mêmes, en ressentent aujourd'hui l'heureux résultat.

..... La vie a repris peu à peu, non pas la vie normale,

mais une vie restreinte, une vie d'exception, une vie de temps de guerre. Or, il fallait prendre ses quartiers d'hiver, il fallait non seulement vivre malgré la guerre, mais s'y installer et, en s'y installant, en s'y développant, contribuer à la lutte générale. Une chose manquait : l'argent, ou plutôt le crédit; car il suffit de peu d'argent, avec du travail, pour faire beaucoup de crédit.

..... Dès les premiers symptômes de reprise des affaires, apparut avec évidence la nécessité de supprimer lentement, prudemment, le moratorium.

Il a pu, grâce au concours unanime des banques, être réalisé jusqu'au bout, avec hardiesse et prudence à la fois, malgré les critiques qu'il provoquait. Et cette mesure si heureuse, que la Tunisie a imitée depuis lors, a été d'une importance capitale pour le Maroc. Un commerçant de Lyon disait dernièrement à M. Luret : « Nous traitons volontiers avec le Maroc ; c'est, à l'heure actuelle, l'un des seuls pays qui paient. »

Que toutes les mesures nécessaires aient été prises au moment opportun, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Elles découlaient naturellement de l'idée initiale. Mais ce qui est admirable, c'est combien le pays a répondu vite et pleinement à l'appel. Il n'y a pas d'inertie au Maroc, il n'y a que des énergies et il suffit d'une secousse pour les déclencher.

Mais ceux-là mêmes qui avaient déclenché ces efforts, allaient-ils rester les bras ballants, à regarder faire? L'État, le premier, ne devait-il pas donner l'exemple du travail?... Dès le signal de la guerre, les travaux s'étaient arrêtés, les projets étaient rentrés dans les cartons.

..... Reprendre les travaux, construire des routes, des ponts, creuser des égouts, bâtir des écoles! En pleine guerre! Et pourquoi?... Pourquoi? pour employer toute une main-d'œuvre oisive, pour donner au pays le sentiment absolu que tout va bien, qu'il y a de l'argent en France, et de l'espoir, et même de la certitude, enfin pour préparer d'avance la fin de la crise, en dotant le Maroc pendant la guerre même de tout le premier outillage dont il doit être armé...

..... Le signal à peine donné, les chantiers pullulaient déjà partout.

Sur les routes d'abord... Il y en aura ainsi dans tout le Maroc, avant la fin de décembre, près de 450 kilomètres...

Je parlais tout à l'heure des chemins de fer. Mais nous avons une voie ferrée ; elle est étroite et modeste ; cependant, telle qu'elle est, et faute de mieux, elle peut servir grandement au pays. L'idéal serait de la rendre entièrement commerciale. C'est une question de matériel et, par endroits, de dédoublement de voie. On l'étudie et, dans un an d'ici, elle sera plus commerciale que militaire. Or, là encore on a travaillé : le réseau s'est étendu. Au mois de janvier, le rail atteignait Fez ; au mois de juillet, il atteignait Taza. Il est posé dans la direction de Marrakech. Une nouvelle ligne qui doit servir Tadla s'avance de Ber-Rechid vers l'oued Zem.

..... Une dernière œuvre restait à accomplir, dernier article du grand programme économique et, en quelque sorte, son couronnement. Dès le lendemain de la déclaration de la guerre, tous les Austro-Allemands du Maroc une fois rassemblés, tous leurs postes commerciaux abandonnés, une place était à prendre.

..... Que restait-il à faire ? Appeler la France à notre secours, lui dire : « Vous avez un marché à prendre ; fabriquez tel ou tel produit, nous nous chargeons de son placement »... Et c'était là, il faut bien le dire, la tâche la plus difficile. Le commerce français n'est pas, en général, facile à remuer : « On est si bien en France ! » Et puis, aller au Maroc, un pays de sable, de chameaux et de coups de fusil !... Et enfin, il y a la guerre ! Il faut être allé en France pour se rendre compte de ce qu'est la guerre pour les commerçants. Toute l'activité du pays est employée pour les besoins militaires. Et nous demanderons à ces gens-là de fabriquer de la porcelaine peinturée pour les Marocains, de la quincaillerie bon marché, des burnous et des haïks pour les Marocains !

Nous avons osé pourtant. Il le fallait. Et c'est ainsi que naquit l'idée de l'exposition de Casablanca, et qu'un

beau matin, M. Luret, directeur du contrôle de la Dette, accompagné de M. Touza, partit en mission pour la France, son rapport sous le bras et un jeu d'échantillons dans ses malles. Il allait voir les chambres de commerce.

... M. Terrier, directeur de l'Office chérifien, de son côté menait la campagne à Paris et dans d'autres centres. Le résultat ne se fit pas attendre. Vers la fin du mois d'avril, le résident général étant à Fez recevait un télégramme qui disait en substance : « L'idée de l'exposition est comprise, les adhésions arrivent : son succès est assuré. » La chose était lancée. Il y a quatre mois de cela. Vous voyez ce qu'elle est devenue. Le spectacle qui est sous vos yeux en dit plus long que toutes les paroles...

Je vais, en terminant, et pour donner l'aperçu le plus frappant des résultats de la politique féconde et de la merveilleuse activité du pays, citer simplement, brutalement, quelques chiffres à peine recueillis que j'ai arrondis en supprimant les décimales, mais qui sont exacts :

1° Contributions apportées par le Maroc à la France :

Le Maroc a envoyé en France :

Des troupes d'abord ;

Des grains : 80.000 quintaux de blé de la récolte 1914, répartis entre la Tunisie et le Monténégro ;

70.000 quintaux de blé de la récolte 1915, déjà réalisés sur les 200.000 promis ;

91.000 quintaux d'orge 1914, dont 29.000 envoyés à Tunis ;

134.000 quintaux d'orge 1915, déjà réalisés sur le million de quintaux promis ;

Des peaux : 174.000 peaux de mouton et 5.000 peaux de chèvre ;

Des laines : 9.000 quintaux ;

2° Mouvement du commerce marocain :

Premier semestre 1914 (avant la guerre !) :

Importations : 67.195.000 francs ; exportations : 8.157.000 francs ;

Premier semestre 1915 (pendant la guerre) :

Importations : 68.984.000 francs ; gain : 1.789.000 francs.

Exportations : 12.324.000 francs ; gain : 3.172.000 francs.

Gain total de la zone française du Maroc : 4.961.000 francs.

Tel est le bilan de nos richesses qui sont les richesses de la France.

Et, le 5 septembre, le résident général inaugurait l'exposition de Casablanca, dont le succès fut retentissant non seulement au Maroc, mais encore en France et surtout dans le monde musulman où s'en répandit la nouvelle bienfaisante. Chacun avait apporté son infatigable collaboration à l'organisation de cette œuvre française dans notre colonie naissante, et, dans son discours d'inauguration, il leur adressait en ces termes ses remerciements : « A Monsieur Berti, Délégué du contrôle de la Dette, Commissaire général : ..... il a fallu cette occasion pour mettre en relief vos aptitudes supérieures d'organisateur, de metteur en œuvre, de moteur à la fois puissant et souple, votre esprit de décision et d'initiative, votre calme souriant au milieu des difficultés, bref, ces dons d'autorité et de commandement qui font le chef avec qui on est assuré de la réalisation et du succès, quelle que soit la tâche qu'on lui confie... M. René Leclerc, dont l'activité inlassable et la science technique ont été la cheville ouvrière de votre œuvre ; M. Mallet, qui a su donner dans cette manifestation du travail, à l'agriculture et à la colonisation la place qui leur revenait, c'est-à-dire la première ; M. Tranchant de Lunel, le magicien qui, de sa baguette, a fait surgir du sol, en quelques semaines, cette ville charmante, en étroite association avec votre ingénieur, le capitaine Brau, réalisation

pratique et rapide par excellence ; M. Guillaume de Tarde qui, ainsi que vous l'avez rappelé, a été un des premiers à avoir cette conception hardie de l'exposition et a été l'agent de liaison infatigable et ingénieux, non seulement entre la résidence générale et vous, mais entre le Maroc et son incomparable correspondant à Paris, M. Terrier. »

Je veux laisser au général Lyautey le soin de dire ce qu'était cette exposition, en citant la fin de son discours d'inauguration. Les discours du résident général, prononcés à toutes les occasions de l'œuvre considérable accomplie par lui au Maroc en marquent les étapes avec une éloquence impeccable, une précision militaire et toujours avec une note artiste et poétique qui leur donnent un charme tel que, si on les réunit un jour en volume, ils constitueront une des lectures les plus attrayantes sur le développement prodigieux de l'Empire chérifien. Les quelques pages qui vont suivre ont profondément impressionné la population de Casablanca et tous les colons français au Maroc qui se trouvaient ce jour-là réunis autour de leur chef :

Tout le monde sait et reconnaît aujourd'hui que ce dont il s'agissait, ce n'était pas la vaine et paradoxale satisfaction d'opposer une exposition pacifique aux œuvres de guerre qui ravagent le monde, ni de donner un cadre à des réjouissances dont l'idée même ne saurait venir à la pensée de personne en ces temps tragiques où tant de deuils étreignent les cœurs ; non, ce que nous avons voulu faire ici, c'est un geste de guerre, parce qu'il nous est vite apparu que cette guerre sans précédent se livrait sur tous les terrains et qu'elle employait toutes les armes. Nous ne nous sommes pas seulement trouvés en face, nos alliés et nous, de la plus meurtrière machine de destruction, mais de l'organisation la plus puissante

et la plus généralisée, embrassant tous les domaines, et nous avons compris que c'était dans toutes les manifestations de l'activité humaine qu'il fallait la contredire, et cela, sans perdre un instant, sans répit.

Vous venez de lire les déclarations récentes où notre adversaire proclamait ouvertement et cyniquement son programme, programme non pas seulement de domination militaire et politique, mais d'asservissement économique, et c'est à ce programme que nous répondons ici, dans ce Maroc qui a été un des premiers enjeux de cette lutte, en affirmant notre volonté de vivre et de prospérer par nous-mêmes et de ne pas nous laisser asservir.

Disons-le bien hautement, ce que nous présentons aujourd'hui, c'est une exposition de combat.

Y en eut-il jamais une, en effet, qui se soit ouverte dans de telles conditions, non seulement générales, mais aussi locales, alors que non seulement une lutte sans précédent couvre le monde de ruines, mais que, dans ce pays même, toute une partie est encore en guerre et que la dissidence y offre à nos adversaires des foyers qu'il ne cesse d'attiser?

Et voilà où est le paradoxe : c'est qu'ici, à Casablanca, cette manifestation de travail pacifique ne puisse se faire que parce que, sur notre front marocain, chaque jour des poitrines s'offrent aux coups, des baïonnettes se dressent, des fusils s'ajustent, pour maintenir notre sécurité et notre richesse.

Ce n'est pas seulement pour procéder à une inspection militaire périodique qu'il y a trois jours, après avoir arrêté avec vous les dernières lignes de cette exposition, je suis parti pour le Tadla, pour les avant-postes, dont je suis revenu hier. Je sentais que, pour conserver la claire vue des devoirs qui m'incombent ici, pour vous rapporter, à vous, l'état d'âme dont il ne faut pas nous dépouiller une minute, il me fallait reprendre le contact de mes troupes et, avant de redevenir ici avec vous le résident général, me remettre, si j'ose m'exprimer ainsi, dans la peau du général en chef.

Ah! combien j'aurais voulu pouvoir vous faire

partager à tous ma rapide vision ! Ce fut d'abord Ber-Rechid, la cité naissante. On m'y parla de constructions, de voirie, d'écoles. Puis ce fut Ben-Ahmed où le hasard faisait coïncider mon passage avec un « moussem » annuel où une foule était rassemblée. Cinq mille cavaliers dans leurs riches vêtements, galopant et faisant parler la poudre des fantasias pacifiques, s'empressant autour de moi, heureux de la belle récolte, de la justice assurée, de la sécurité retrouvée, du lendemain garanti, sur ces confins de la Chaouia si longtemps désolés par l'anarchie et le pillage. Et jusque-là c'était la paix complète, sans un indice qui révélât l'insécurité d'hier, l'effort militaire constant pour maintenir la sécurité.

« Quatre-vingts kilomètres plus loin, l'automobile m'amenait à l'oued Zem, la sentinelle avancée d'hier, la base militaire d'aujourd'hui : les bataillons massés dans les camps sénégalais, légionnaires territoriaux de France, prêts à se porter au premier signe au point menacé.

Vingt kilomètres encore et c'est Boujad, la cité sainte, auprès de laquelle veille notre réserve d'avant-postes, un bataillon colonial revenu hier du front de France.

Enfin, ce fut Kasbah-Tadla, le poste de première ligne, sur l'oued Er-Rebia, au delà duquel se dresse la muraille de l'Atlas encore hostile, tandis que, dans la plaine, l'œil aperçoit les petits groupes de cavaliers, le fusil haut, attendant la première sortie pour la recevoir à coups de fusil. Et dans ces camps, sous une chaleur torride, sous la tente, sous des abris improvisés, que leurs hôtes nomment plaisamment, mais avec quelque exactitude, les « fours crématoires du Tadla », vivent tout au long de l'année des troupes coutumières des privations, de l'isolement et du combat quotidien, mais qui n'en conservent pas moins leur bel entrain, leur vaillance morale et leur endurance physique.

Ah ! c'est bien là le rempart vivant qui seul permet de réaliser ce que nous voyons aujourd'hui. Quel réconfort j'ai éprouvé à revivre, au milieu de ces braves gens, trop peu d'heures pour participer à leurs mérites, mais assez pour les juger ! Avec quelle émotion, après avoir

remis la croix de guerre à leur chef, le général Garnier-Duplessis et à ceux qui l'avaient si glorieusement gagnée tant sur ce front que sur le front de France, je fis défiler devant moi ces belles troupes et, parmi elles, le bataillon de zouaves où ont été incorporés les conscrits du Maroc des classes 1914, 1915 et 1916, nos enfants, nos frères, déjà vieux soldats comme leurs frères de France, tout à leur tâche, tout à l'honneur d'assurer la liberté de notre travail.

Ah ! jamais vous n'aurez assez de reconnaissance pour ces troupes qui, d'Agadir à Marrakech, au Tadla à Khenifra, à Taza, sur la Moulouya, sur l'Ouerra, assurent la sécurité du Maroc et son libre développement. Dans la neige et le froid pendant l'hiver, sous le dur sirocco pendant l'été, elles peinent sans répit. Ce sont bien les frères de ceux des tranchées de France. Si elles ne connaissent pas l'honneur du marmitage incessant, elles connaissent la fusillade embusquée à chaque détour, la rude fatigue des longues marches, les privations quotidiennes. Mais surtout elles se sentent si loin, elles ne se sentent pas soutenues, comme leurs frères, par l'élan de toute la nation qui les suit et les réconforte. Elles ont connu de bien mauvais jours, alors qu'elles se croyaient méconnues ; les jours sont passés. J'ai pu, en toute certitude, leur rapporter de France l'assurance qu'on leur rendait haute justice et j'ai pu leur en apporter la preuve tangible avec les témoignages écrits du Gouvernement, avec cette croix de guerre qu'elles ambitionnaient au-dessus de tout.

Ah ! oui, elles accumulent les mérites, elles et leurs chefs. J'aurais voulu les avoir tous autour de moi aujourd'hui et, avant tout, le général Henrys. Mais au dernier moment le colonel Simon et lui ont été appelés à Taza par une alerte. C'est qu'en effet cette digue qui nous couvre ne se maintient qu'à la condition d'en surveiller sans répit toutes les fissures, de guetter, sur cette mer agitée qu'elle contient, les moindres mouvements avant-coureurs des tempêtes. Du moins ai-je pu réunir ici le colonel Thouvenel qui surveille le sud de Mekinez, le

général Duplessis, libérateur de Khenifra, que j'ai ramené malgré sa répugnance à quitter ses chères troupes.

Mais elles ne sont pas seules ici à accomplir tout leur devoir. Le remplissent aussi ces colons, maintenus par ordre dans leurs fermes, sur leurs exploitations. J'évoque un souvenir récent. A l'un d'eux que je démobilisais pour lui enjoindre de retourner sur son domaine et qui me suppliait avec angoisse de le laisser rallier, en France, son poste de sergent de réserve, je répondais : « C'est ici qu'est votre devoir militaire, au milieu de ces centaines d'indigènes qui ont confiance en vous, à qui vous assurez le travail, qui sont justement inquiets de l'agitation voisine, que votre seule présence va rassurer, tandis qu'à votre défaut, je serai peut-être obligé d'y envoyer une ou deux compagnies, que vous rendrez ainsi à la défense nationale. » Il comprit, et c'est ainsi que, réservistes et territoriaux du Maroc, vous vous êtes partagé la tâche, soit en renforçant nos effectifs du front, soit en maintenant l'arrière-pays dans la soumission.

Et non moindre est le mérite de ceux, officiers et administrateurs, dont la présence seule maintient la population de l'arrière dans la soumission et la paix. C'est peut-être pour ceux-là que le sacrifice est le plus grand, car ils n'ont même pas le réconfort vivifiant de l'alerte quotidienne et se rongent le cœur dans l'accomplissement de la monotone tâche journalière si nécessaire et si efficace pour la sauvegarde de ce pays.

Ils ont compris leur devoir, comme l'exprimait naguère l'un d'eux en des vers émouvants dont je ne vous citerai que ces strophes :

Mais nous n'avons rien dit, dans notre âme brisée
Un devoir surgissait douloureux, mais plus beau :
Rester pour conserver tout ce pays nouveau
Plus tard à la France épuisée ;

Rester pour que les blés fauchés, dans nos sillons,
Aux gerbes de là-bas ajoutent leur javelle,
Et pour que les soldats de la France nouvelle
Aillent grossir nos bataillons ;

Rester pour que huit ans de labeur et de peine
Ne soient pas à jamais perdus ; rester enfin
Pour que le sang français n'ait pas coulé en vain
Sur cette terre marocaine.

*
* *

Les Allemands avaient donc complètement manqué le coup qu'ils croyaient cependant avoir si bien préparé au Maroc depuis le jour du débarquement de Guillaume II à Tanger. Ce jour marquait bien la déclaration de l'avant-guerre à la France, contre laquelle le général Lyautey eut à mener une lutte si ingrate, parce qu'elle était secrètement, sournoisement et perfidement dissimulée derrière une barrière diplomatique qui trompa souvent ceux qui se croyaient les plus avisés parmi nos agents du quai d'Orsay.

Le Maroc, pays d'Islam arriéré, parfois de fanatisme farouche, irréfléchi, où se mêlait une folle passion d'indépendance, avec ses tribus insoumises, ses marabouts influents et, malheureusement, vénaux, leur était apparu comme la meilleure terre où ils pourraient jeter leur mauvaise semence. Ils avaient cru pouvoir y faire germer et grandir l'herbe pernicieuse de la haine dont les rameaux vigoureux étoufferaient les enfants de cette France dont ils enviaient si bassement les succès dans le monde. Ils avaient cru qu'à leur appel le Maroc tout entier se lèverait contre nous et que, dans un massacre comme seuls ils en peuvent rêver, ils nous extermineraient jusqu'au dernier, donnant ainsi à l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et l'Égypte où leur propagande était également active, un exemple qui mettrait toute

l'Afrique du Nord à feu et à sang et priverait les Alliés de ressources considérables tout en amoindrissant d'une manière très gênante leur situation militaire. Le programme était « kolossal », mais il ne devait pas rebuter les agents de l'orgueilleuse Allemagne. Et puis, ils y avaient été encouragés jusqu'en 1912, époque à laquelle, grâce à l'insouciance têtue de notre diplomatie locale, ils avaient à peu près terminé leur organisation contre nous, dont le couronnement avait été le massacre de Fez auquel avait si miraculeusement échappé notre ministre plénipotentiaire venu dans la ville sainte pour y faire signer le traité de protectorat au milieu de réjouissances et de feux d'artifice.

Ce sera une des gloires du général Lyautey, venu à cette époque au Maroc comme résident général, d'avoir su le reconquérir tout entier à l'autorité de S. M. Chérifienne, pendant qu'il suivait les traîtreuses menées de l'Allemagne tout autour de lui. Avec sa clairvoyance habituelle, grâce au concours de ceux qui l'ont toujours si patriotiquement secondé dans cette tâche difficile, il avait embrassé toute l'importance de la situation et, pour employer une comparaison militaire, connaissant toutes les mines sournoisement préparées sous le terrain où il semblait se croire à l'aise, il avait de son côté préparé tous les camouflets qui devaient les anéantir lorsque le moment serait venu.

La guerre à peine déclarée, tous les Allemands et Autrichiens furent arrêtés et, sur le front, vers les tribus de l'Atlas qu'ils avaient si largement payées, les coups portés par nos vaillantes troupes furent tellement sanglants, notre force irréductible s'y manifesta si bien, que, partout, après des tentatives malheureuses, l'ordre ne tarda pas à régner.

Le général Lyautey avait toujours été prêt, les événements en donnèrent la preuve. Il avait gardé intacte à la France la plus belle de ses colonies avec toutes ses grandes ressources si précieuses au cours de cette guerre et qui le seront probablement plus encore, bientôt, lorsque la paix sera signée et que le monde, débarrassé de l'obsession allemande, reprendra sa marche vers le progrès au milieu de la paix universelle si chèrement achetée.

En faisant le sacrifice de ne pas venir au front de France où l'attirait si fortement toute sa glorieuse carrière, en sachant avec une si grande abnégation *rester* à son poste, le général Lyautey aura cependant inscrit son nom parmi les plus glorieux de cette grande guerre, parce qu'il aura été le vainqueur de la bataille marocaine.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

I. — Vers le protectorat 7

II. — Le protectorat 27

III. — La guerre 53

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — AVRIL 1916

This book is DUE on the last date stamped below

JAN 14 1932

JUN 18 1934

DEC 22 1948

MAR 23 1950
MAR 29 RECD

RECD LD-URL
LD-URL OCT 30 1968

OCT 28 1968

Form L-9-15m 11,'27

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 254 922 8

UNIVERSITY of CALIFORNIA
AT
LOS ANGELES
LIBRARY